

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**BURKINA FASO**

Unité – Progrès – Justice

-----  
**COMITE NATIONAL  
DU RECENSEMENT**

-----  
**BUREAU CENTRAL  
DU RECENSEMENT**

***RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET  
DE L'HABITATION DE 2006 (RGPH-2006)***

<p><b>MONOGRAPHIE DE LA REGION DU CENTRE OUEST</b></p>
--

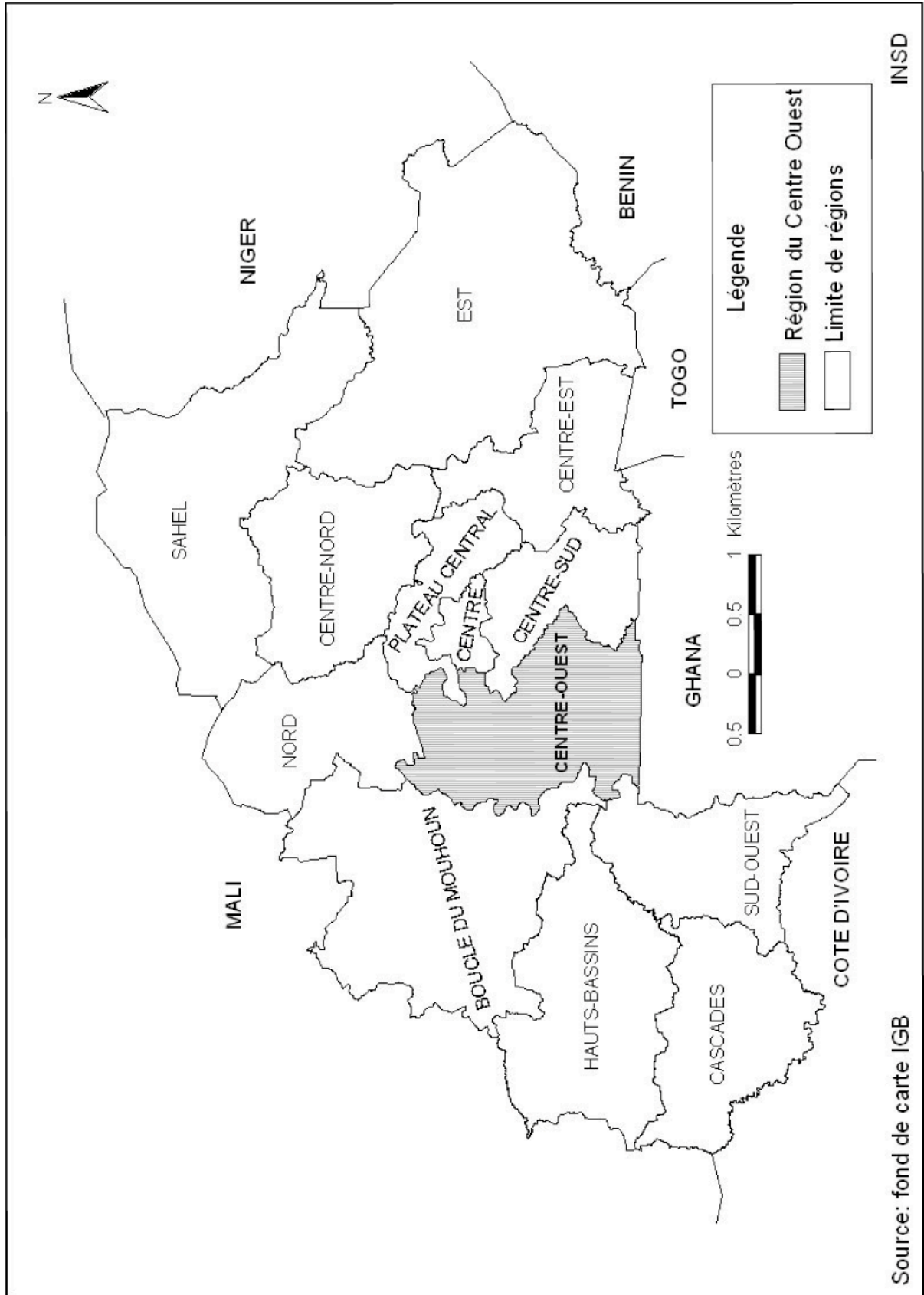
**Analystes**

**KABORE** Mahamoudou,  
**OUEDRAOGO** Flore Gabrielle  
Démographes à l'INSD

Décembre 2009



Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso





## **AVANT-PROPOS**

---

Le Burkina Faso a entamé son processus de décentralisation intégrale avec l'adoption de la constitution en 1991. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de cette décentralisation ont besoin des données statistiques multisectorielles. Malheureusement de telles informations sont souvent inexistantes, ou très peu fournies.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (RGPH-2006), donne l'occasion de pallier en partie cette insuffisance. En effet, le RGPH permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village.

C'est pourquoi, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, a jugé opportun de mettre à la disposition des décideurs nationaux et locaux, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et de tout autre acteur du développement, des données régionales et provinciales variées dans divers domaines (démographique, économique, social, culturel, etc.) de la vie des populations.

Nous espérons que les informations contenues dans la présente monographie seront utiles aux acteurs du développement, en particulier l'administration déconcentrée et les collectivités locales, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de leurs programmes et projets de développement économique, social et culturel.

Des informations plus détaillées sont disponibles à travers 16 rapports thématiques du RGPH, une plaquette des résultats, un dépliant des indicateurs et des tableaux statistiques qui peuvent être obtenues à l'INSD.

Nous vous en souhaitons un bon usage.

**Le Directeur Général**

**Bamory OUATTARA**

*Chevalier de l'Ordre du Mérite*



## SOMMAIRE

---

SOMMAIRE .....	7
INTRODUCTION .....	19
CHAPITRE 1: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF .....	21
1.1 - Présentation du cadre physique .....	21
1.1.1 – Relief et sols .....	21
1.1.2 – Climat .....	21
1.1.3 – Végétation, faune et flore .....	21
1.1.4 – Hydrographie .....	22
1.2 – situation administrative .....	22
CHAPITRE 2: ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION .....	23
2.1 – état de la population .....	24
2.1.1 - Volume global de la population et son évolution .....	24
2.1.2 – Répartition spatiale de la population .....	25
2.1.3 - Densité des provinces et des communes.....	27
2.2 – Structure par sexe et par âge .....	29
2.2.1 – Ensemble de la population de la région .....	29
2.2.2 – Population urbaine.....	31
2.2.3 – Population rurale .....	32
CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION .....	35
3.1 - Croyances religieuses .....	35
3.1.1 - Composition de la population selon la religion .....	36
3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence .....	36
3.1.3 – Communautés religieuses des provinces.....	37
3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses .....	38
3.2 - Caractéristiques de la population selon les langues parlées .....	38
3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence .....	39
3.2.3 – Langue parlée et province de résidence .....	40
3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées.....	40
3.3 – Caractéristiques de la population selon la nationalité .....	41
3.3.1 - Volume des différentes nationalités .....	41
3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence .....	42
3.3.3 – Populations étrangères des provinces .....	43
3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités. ....	44
3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités .....	46
CHAPITRE 4: NIVEAU D’INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION .....	49
4.1 - Niveau d’instruction .....	51
4.1.1 - Niveau d’instruction de la population de 3 ans ou plus .....	51
4.1.2 - Niveau d’études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l’école .....	52
4.1.3 - Niveau d’études atteint par province .....	53
4.2 - Alphabétisation.....	54
4.2.1 –Taux d’alphabétisation par groupe d’âge selon le sexe .....	55
4.3 - Fréquentation scolaire.....	57
4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans .....	57
4.3.2 - Niveau d’études atteint.....	59
4.3.3 - Scolarisation au primaire.....	60
4.3.7 - Scolarisation au secondaire .....	63
4.3.8 - Scolarisation au supérieur.....	66
CHAPITRE 5: ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION .....	69
5.1 - Population par état matrimonial.....	70
5.1.1 - Ensemble de la population .....	70

5.1.2 - Populations urbaines et rurales.....	71
5.1.3 - Etat matrimonial et âge .....	71
5.1.4 - Etat matrimonial par province.....	73
5.2- Nuptialité .....	74
5.2.1 - Nuptialité des hommes.....	74
CHAPITRE 6: ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION.....	77
6.1 – Population et statut d’activité.....	79
6.1.1 – Population active .....	79
6.1.2– Population inactive .....	80
6.1.3 – Taux d’activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d’âges ..	81
6.2 – Population occupée .....	82
6.2.1 – Occupation principale de la population active .....	82
6.2.2 – Occupation et secteur d’activité.....	83
6.2.3 – Situation dans l’occupation.....	84
6.3 – Activité par province .....	85
6.3.1 – Taux d’activité.....	86
6.3.2 – Taux d’occupation .....	86
6.3.3 – Taux de chômage.....	86
6.3.4 – Rapport de dépendance .....	86
6.3.5 -Taux de dépendance.....	86
CHAPITRE 7: FECONDITE.....	87
7.1 - Natalité .....	88
7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence.....	88
7.1.2 - Taux brut de natalité par province.....	88
7.2- Fécondité.....	88
7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée.....	89
7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment .....	90
7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province .....	91
CHAPITRE 8: MIGRATION .....	93
8.1 - Statut migratoire de la population.....	94
8.2 - Migrations inter-provinciales.....	95
8.2.1- Provinces de départ .....	95
8.2.2 - Provinces de destination .....	95
8.3 - Migrations inter régionales .....	96
8.3.1 – Régions de provenance des immigrants .....	96
8.3.2 – Régions de destination des émigrés .....	97
8.4.2 – Pays de destination des émigrés.....	99
CHAPITRE 9: HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION.....	103
9.1 – Nature du handicap .....	104
9.2 –Type du handicap .....	105
9.3 – Structure par sexe et âge des personnes vivant avec un handicap .....	105
9.4 – Répartition spatiale des personnes vivant avec un handicap .....	107
CHAPITRE 10: POSSESSION D’UN ACTE DE NAISSANCE .....	109
10.1 - Données globales.....	109
10.2 - Milieu de résidence et possession d’un acte de naissance .....	111
10.3 - Niveaux d’instruction et possession d’un acte de naissance .....	113
10.4 - Analyse différentielle par province .....	116
10.6 - Analyse différentielle par Commune .....	117
10.6.1 - Possession d’un acte de naissance par commune dans la province du Boulkiemdé .....	117
10.6.2 - Possession d’un acte de naissance par commune dans la province du Sanguié... ..	118
10.6.3 - Possession d’un acte de naissance par commune dans la province de la Sissili ... ..	120
10.6.1 - Possession d’un acte de naissance par commune dans la province du Ziro.....	121
CHAPITRE 11: CARACTERISTIQUES DES MENAGES .....	123
11.1 - Effectif et taille moyenne des ménages.....	124



11.2 - Taille Moyenne des menages par province .....	124
11.3 - Structure par sexe et âge des chefs de ménage .....	125
CHAPITRE 12: CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION .....	127
12.1 - Type d'habitat.....	128
12.1.1 - Données globales.....	128
12.1.2 - Type d'habitat par province .....	129
12.2 - Mode d'éclairage .....	130
12.2.1 – Données globales.....	130
12.2.2 - Mode d'éclairage par province .....	131
12.3 - Source d'énergie pour la cuisson .....	131
12.3.1 – Données globales.....	131
12.3.2 - Source d'énergie pour la cuisson par province .....	132
12.4 - Source d'approvisionnement en eau de boisson .....	133
12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson par province.....	134
12.5 - Type d'aisance .....	135
12.5.1 – Données globales.....	135
12.5.2 - Type d'aisance par province .....	136
12.6 - Mode d'évacuation des ordures .....	137
12.6.1 – Données globales.....	137
12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province .....	138
12.7 - Mode d'évacuation des eaux usées .....	139
12.7.1 – Données globales.....	139
12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées par province .....	140
12.8 – Biens d'équipement.....	140
12.8.1 – Données globales.....	140
12.8.2- Possession de biens d'équipement par province .....	141
12.9 – Moyens de déplacement .....	142
12.9.1 – Données globales.....	142
12.9.2 - Répartition des moyens de déplacement par province .....	143
CHAPITRE 13: PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES .....	145
13.1– METHODE DES PROJECTIONS.....	145
13.2- RESULTATS DES PROJECTIONS .....	146
CONCLUSION GENERALE .....	161
BIBLIOGRAPHIE.....	163
ANNEXES .....	165



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année .	24
Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe .....	25
Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune.....	26
Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000).....	30
Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion .....	36
Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion .....	36
Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses.....	38
Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence .....	39
Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province .....	40
Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées .....	41
Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province .....	41
Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence .	42
Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province .	43
Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe .....	45
Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses .....	46
Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe.....	51
Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe .....	52
Tableau 4.3 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe.....	54
Tableau 4.4 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe .....	55
Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d'âges selon le sexe .....	55
Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe.....	56
Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire .....	58
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe.....	59
Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe .....	61
Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province .....	62
Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence.....	65
Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe .....	66
Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants .....	66
Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe .....	70
Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence.....	71
Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe .....	72
Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial .....	73

Tableau 5.5 : Table de nuptialité des hommes selon la méthode de Hajnal, âge moyen, âge médian et célibat définitif.....	74
Tableau 5.6 : Table de nuptialité des femmes selon la méthode de Hajnal, âge moyen, âge médian et célibat définitif.....	75
Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe ...	80
Tableau 6.2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe .....	82
Tableau 6.3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe .....	83
Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité	83
Tableau 6.5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe .....	84
Tableau 6.6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province .....	86
Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité (%) à la naissance selon le milieu de résidence.....	88
Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité (%) selon la province.....	88
Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	89
Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence.....	90
Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre Ouest par statut migratoire selon la province.....	95
Tableau 8.2 : Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre Ouest .....	96
Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Centre Ouest connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance.....	97
Tableau 8.4 Répartition des natifs du Centre Ouest résidant au Burkina selon la région de destination .....	98
Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre-Ouest nés hors du Burkina selon le lieu de naissance.....	99
Tableau 8.6 Répartition des natifs du Centre Ouest selon les pays de destination .....	100
Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Centre Ouest par pays de destination selon la province d'origine .....	100
Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe.....	104
Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap .....	105
Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe .....	107
Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap.....	108
Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	110
Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance .....	111
Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe .....	112
Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance .....	114
Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance .....	115
Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance.....	116
Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Boulkiemdé par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	117
Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Boulkiemdé.....	118

Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Sanguié par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	119
Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Sanguié .....	119
Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la Sissili par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	120
Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province de la Sissili .....	121
Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population du Ziro par commune selon la possession d'un acte de naissance.....	121
Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Ziro .....	122
Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence .....	124
Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence .....	124
Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe .....	126
Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence.....	128
Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province	129
Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.....	130
Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province .....	131
Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence .....	132
Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province.....	133
Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence.....	134
Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province .....	135
Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	136
Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province .....	137
Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence .....	137
Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	138
Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	139
Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province .....	140
Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence .....	141
Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province .....	142
Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence.....	142
Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province .....	143



## LISTE DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Carte n°1 : Carte des régions administratives du Burkina Faso.....	3
Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Centre-Ouest .....	18
Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km <sup>2</sup> ) des communes de la région du Centre Ouest .....	28
Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Centre-Ouest .....	31
Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine .....	32
Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence .....	34
Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence ...	37
Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province.....	37
Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées .....	39
Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence .....	40
Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité .....	42
Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence .....	43
Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	44
Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé du Centre-Ouest .....	45
Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers .....	46
Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe .....	53
Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation par groupe d'âge selon le sexe .....	56
Graphique 4.3 : Taux d'alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe .....	57
Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire .....	59
Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint.....	60
Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe .....	62
Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe .....	63
Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe .....	64
Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe .....	65
Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%) .....	71
Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial .....	73
Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges .....	81
Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité.....	84
graphique 6.3- repartition (%) des occupes par milieu de residence selon la situation dans l'occupation.....	85
Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée .....	89
Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence .....	90
Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées. ....	106
Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance.....	110
Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance.....	112
Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance .....	113
Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon la possession d'un acte de naissance.....	115
Graphique 10.5 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.....	116

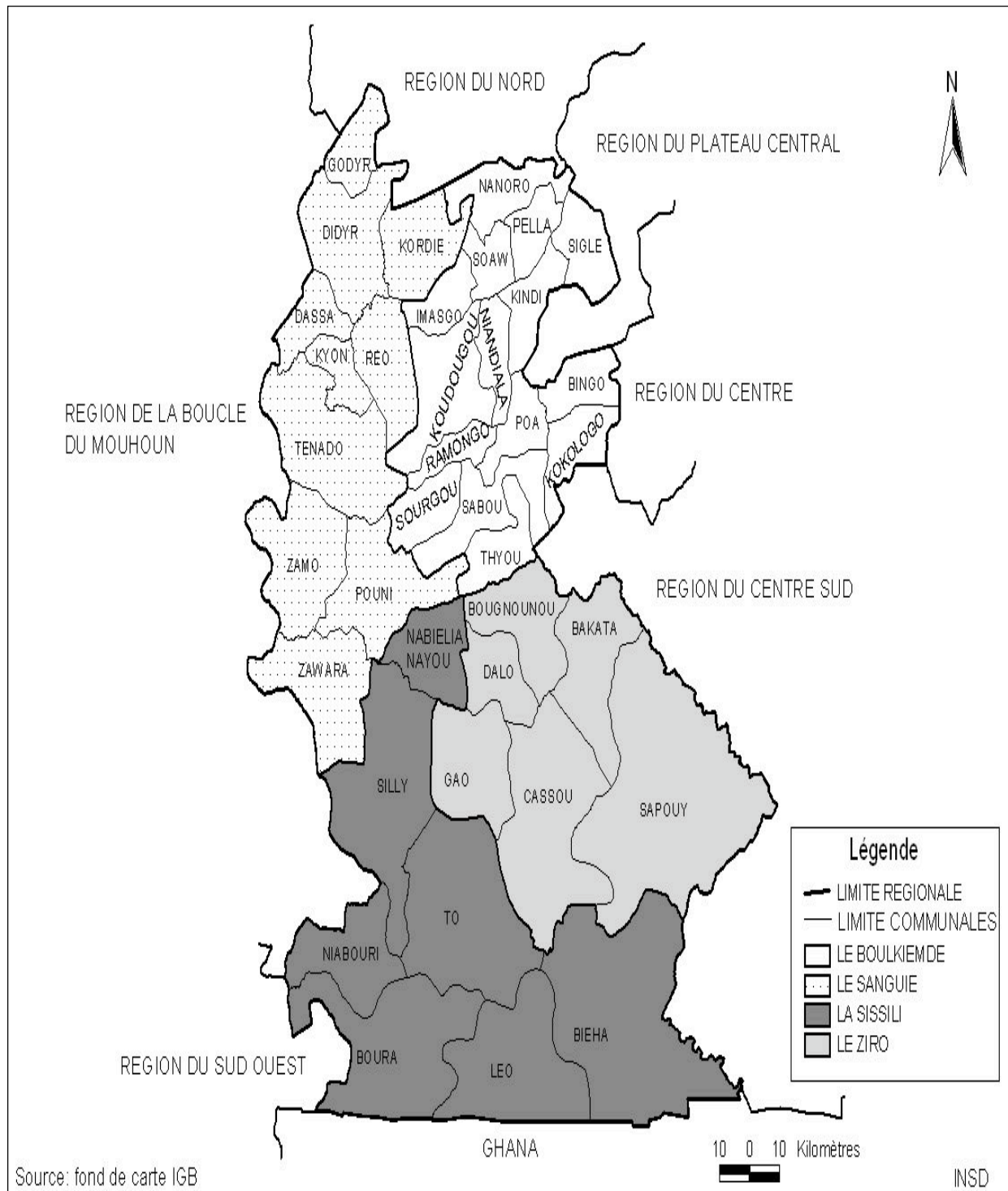
Graphique 11. 1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence .....	125
Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence .	125
Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat .....	129
Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage .....	130
Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson.....	132
Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.....	134
Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence.....	136
Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures .....	138
Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées .....	139
Graphique 12.8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés .....	141
Graphique 12.9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés.....	143



**TABLEAU SYNOPTIQUE**

INDICATEUR	VALEUR
<b>Indicateurs du Burkina Faso (Ensemble du pays)</b>	
Population totale	14 017 262
Population masculine	6 768 739
Population féminine	7 248 523
Population urbaine	3 181 967
Population rurale	10 835 295
Densité de la population (hbts/km <sup>2</sup> )	51,8
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	93,4
Taux d'urbanisation (%)	22,7
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	3,1
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,2
Espérance de vie à la naissance (années)	56,7
<b>Indicateurs de la région du Centre-Ouest</b>	
Population totale	1 186 566
Population masculine	546 825
Population féminine	639 741
Population urbaine	156 095
Population rurale	1 030 471
Densité de la population (hbts/km <sup>2</sup> )	28,9
Rapport de masculinité (Nombre d'hommes pour 100 femmes) (%)	96,7
Population des enfants de moins d'un an (0 an) (%)	3,4
Population des enfants de moins de 5 ans (0-4 ans) (%)	17,7
Population des enfants de 6 à 11 ans (%)	18,5
Population des enfants de 6 à 14 ans (%)	25,6
Population des enfants de moins de 15 ans (0-14 ans) (%)	46,6
Population des jeunes de 15 à 29 ans (%)	27,7
Population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	23,7
Population des femmes en union (%)	60,7
Taux d'urbanisation (%)	13,2
Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%)	4,8
Nombre moyen d'enfants par femme (ISF)	6,1
Nombre de naissances vivantes pour 1000 habitants (%0)	45,2
Nombre de ménages ordinaires	173 459
Taille moyenne des ménages	6,8
Taux brut de scolarisation des filles (%)	56,1
Taux brut de scolarisation des garçons (%)	65,1
Taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus	19,5
Taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus (%)	73,0
Proportion de personnes possédant un acte de naissance (%)	63,6
Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant un acte de naissance (%)	48,6
Nombre de résidents nés hors Burkina Faso	69 315
Nombre d'émigrés du Centre-Ouest résidant hors du Burkina Faso	46 194

Carte n°2 : Carte des provinces et communes de la région du Centre-Ouest



## INTRODUCTION

---

Limitée au Nord par la région du Nord, au Sud par la République du Ghana, à l'Est par les régions du Plateau Central, du Centre et du Centre-Sud et à l'Ouest par la Boucle du Mouhoun et la région du Sud-Ouest, la région du Centre-Ouest est située à l'Ouest du Burkina Faso. Elle couvre une superficie de 21 752,48 km<sup>2</sup>, soit 8 % du territoire national. Sa population est essentiellement composée de Mossi, Gourounssi et Peulh. Le Chef lieu de la région, Koudougou est situé à environ 100 km de Ouagadougou (la capitale du Burkina Faso).

Traversée par la voie ferroviaire Abidjan-Ouagadougou, la région occupe une position géographique favorable aux échanges commerciaux. Son chef lieu est une plaque tournante du commerce de produits agricoles avec le reste du Burkina Faso d'une part, et les pays voisins d'autre part. Les pays frontaliers comme la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali constituent un potentiel énorme de débouchés pour ces produits agricoles.

La région du Centre Ouest renferme également des activités industrielles et artisanales. En effet, quelques unités de production de biens ou de services marchands sont implantées sur son territoire. Il s'agit pour la plupart des unités de fabrication de produits textiles (FASOFANI,..) et de laiteries. Quant à l'artisanat, il regroupe diverses productions dont les principales sont la vannerie, la menuiserie, la sculpture, la poterie, le bâtiment et la teinture.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie pourrait pallier entre autre à cette insuffisance d'informations. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la Société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Les données du RGPH se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

La présente monographie est structurée en treize (13) chapitres comme suit :

- présentation du cadre physique et administratif de la région ;
- état et structures de la population ;
- caractéristiques socioculturelles de la population ;
- niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ;
- état matrimonial et nuptialité de la population ;
- activité économique de la population ;
- fécondité ;
- migration ;
- handicaps au sein de la population ;
- possession d'un acte de naissance ;
- caractéristiques des ménages ;
- caractéristiques de l'habitation.
- projection de population



## **CHAPITRE 1: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF**

---

### **Introduction**

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Ouest est l'une des treize régions (13) du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique et administratif de la région.

### **1.1 - PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE**

#### **1.1.1 – Relief et sols**

Le relief et le sol sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous peuplement de certaines terres.

##### **1.1.1.1 – le relief**

Le relief de la région du Centre-Ouest est composé essentiellement de deux unités topographiques que sont les plateaux et les plaines. Il est peu accidenté en général mais légèrement plus dans les provinces de la Sissili et du Sanguié. Ces unités ont des altitudes variant entre 200 et 400 m dans leur ensemble. En effet, dans la province du Sanguié, on rencontre « le mont Sanguié » qui culmine à 400 mètres d'altitude.

##### **1.1.1.2 – les sols**

Selon les critères de profondeur et de position physiographique, la région du Centre-Ouest se compose de divers types de sols. On y rencontre les sols hydromorphes (dans le Boulkiemdé et le Sanguié), les sols ferrugineux tropicaux lessivés (dans le Ziro et le Sanguié), les sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques épais meubles (dans le Sanguié), les sols sableux, les sols des bas-fonds limoneux et sableux, les sols ferrugineux et gravillonnaires (dans la Sissili). Les aléas climatiques et l'action de l'homme ont une grande influence sur la dégradation des sols.

#### **1.1.2 – Climat**

La région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud-soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien ayant une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm l'année. De façon générale, cette pluviométrie est mal répartie et irrégulière sur l'ensemble de la région. Cette situation n'est pas très favorable au bon développement des activités agro sylvo pastorales.

#### **1.1.3 – Végétation, faune et flore**

On rencontre dans la région du Centre-Ouest trois types de formations végétales que sont : la savane arbustive, la savane arborée, les forêts galeries. La savane arbustive se caractérise par des formations mixtes d'arbustes ne dépassant pas plus de 7 m de hauteur. Elle est présente dans toutes les provinces de la région. La savane arborée constituée d'arbres de 7 à 12 m avec un tapis graminéen, se rencontre surtout dans les provinces de la

Sissili et du Ziro. Quant aux forêts galeries, on les rencontre le long des cours d'eau et dans les quatre provinces. Les espèces les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia, le baobab.

La région du Centre-Ouest regorge d'une faune diversifiée. En effet, elle est essentiellement composée de buffles, d'éléphants, d'hypotragues, de bubales, de damalis, de phacochères, de singes, d'hyènes, de crocodiles, de lièvres, d'outards, de pintades ...etc. On constate de plus en plus une diminution voire la disparition aussi bien de certaines espèces animales que végétales à cause de l'action de l'homme.

### **1.1.4 – Hydrographie**

L'hydrographie de la région du Centre-Ouest se compose essentiellement de bas fonds, de fleuves et de leurs affluents. Le Nazino et le Mouhoun sont les deux grands fleuves de la région. Leurs affluents sont respectivement : le Bobo, le marigot de Koudougou et le Vranso pour le Nazino et la Sissili, le Kadiogo, le Kirou, le Kion, le Boulapoy, le Guébi et le Sélé pour le Mouhoun. A ces cours d'eau s'ajoutent également les eaux souterraines actuellement sous exploitées alors qu'une baisse du niveau des cours d'eau est observée depuis quelques années. On y rencontre aussi environs 190 barrages et retenues d'eau dans la région dont 35 sont permanents.

## **1.2 – SITUATION ADMINISTRATIVE**

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre-Ouest regroupe les provinces du Boulkiemdé, du Sanguié, de la Sissili et du Ziro qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Koudougou, Réo, Léo et Sapouy. Il compte en plus de ces quatre communes urbaines, trente quatre (34) communes rurales qui sont constituées de 556 villages. La plus grande province de la région est la Sissili qui couvre 32,9% de la superficie de la région et la plus petite province est le Boulkiemdé avec 19,6% de la superficie de la région. Les activités administratives déconcentrées du niveau provincial sont coordonnées par les Hauts-commissaires, celles du niveau régional par le Gouverneur.

### **Conclusion**

La région du Centre-Ouest fait frontière avec le Ghana au sud, la région du Nord au nord, la région du Centre et celle du Centre-Sud à l'Est, la région de la Boucle du Mouhoun et celle du Sud-Ouest à l'Ouest et enfin la région du Plateau Central au Nord-Est. Elle dispose d'atouts majeurs parfois insuffisamment ou non exploités : aménagement de terres irrigables, le tourisme, l'émigration de la population, ...etc.

## CHAPITRE 2: ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

### Introduction

L'état de la population donne le reflet de celle-ci à un moment donné et permet de la connaître dans ses différentes composantes. La connaissance de la structure de la population permet d'évaluer les différents besoins sociaux (santé, scolarisation, emploi...) liés à des groupes spécifiques et d'anticiper des problèmes qui résulteraient d'éventuels déséquilibres. Ce chapitre aborde essentiellement la structure par âge et par sexe de la population de la région du Centre- Ouest ainsi que sa répartition spatiale.

### Collecte des données

Le recensement de 2006 a collecté entre autres des informations sur les caractéristiques démographiques de la population. Les informations sur le sexe et l'âge des individus sont les principales variables de cette étude. En effet, ces variables sont essentielles voire transversales dans l'étude des phénomènes (sociaux, économiques, démographiques, etc.) touchant la population.

Les questions ayant permis de collecter ces informations sont les suivantes : pour l'âge, « quel est la date de naissance de (nom) » ? Cette date est inscrite en mois et année ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) ». Quant au sexe, l'agent recenseur observe l'individu ou demande le sexe et entoure le code correspondant.

### Définitions des concepts

Cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre.

**Résident (e) :** est résident (e), toute personne qui habituellement vit dans le ménage depuis plus de six (6) mois ou qui en a l'intention. La population résidente d'un territoire est celle qui vit habituellement sur ce territoire.

**Résident (e) absent (e) :** est résident (e) absent (e) toute personne qui vit habituellement dans le ménage recensé, mais qui est absente la nuit précédant le passage de l'agent recenseur, l'intéressé n'ayant pas l'intention ou l'absence ne devant pas excéder six (6) mois à l'extérieur du ménage. Dans le cas contraire, l'individu est considéré comme émigré<sup>1</sup>.

**Résident présent :** est considérée comme résident présent toute personne qui, habituellement réside dans le ménage depuis au moins six mois et qui a passé la nuit de référence dans le ménage. Si une personne vit dans le ménage depuis moins de six mois, avec l'intention d'y séjourner pendant six mois au moins, elle est considérée comme résident présent.

<sup>1</sup> Dans certains cas, les personnes absentes de leur ménage d'origine même pour moins de six mois ne seront pas enregistrées. Il s'agit des personnes faisant partie des ménages collectifs comme :

- Les détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Les travailleurs logés dans le baraquement temporaire de chantier ;
- Les militaires dans les casernes ;
- Les religieux dans les couvents et séminaires ;
- Les personnes se trouvant dans une situation analogue ;
- Les élèves et étudiants à l'internat au moment du recensement.

Les élèves ou étudiants fréquentant ailleurs et en vacances dans leur ménage d'origine au moment du recensement, sont recensés comme visiteur

**Visiteur** : est visiteur, la personne présente dans le ménage recensé, qui y a passé la nuit précédant l'interview mais qui n'y réside pas parce que sa résidence habituelle se trouve ailleurs.

**La population de droit** encore appelé **population résidente** : ce concept désigne les personnes qui résident habituellement dans un ménage. Ce sont les résidents présents et les résidents absents. Cette population fera objet de la présente analyse car avec elle, on saisit des situations plus permanentes sur lesquelles sont bâtis les projets et programmes de développement.

**La Population de fait** : la **population de fait** est l'ensemble des personnes résidentes présentes dans un ménage plus les visiteurs.

**L'âge** : l'**âge** est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

**Villes** : Dans la présente monographie, on considère comme villes, les quatre (4) chefs-lieux de province. La définition administrative retenue ici est donnée par le code général des collectivités territoriales (CGCT).

## 2.1 – ETAT DE LA POPULATION

Le recensement est une photographie de la population à un moment donné. L'exhaustivité de la collecte permet de disposer des informations sur l'ensemble de la population et de s'en servir à diverses fins. Ce sous chapitre est consacré aux caractéristiques de la population et son évolution.

### 2.1.1 - Volume global de la population et son évolution

Au recensement de 2006, il a été dénombré dans la région du Centre-Ouest 1 186 566 individus composés de 546 825 hommes (49,1 %) et de 639 741 femmes (50,9 %). Cette population est constituée de 14 753 visiteurs et de 1 186 566 résidents. Par rapport à la population résidente totale du pays (14 017 262), la région du Centre-Ouest compte pour 8,5 %. La suite des analyses sera basée sur la seule population résidente.

**Tableau 2.1 : Répartition de la population par milieu de résidence selon le sexe et l'année**

Milieu de résidence	2006			1996*	1985**
	Masculin	Féminin	Total		
Urbain	76 141	79 954	156 095	95 024	95 024
Rural	470 684	559 787	1 030 471	848 514	848 514
Ensemble	546 825	639 741	1 186 566	943 538	787 644

\*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

\*\*reconstitution de la région à partir des départements de 1985



La structure par sexe de la région du Centre-Ouest est semblable à la structure de l'ensemble de la population burkinabé. La population est composée d'environ 46,1 % d'hommes et de 53,9 % de femmes. La situation est pareille en milieu rural où on obtient 45,7 % d'hommes contre 54,3 % de femmes et en milieu urbain (48,8 % d'hommes contre 51,2 % de femmes). Le taux d'urbanisation de 13,2 % est en dessous du niveau observé au plan national (22,7 %).

Avec un taux d'accroissement intercensitaire entre 1996 et 2006 (2,3 %) inférieur à celui du pays (3,1 %), l'effectif de la population du Centre Ouest est passé de 787 644 en 1985 à 943 538 en 1996 pour atteindre 1 186 566 en 2006. A ce rythme, la population du Centre-Ouest va doubler en 2036.

## 2.1.2 – Répartition spatiale de la population

La distribution spatiale de la population permet de mieux comprendre le peuplement des unités administratives en vue des actions à entreprendre au profit de cette population.

### 2.1.2.1 – La population des provinces

La région du Centre-Ouest, rappelons-le, est composée de quatre (4) provinces : le Boulkiemdé, le Sanguié, la Sissili et le Ziro. La population de la province du Boulkiemdé est numériquement la plus importante de la région en terme d'effectif avec 505 206 résidents composés de 223 195 hommes et de 282 011 femmes. La province la moins importante est celle du Ziro avec 175 915 résidents composés de 84 785 hommes et de 91 130 femmes. Il en résulte que la population du Boulkiemdé est trois fois plus importante que celle du Ziro (Tableau 2.2).

**Tableau 2.2 : Répartition de la population par province selon le sexe**

Province	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Nombre d'hommes Pour 100 femmes
	Masculin	Féminin	Total		
Boulkiemdé	223 195	282 011	505 206	42,6	79,1
Sanguié	137 548	159 488	297 036	25,0	86,2
Sissili	101 297	107 112	208 409	17,6	94,6
Ziro	84 785	91 130	175 915	14,8	93,0
Total	546 825	639 741	1 186 566	100,0	85,5

Le nombre d'hommes pour 100 femmes est plus élevé dans la province de la Sissili que dans les trois autres provinces. Dans le Boulkiemdé par contre, il y a peu d'homme pour 100 femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par une forte sortie des hommes vers d'autres horizons.

### 2.1.2.2 – La population des communes

La répartition de la population par commune montre que Koudougou est la plus grande commune avec 11,6% de population comparé à la population totale. Elle est suivie respectivement par les communes de Réo (5,2 %) et de Sapouy (4,7 %). Les plus petites communes sont : Nébielianayou (0,6 %) dans la Sissili et Dalo (0,9 %) dans le Ziro.

Tableau 2.3 : Répartition de la population par commune

Commune	Effectif	Poids de chaque commune (%)	Nombre d'hommes pour 100 femmes
Bingo	15 857	1,3	77,2
Imasgo	22 498	1,9	76,8
Kindi	32 690	2,8	74,5
Kokologho	39 003	3,3	78,9
Koudougou	138 209	11,6	87,2
Nandiala	23 177	2,0	70,3
Nanoro	32 965	2,8	80,8
Pella	19 274	1,6	79,9
Poa	30 279	2,6	71,5
Ramongo	22 951	1,9	71,2
Sabou	45 432	3,8	77,3
Sigle	29 073	2,5	82,5
Soaw	15 994	1,3	75,5
Sourgou	13 709	1,2	77,5
Thyou	24 095	2,0	72,8
<b>Total Boulkiemdé</b>	<b>505 206</b>	<b>42,6</b>	<b>79,1</b>
Dassa	14 699	1,2	87,9
Didyr	40 955	3,5	85,2
Godyr	19 364	1,6	82,8
Kordie	18 281	1,5	80,4
Kyon	20 390	1,7	89,3
Pouni	39 236	3,3	81,3
Réo	61 960	5,2	90,3
Ténado	45 506	3,8	86,1
Zamo	15 548	1,3	87,0
Zawara	21 097	1,8	90,6
<b>Total Sanguié</b>	<b>297 036</b>	<b>25,0</b>	<b>86,2</b>
Biéha	30 112	2,5	98,9
Boura	24 547	2,1	97,4
Léo	51 037	4,3	97,7
Nébielianayou	7 679	0,6	81,0
Niabouri	18 958	1,6	94,8
Silly	28 465	2,4	90,1
To	47 611	4,0	92,1
<b>Total Sissili</b>	<b>208 409</b>	<b>17,6</b>	<b>94,6</b>
Bakata	28 077	2,4	92,1
Bougnounou	21 202	1,8	82,9
Cassou	40 038	3,4	96,8
Dalo	10 746	0,9	86,8
Gao	19 884	1,7	86,9
Sapouy	55 968	4,7	98,6
<b>Total Ziro</b>	<b>175 915</b>	<b>14,8</b>	<b>93,0</b>
<b>Total région</b>	<b>1 186 566</b>	<b>100,0</b>	<b>85,5</b>

Le tableau 2.3 montre une fois de plus l'inégalité des effectifs d'hommes et de femmes au niveau désagrégé. On remarque que dans la totalité des communes, les rapports de masculinité sont en deçà de 100, ce qui indique un déficit d'hommes dans ces unités administratives.

Les rapports de masculinité les plus élevés se rencontrent dans les communes de Sapouy (98,6 %) et de Biéha (98,9 %). Les communes de Poa (71,5 %) et de Ramongo (71,2 %) qui enregistrent les plus petits rapports de masculinité se trouvent dans la province du Boulkiemdé.

### **2.1.3 - Densité des provinces et des communes**

La densité d'une entité administrative est un indice synthétique de peuplement. Il exprime la pression démographique qui s'exerce sur un territoire donné. Le calcul de la densité à différent niveau géographique permet ainsi de mettre en relief les disparités de peuplement.

#### **2.1.3.1 – La densité des provinces**

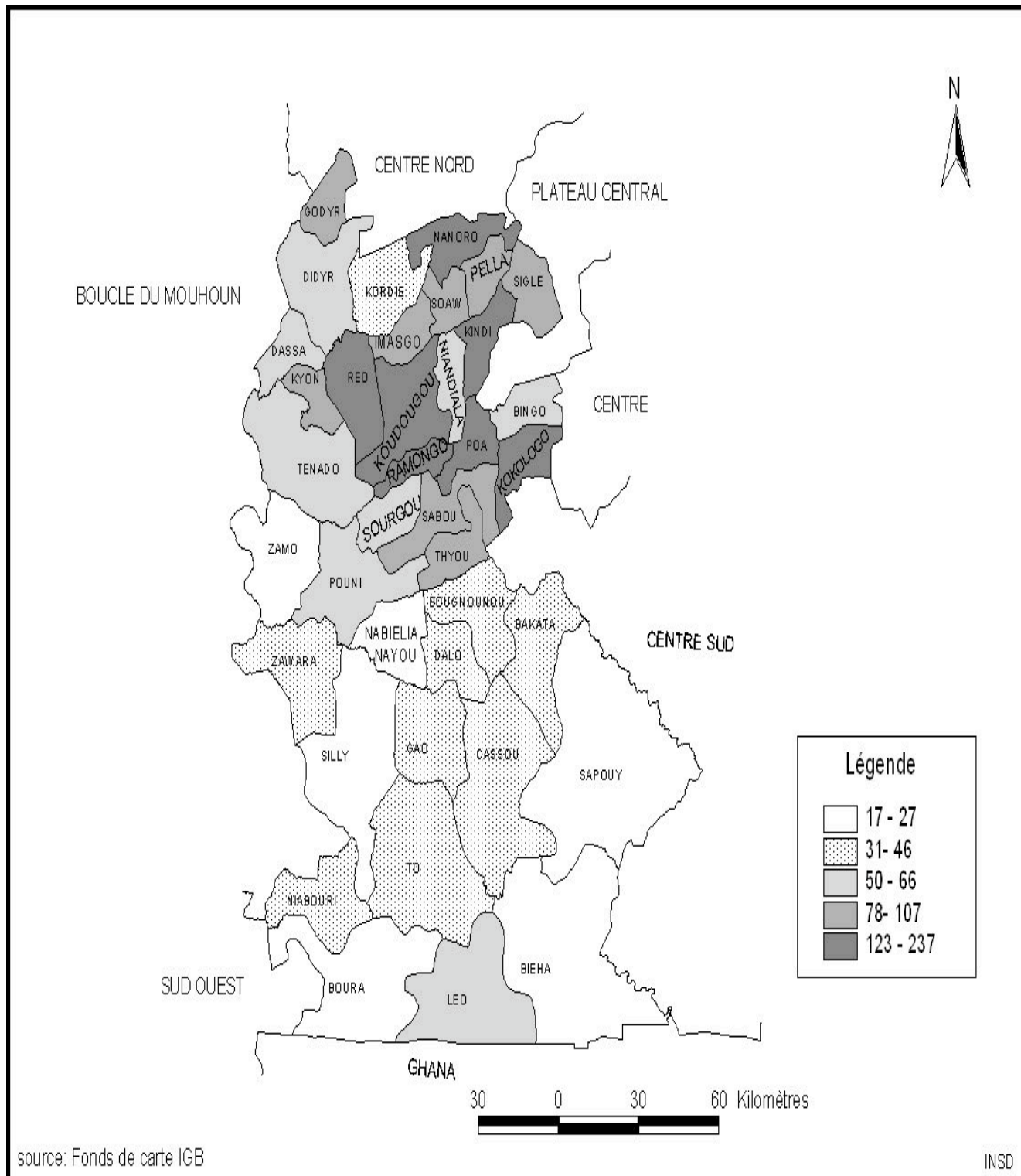
La population de la région du Centre-Ouest se répartie sur une superficie de 21 753 Km<sup>2</sup> (BNDT, 2002); ce qui donne une densité moyenne de 54,5 habitants (hbts) au km<sup>2</sup>. Cette densité connaît des disparités au niveau des provinces.

En effet la densité de population de la province du Boulkiemdé est de 118,2 hbts au km<sup>2</sup> alors qu'elle a la plus petite superficie de la région. Cet important peuplement pourrait s'expliquer par le fait que la province abrite le chef lieu de région (Koudougou) et où se concentrent la plupart des structures administratives et autres activités de commerce et d'industries (industrie textile), gare ferroviaire (Sitarail) etc. La Sissili qui occupe la plus grande superficie connaît par contre la plus faible densité (29,4 hbts au km<sup>2</sup>).

Si au niveau provincial on observe une si grande différence, qu'en est-il alors au niveau communal ?

#### **2.1.3.2 – La densité des communes**

Les inégalités de densité sont plus prononcées au niveau des communes. En effet, il y'a une variation de points entre la densité la plus forte constatée dans la commune de Koudougou (237,0 hbts / km<sup>2</sup>) et la densité la plus faible observée dans la commune de Biéha (17,2 hbts / km<sup>2</sup>).

Carte n°3 : Carte de densité (hbts / km<sup>2</sup>) des communes de la région du Centre Ouest

On peut distinguer trois (3) groupes de communes à densités intermédiaires entre ces densités extrêmes. Le premier groupe est constitué entre autres de Koudougou, Imasgo, Kyon, Réo, etc. (densité supérieure à 100 hbts/km<sup>2</sup>). Le deuxième groupe est composé des communes de Léo, Ténado, Pella, Nandiala etc. qui ont des densités comprises entre 50,0 et 100 habitants au Km<sup>2</sup>. Le dernier groupe de communes a des densités inférieures à 50,0 habitants au Km<sup>2</sup>. Il s'agit de Gao, Sapouy, Dalou, Sily...etc.

## **2.2 – STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE**

Pour rendre compte de la structure par sexe et âge, plusieurs indicateurs tels que l'âge moyen, l'âge médian, le rapport de masculinité, sont calculés. Il sera également construit des graphiques qui donnent les variations générales telles que les pyramides des âges, et les courbes de rapport de masculinité.

### **2.2.1 – Ensemble de la population de la région**

La population de la région est aussi jeune que la population du pays. En effet, plus de la moitié (58,6 %) de la population a moins de 20 ans, et l'âge moyen est de 22,0 ans contre 21,7 ans au niveau national (Tableau 2.4). On observe également en milieu urbain tout comme en milieu rural, la jeunesse de la population. Cependant, la population du milieu rural est plus jeune que celle du milieu urbain. En effet, l'âge moyen et l'âge médian, sont respectivement de 21,9 ans et 15,2 ans en milieu rural, contre 22,7 ans et 18,5 ans en milieu urbain. En considérant les groupes d'âges fonctionnels <sup>2</sup>(NGWE. E, 2006), ce constat se confirme davantage car les enfants de moins de 15 ans constituent 48,1 % de la population totale.

---

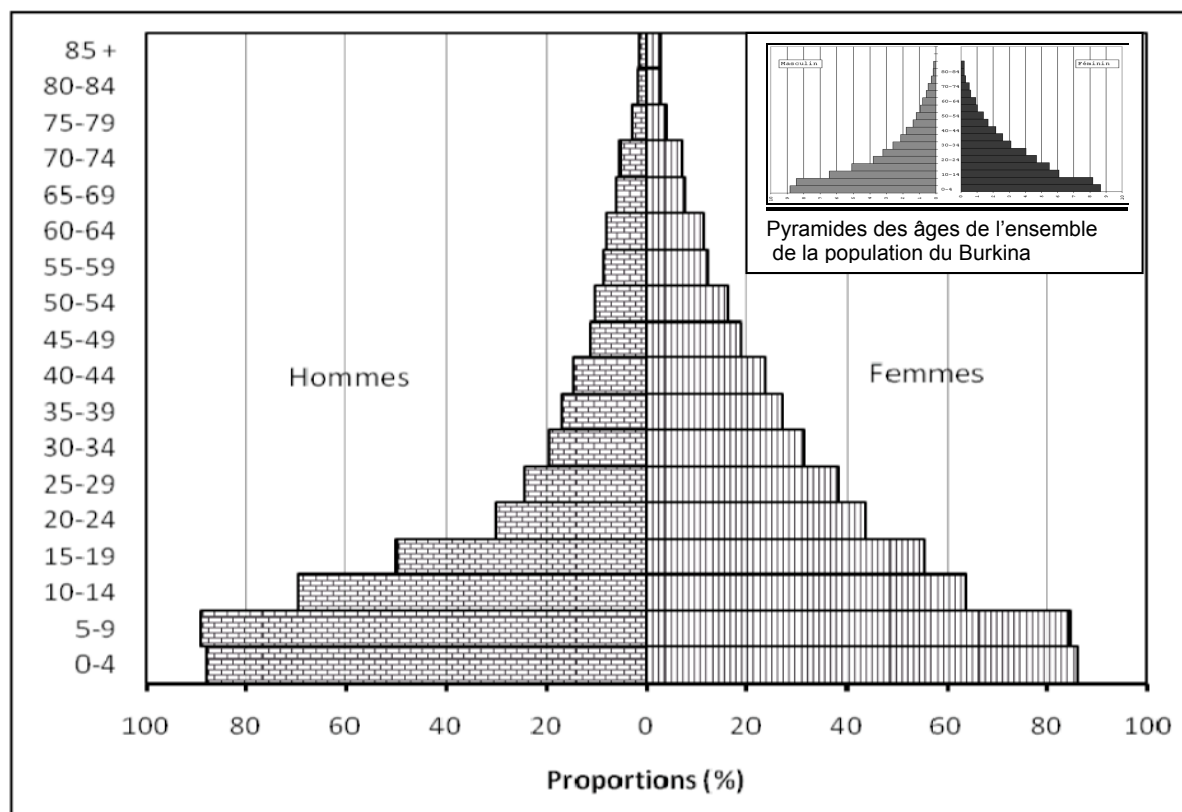
<sup>2</sup> Ce sont des groupes d'âges qui traduisent les besoins spécifiques de la population.

**Tableau 2.4 : Répartition de la population par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe (en pour 1000)**

Groupe d'âges	Ensemble			Urbain			Rural		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
0-4	88,0	86,1	174,1	68,8	66,6	135,3	90,9	89,0	179,9
5-9	88,9	84,6	173,5	67,5	67,7	135,1	92,2	87,1	179,3
10-14	69,5	63,6	133,2	65,0	65,1	130,1	70,2	63,4	133,6
15-19	50,0	55,5	105,4	68,6	69,0	137,7	47,1	53,4	100,6
20-24	30,3	43,7	74,0	53,4	55,7	109,1	26,8	41,9	68,7
25-29	24,2	38,2	62,4	36,8	40,1	76,9	22,3	37,9	60,2
30-34	19,7	31,2	50,9	30,7	30,3	61,1	18,1	31,3	49,4
35-39	17,1	27,2	44,3	24,4	23,4	47,7	16,0	27,8	43,8
40-44	14,5	23,5	38,0	18,0	20,1	38,1	13,9	24,1	38,0
45-49	11,4	19,0	30,4	12,6	16,0	28,6	11,2	19,4	30,7
50-54	10,5	16,3	26,7	10,6	14,0	24,6	10,5	16,6	27,0
55-59	8,7	12,2	20,9	9,1	11,1	20,1	8,7	12,4	21,1
60-64	8,2	11,5	19,7	6,8	8,9	15,7	8,4	11,9	20,3
65-69	6,1	7,7	13,8	4,9	7,0	11,9	6,3	7,8	14,0
70-74	5,4	6,9	12,3	4,0	6,2	10,1	5,6	7,0	12,6
75-79	3,0	3,8	6,8	2,1	3,3	5,3	3,2	3,9	7,0
80-84	1,8	2,8	4,6	1,2	2,2	3,4	1,9	2,9	4,8
85 +	1,7	2,9	4,5	0,8	2,2	3,1	1,8	3,0	4,8
N.D.	1,9	2,5	4,4	2,6	3,4	6,0	1,8	2,3	4,2

En analysant la répartition selon le sexe, il s'avère que la population féminine est aussi jeune que la population masculine avec des âges moyen et médian respectifs de 23,5 ans et 18,0 ans chez les femmes contre 20,2 ans et 13,8 ans chez les hommes.

**Graphique 2.1 : Pyramide par groupe d'âges de la population totale de la région du Centre-Ouest.**

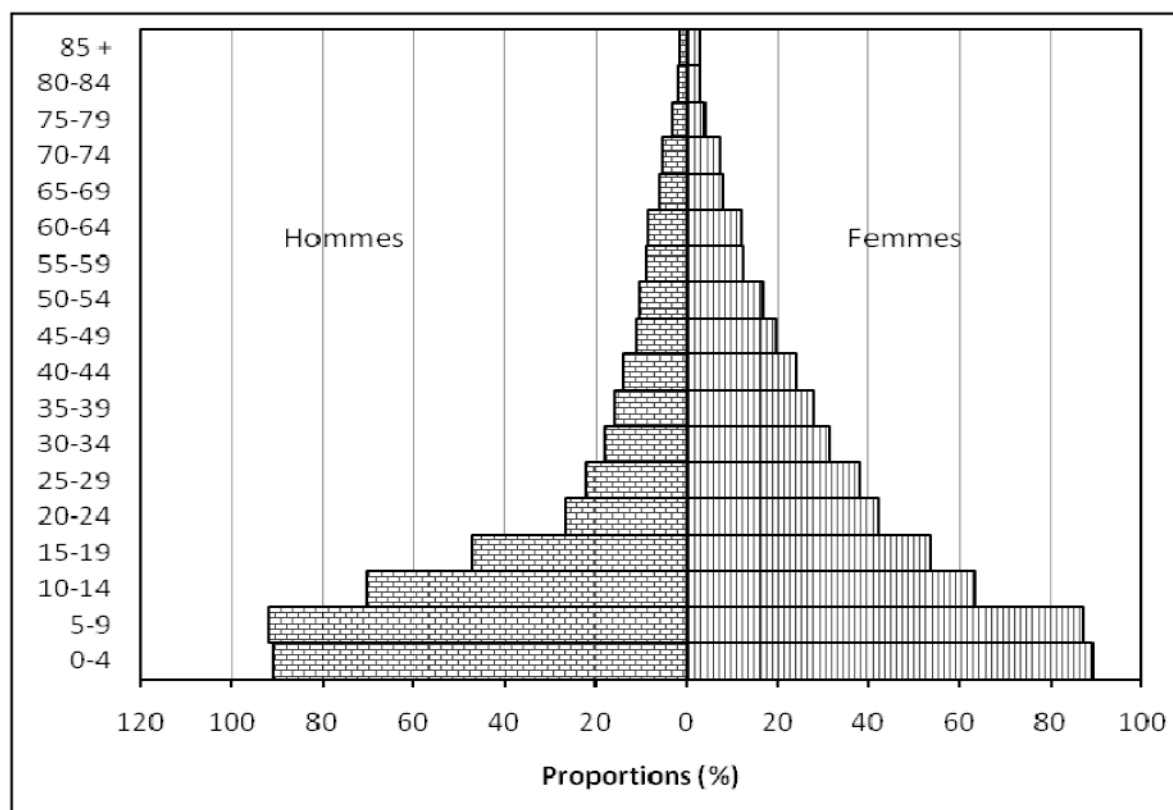


Avec à peu près la même forme que la pyramide de l'ensemble de la population du Burkina, cette pyramide est caractéristique d'une population à fortes fécondité et mortalité. En effet, elle a une base large qui est la résultante de la fécondité élevée et un sommet effilé qui est le résultat de la forte mortalité aux âges élevés. Ainsi, La pyramide une fois de plus, met en exergue, la jeunesse de la population dans la région du Centre-Ouest.

Par ailleurs, on observe dans l'ensemble, une décroissance régulière des effectifs. Cependant, on observe un décalage important entre les groupes d'âges 5-9 ans et 10-14 ans. Avant 15 ans, il y a plus de garçons que de filles. Au-delà de cet âge et ce, jusqu'à 54 ans, avec la migration masculine aux tranches d'âges actifs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. A partir de 55 ans, il y a à peu près autant d'hommes que de femmes et cela peut s'expliquer par la faible mobilité des personnes âgées.

### 2.2.2 – Population urbaine

L'examen de la pyramide des âges de la population urbaine indique une base retrécie, un sommet effilé et des échancrures par endroits (graphique 2.2). On observe des saillies à 15-19 ans et 20-24 ans.

**Graphique 2.2 : Pyramide par groupe d'âges de la population urbaine.**

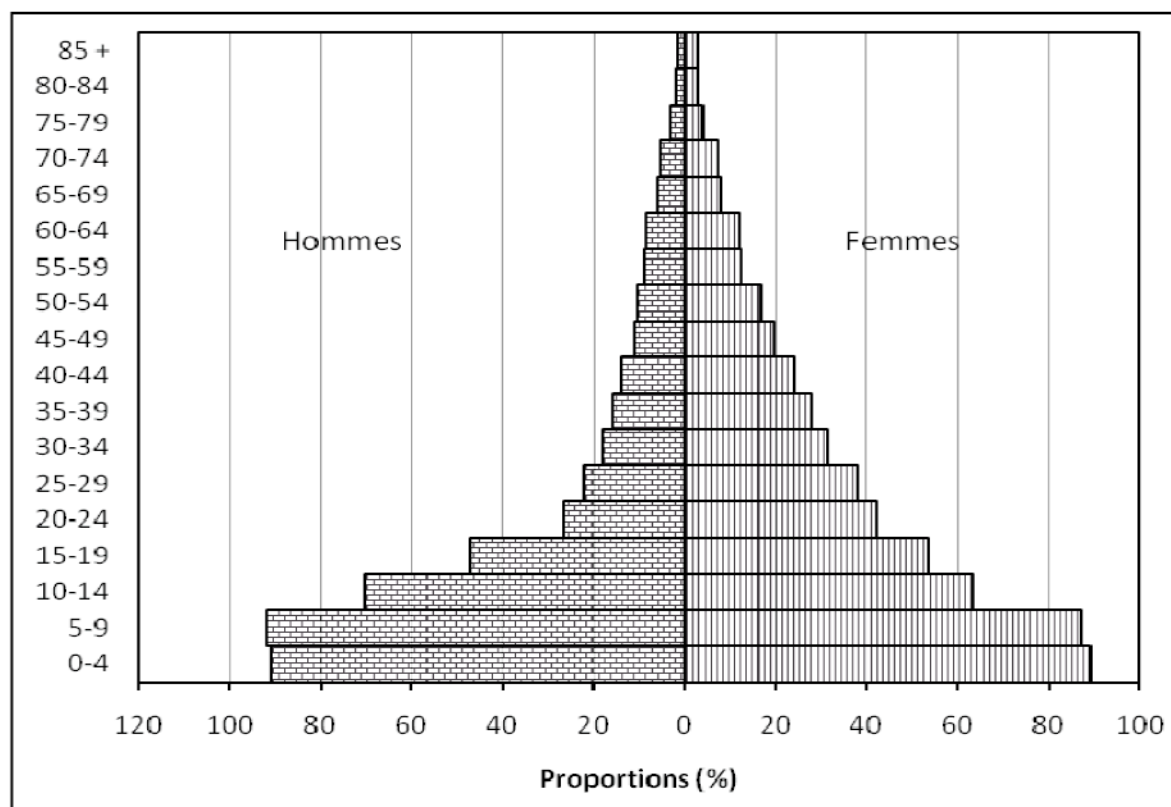
Ce résultat pourrait s'expliquer par une migration des enfants quittant le milieu rural pour fréquenter l'école dans le milieu urbain d'une part, et par l'exode rural d'autre part.

On constate qu'il y a légèrement plus d'hommes que de femmes en ville jusqu' à 35 ans environ. Au-delà de cet âge, la proportion de femme est plus élevée par rapport à celle des hommes. Cela pourrait s'expliquer par la migration des hommes vers d'autres localités à la recherche du mieux être. La faible proportion des personnes âgées peut s'expliquer en partie par le retour des migrants de la ville vers leur lieu d'origine une fois la retraite acquise.

### 2.2.3 – Population rurale

La pyramide des âges de la population rurale est presque identique à la pyramide des âges de la population régionale de part sa forme et sa structure. La base très large est le fruit de la forte fécondité et l'effilement rapide de son sommet, le résultat d'une forte mortalité qui va croissant aux âges avancés.



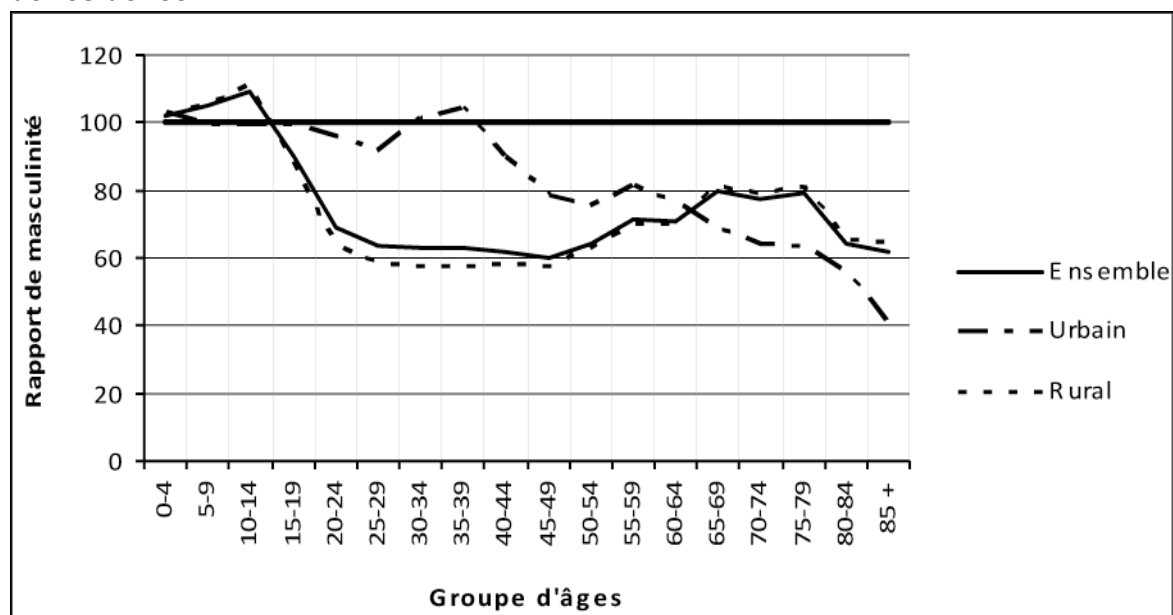
**Graphique 2.3 : Pyramide des âges de la population rurale.**

La décroissance rapide des effectifs des groupes d'âges 5-9 ans confirme l'hypothèse évoquée précédemment pour expliquer les perturbations observées dans la pyramide des âges de la population urbaine.

### 2.2.4 - Rapport de masculinité

La courbe des rapports de masculinité par groupe d'âges montre que le nombre d'hommes pour 100 femmes varie selon l'âge et le milieu de résidence (graphique 2.4). Lorsqu'on considère l'ensemble de la région, on observe que cette courbe est au-dessus de la barre de 100 entre 0 et 14 ans. A partir de 15 ans, il y a un déficit d'hommes. Ces variations seraient la résultante de la migration aux âges actifs et de la surmortalité masculine aux âges avancés.

**Graphique 2.4 : courbes des rapports de masculinité (%) de la population par milieu de résidence**



Le rapport de masculinité varie selon le milieu de résidence ; en milieu urbain il est inférieur à celui du milieu rural dans les tranches d'âges 0-15 ans et 65 ans ou plus, tandis qu'entre 15 à 64 ans, c'est le contraire qui s'observe. Cette variation s'explique par l'exode rural conduisant à un déficit d'hommes dans le milieu rural aux âges actifs et à un excédent dans le milieu urbain.

### Conclusion

En résumé, la population de la région du Centre-Ouest représente 8,5 % de la population totale du Burkina Faso. Elle est composée en majorité de jeunes avec 72,3 % qui ont moins de trente ans. Le rapport homme/femme en faveur des femmes dans l'ensemble de la région cache des disparités entre les communes et les milieux de résidence. La prédominance féminine est remarquable surtout aux âges actifs (15-64 ans). La population est inégalement répartie sur le territoire de la région : la pression démographique est plus forte dans la province du Boulkiemdé que dans les autres.

## CHAPITRE 3: CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

---

### Introduction

En dehors du fait qu'elles permettent une bonne identification des individus et des groupes sociaux, les caractéristiques socioculturelles constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques, démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

### *Collecte des données*

Les questions posées lors du RGPH-2006 pour saisir les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (Nom) ? Quelle est la nationalité de (Nom) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (Nom) ?

### *Définition des concepts opératoires*

Pour une meilleure compréhension du lecteur, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

**Religion** : la religion est l'ensemble de croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religions. Cependant, au cours du RGPH 2006, pour les enfants de moins de six ans il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

**Langue parlée** : il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été renseignée sur les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus. En ce qui concerne la région du Centre-Ouest, nous considérons les principales langues parlées que sont le Mooré, le Lyélé et le Nuni (Nounouma).

**Nationalité** : la nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. Nous distinguerons la nationalité burkinabè, celle de quelques pays limitrophes et des autres nationalités.

### 3.1 - CROYANCES RELIGIEUSES

La religion réunit des individus autour d'un certain nombre de principes et de valeurs qui peuvent influencer les comportement et attitudes des adeptes.

### 3.1.1 - Composition de la population selon la religion

Dans la région du Centre-Ouest, les musulmans sont les plus nombreux avec 40,2 % de la population suivent les catholiques (31,6) % et les animistes (20,2 %). Les autres religions sont faiblement représentées. Ce constat est également valable au niveau des provinces.

**Tableau 3.1 : Répartition (%) de la population par province selon la religion**

Provinces	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Boulkiemdé	21,5	32,4	37,6	7,7	0,5	0,3	100
Sanguié	24,2	20,8	44,4	7,8	0,8	2,0	100
Sissili	15,9	65,8	12,7	4,9	0,4	0,3	100
Ziro	14,8	65,1	14,9	4,6	0,5	0,2	100
Total	20,2	40,2	31,6	6,8	0,6	0,7	100

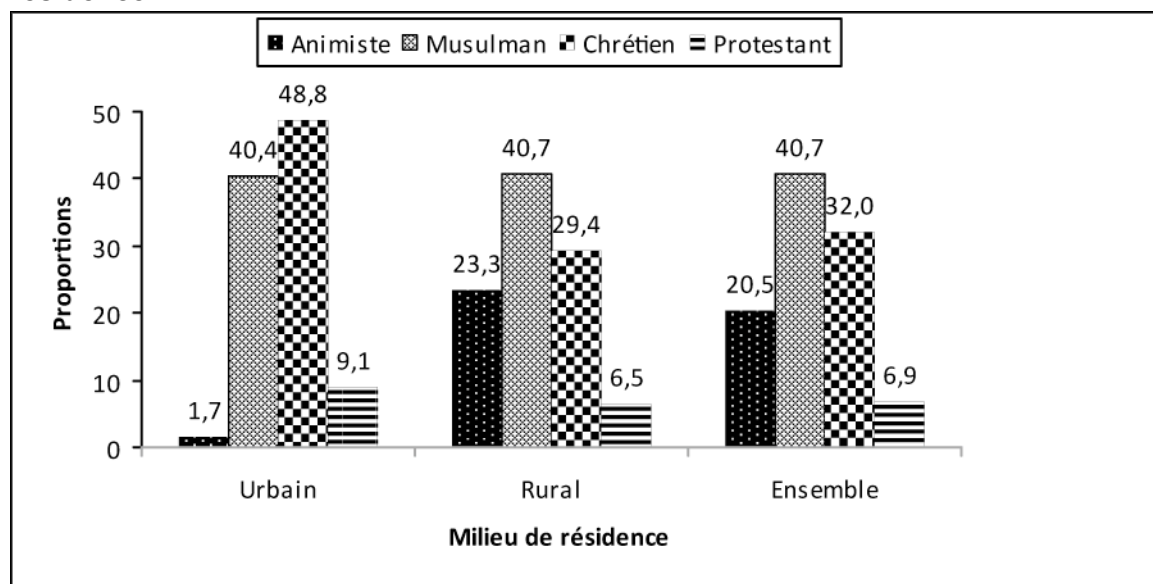
### 3.1.2 - Appartenance religieuse et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.2 indique que la religion musulmane (40,2 %) est la plus importante numériquement en milieu rural. Elle est suivie par les catholiques (29,0 %) puis les animistes (23,0 %). Les catholiques (48,2 %) sont plus nombreux en ville, ensuite viennent les musulmans (41,0 %) et les protestants (9,0%). Les autres religions sont toujours faiblement représentées au niveau du milieu de résidence.

**Tableau 3.2 : Répartition de la population (%) par milieu de résidence selon la religion**

Milieu de résidence	Religion						Total
	Animiste	Musulman	Catholique	Protestant	Autre	Sans religion	
Urbain	1,7	40,0	48,2	9,0	0,9	0,3	100
Rural	23,0	40,2	29,0	6,4	0,5	0,8	100
Ensemble	20,2	40,2	31,6	6,8	0,6	0,7	100

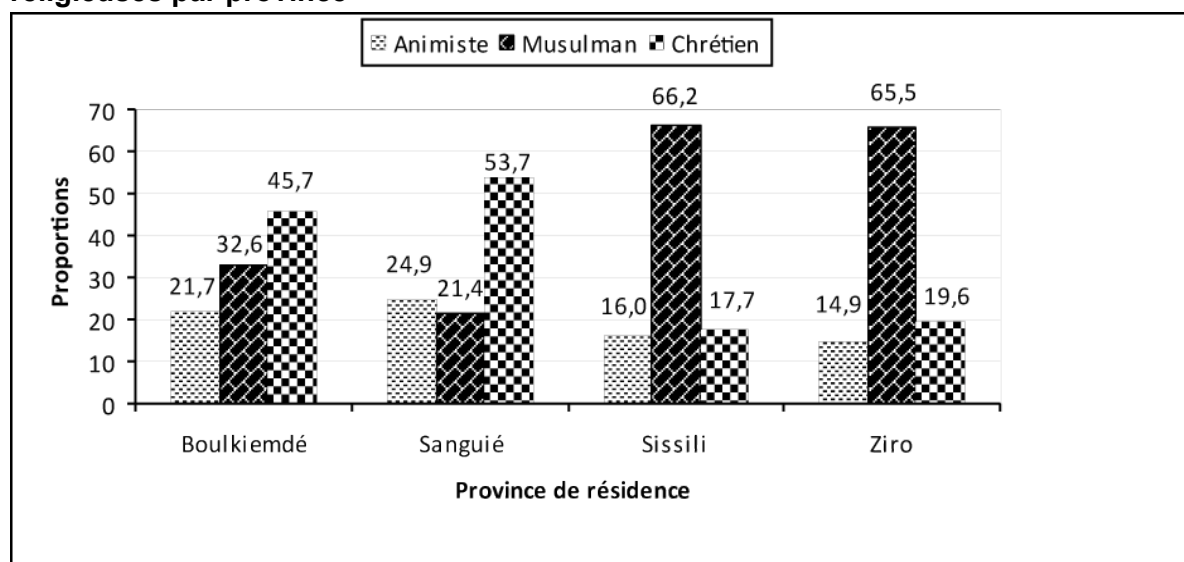
**Graphique 3.1 : Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence**



### 3.1.3 – Communautés religieuses des provinces

Il ressort du graphique 3.2 que la communauté musulmane est plus représentée dans les provinces du Ziro (66,2 %) et de la Sissili (65,5 %). Par contre dans les deux autres provinces, ce sont les catholiques qui sont les plus nombreux (Boulkiemdé 45,7 %, Sanguié 53,7 %). C'est dans le Sanguié qu'on rencontre plus d'animistes (24,9 %) par rapport aux autres provinces de la région.

**Graphique 3.2 : Répartition (%) de la population des trois principales communautés religieuses par province**



### 3.1.4 - Structure par sexe et âge des principales communautés religieuses

Le tableau 3.3 indique que la religion musulmane est plus pratiquée quel que soit le sexe pour les trois premières générations. Ce constat est vrai au niveau seulement du sexe masculin. La proportion de femmes chrétiennes est très élevée à 60 ans ou plus. Le contraire est observé chez les hommes.

En ce qui concerne la religion animiste, on constate en dehors des 0-14 ans (la même représentativité), que leur proportion augmente avec le temps aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Les autres religions ont des proportions identiques quel que soit le sexe et la génération.

**Tableau 3.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges et sexe selon les principales communautés religieuses**

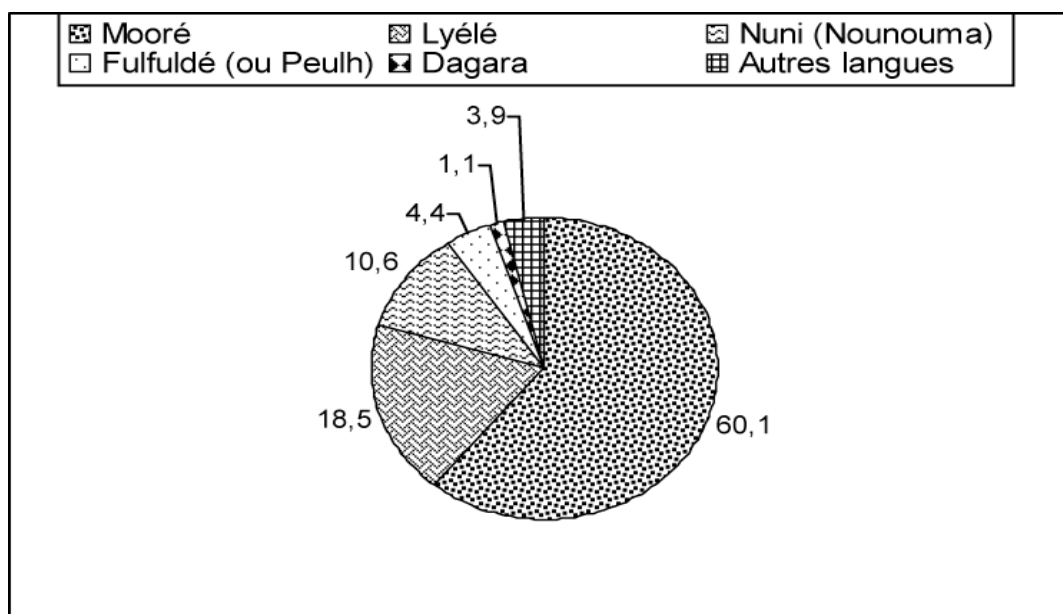
Groupe d'âges	Sexe	Religions				Total
		Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
0-14	Masculin	20,2	41,3	38,1	0,4	100
	Féminin	19,6	41,2	38,8	0,4	100
15-39	Masculin	16,0	43,9	39,6	0,6	100
	Féminin	18,2	41,7	39,6	0,5	100
40-59	Masculin	22,4	40,4	36,9	0,4	100
	Féminin	25,6	34,2	39,7	0,5	100
60 +	Masculin	39,2	34,5	26,0	0,4	100
	Féminin	29,5	27,8	42,1	0,6	100
ND	Masculin	18,1	32,4	30,6	18,8	100
	Féminin	18,6	31,9	34,3	15,2	100
Total	Masculin	20,2	41,6	37,7	0,6	100
	Féminin	20,5	39,6	39,4	0,6	100

## 3.2 - CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Les principales langues parlées dans une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

### 3.2.1 - Population et langue parlée

On constate d'une manière générale que le Mooré (60,1 %) est la langue nationale la plus parlée dans la région du Centre-Ouest. Elle est suivie en deuxième position par le Lyélé (18,5%), et le Nuni intervient en troisième position avec 10,6 %. Les autres langues sont parlées à 3,9 %. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.3.

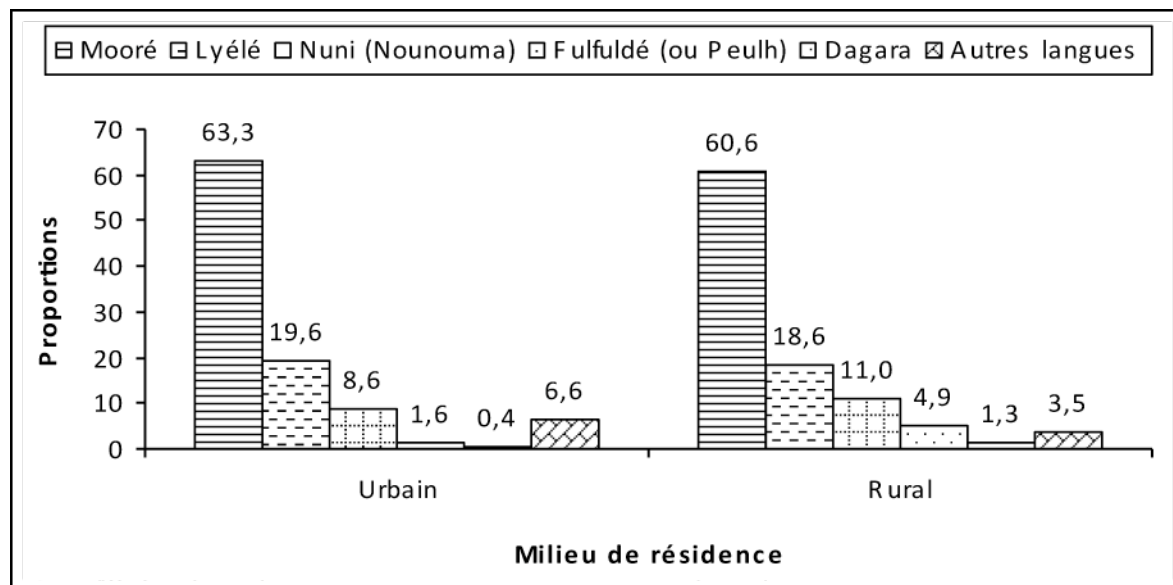
**Graphique 3.3 : Répartition (%) de la population selon les principales langues parlées**

### 3.2.2 - Langue parlée et milieu de résidence

L'examen du tableau 3.4 montre une disparité de la langue parlée par rapport au milieu de résidence. En effet, le Mooré (62,1 %), le Lyélé (19,2 %) et le Nuni (8,4 %) sont les langues les plus couramment parlées en ville. Ce constat est également valable au niveau du milieu rural. Ces résultats sont illustrés par le graphique 3.4.

**Tableau 3.4 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon le milieu de résidence**

Langues parlées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Mooré	62,1	59,9	60,1
Lyélé	19,2	18,4	18,5
Nuni (Nounouma)	8,4	10,9	10,6
Fulfuldé (ou Peulh)	1,5	4,9	4,4
Dagara	0,3	1,3	1,1
Autres langues	6,5	3,5	3,9
ND	1,9	1,2	1,3
Total	100	100	100

**Graphique 3.4 : Répartition (%) de la population par la langue parlée selon le milieu de résidence**

### 3.2.3 – Langue parlée et province de résidence

La langue parlée présente une diversité par rapport à la province de résidence. En effet, en dehors du Sanguié, le Mooré est la langue la plus parlée dans les trois autres provinces, avec 91,9 % dans le Bouleba. La deuxième langue parlée dans la région est le Lyélé, particulièrement dans le Sanguié avec 68,9 %. Ensuite vient le Nuni avec respectivement dans le Ziro 17,4 %, le Sanguié 13 % et la Sissili 27,4 %.

**Tableau 3.5 : Répartition (%) de la population par langue parlée selon la province**

Langues parlées	Provinces				
	Bouleba	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Mooré	91,9	13,0	44,6	65,9	60,1
Lyélé	2,7	68,9	0,7	0,1	18,5
Nuni (Nounouma)	0,1	13,0	27,4	17,4	10,6
Fulfuldé (ou Peulh)	0,8	2,1	9,8	12,6	4,4
Dagara	0,1	0,0	6,3	0,1	1,1
Autres langues	3,3	1,4	10,3	2,1	3,9
ND	1,2	1,5	0,8	1,8	1,3
Total	100	100	100	100	100

### 3.2.4 - Structure par âge de la population des principales langues parlées

On constate d'une manière générale que parmi les principales langues parlées dans la région du Centre Ouest le Mooré est la plus importante à 60,1 %. Les autres langues sont le Lyélé (18,5 %) et le Nuni (10,6 %). Ce constat au niveau régional, est aussi valable au niveau des générations. En effet, quelle que soit la génération, le Mooré reste la langue la plus parlée, suivie du Lyélé et enfin du Nuni. Le Peul et les autres langues ont des



proportions sensiblement identiques. Le Dagara est très faiblement parlé dans cette région (Tableau 3.6).

**Tableau 3.6 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par groupe d'âges selon les principales langues parlées**

Groupe d'âges	Principales langues parlées						Total
	Mooré	Lyélé	Nuni (Nounouma)	Fulfuldé (ou Peulh)	Dagara	Autres langues	
0-14 ans	61,3	18,7	10,7	4,5	1,2	3,5	100
15-39 ans	59,9	18,5	10,9	4,9	1,2	4,6	100
40-59 ans	61,8	18,4	10,8	4,1	1,1	3,8	100
60 ans ou plus	62,4	21,3	9,8	2,9	0,8	2,8	100
ND	61,3	23,6	9,3	2,2	0,7	2,9	100
Total	60,9	18,8	10,7	4,5	1,2	3,9	100

### 3.3 – CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. En l'absence d'un fichier de population, le recensement est l'une des meilleures sources d'information pour renseigner sur ces étrangers.

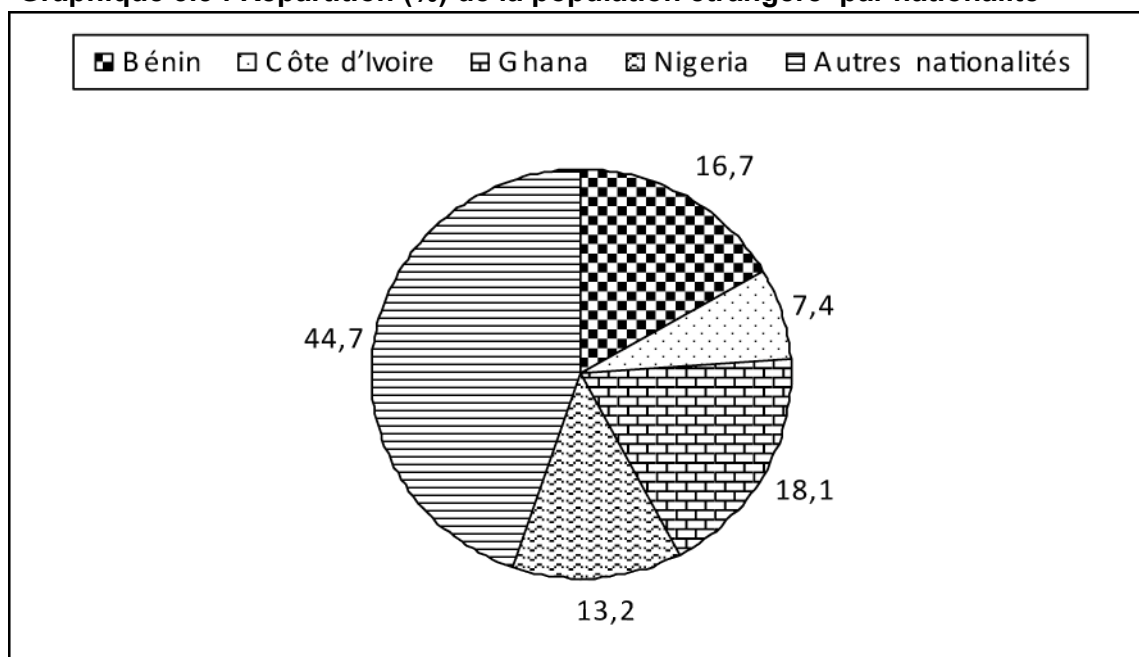
#### 3.3.1 - Volume des différentes nationalités

Dans la région du Centre Ouest, la grande majorité des résidents sont de nationalité burkinabé (99,9 %) contre 0,1 % pour les étrangers. Ce constat est valable pour l'ensemble des provinces. Quant aux étrangers, bien qu'ils soient moins représentés, c'est particulièrement dans la Sissili qu'on les rencontre plus. Cela pourrait s'expliquer par le fait que cette province soit une zone frontalière notamment avec le Ghana.

**Tableau 3.7 : Répartition de la population par nationalité selon la province**

Nationalité	Boulkiemdé		Sanguié		Sissili		Ziro		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Burkina Faso	504 256	99,9	296 436	99,9	207 912	99,8	175 731	100,0	1 184 335	99,9
Etrangers	588	0,1	190	0,1	359	0,2	70	0,0	1207	0,1
Total	504 844	100	296 626	100	208 271	100	175 801	100	1 185 542	100

Les étrangers, au nombre de 1 207 proviennent principalement; du Ghana (18,1 %), du Bénin (16,7 %), du Nigeria (13,2 %) et de la Côte d'Ivoire (7,4 %).

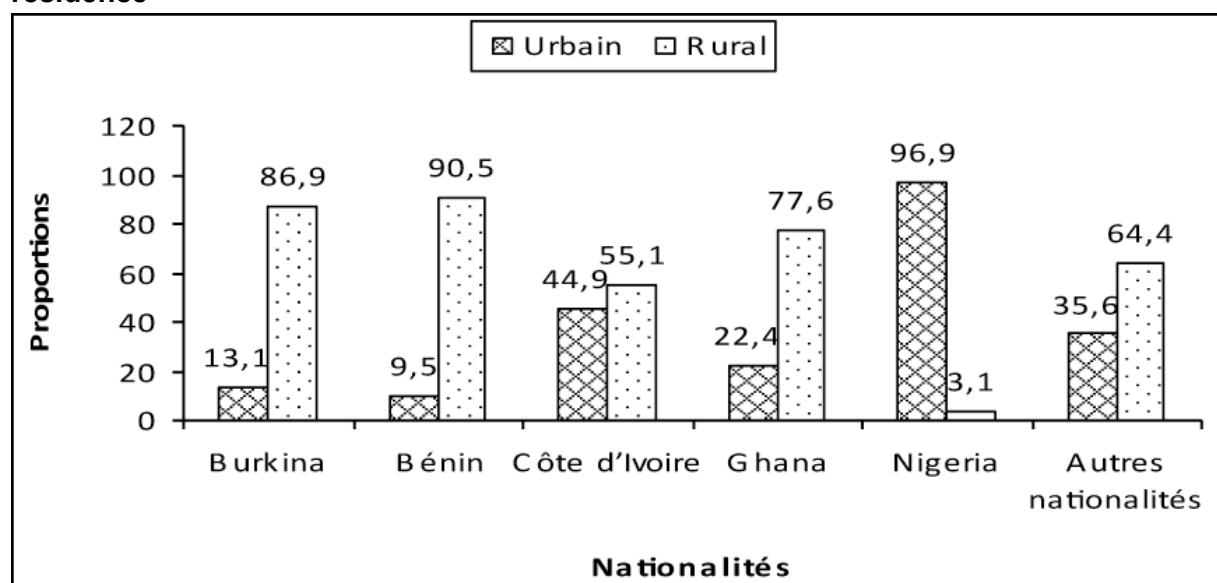
**Graphique 3.5 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité**

### 3.3.2 Structure de la population selon la nationalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, le tableau 3.8 indique que près de 86,0 % de la population du Centre Ouest toute nationalité confondue résident en milieu rural contre près de 13,2 % en milieu urbain. On observe par ailleurs que les burkinabé, les béninois, les ivoiriens, les ghanéens et les « autres nationalités » résident plus en campagne avec respectivement 86,9 % ; 90,5 % ; 55,1 %, 77,6 % et 64,4 % alors que les nigériens sont plus représentés en ville avec 96,9 %. Ce qui voudra dire que les premiers travaillent plus dans le secteur primaire et que les seconds sont occupés dans les activités urbaines. L'illustration de ces résultats est faite par le graphique 3.6.

**Tableau 3.8 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

Nationalité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Burkina Faso	13,1	86,9	100
Bénin	9,5	90,5	100
Côte d'Ivoire	44,9	55,1	100
Ghana	22,4	77,6	100
Nigeria	96,9	3,1	100
Autres nationalités	35,6	64,4	100
ND	20,7	79,3	100
Total	13,2	86,8	100

**Graphique 3.6 : Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence**

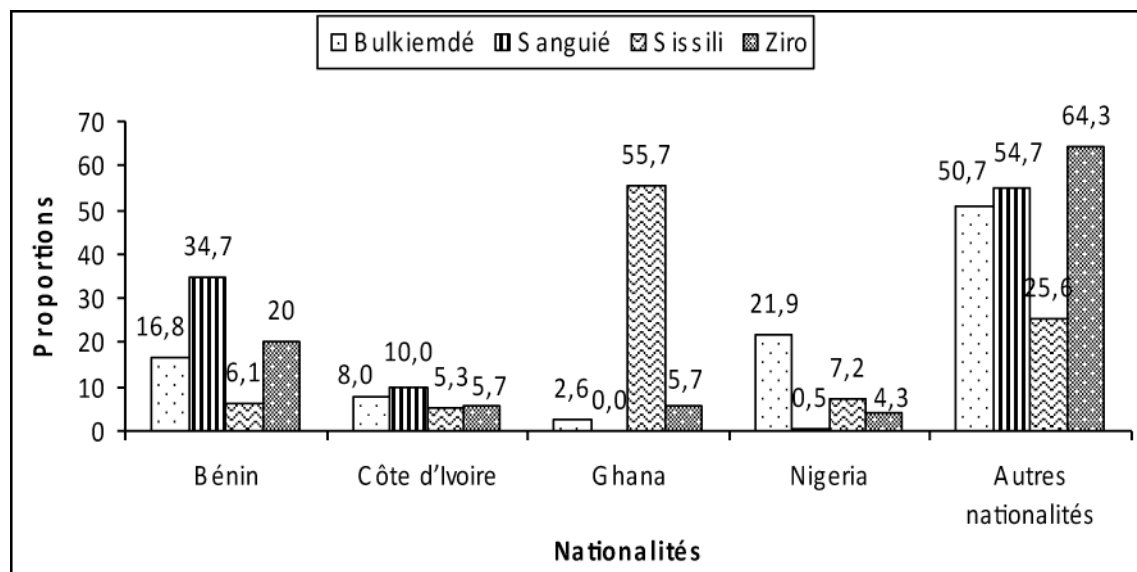
### 3.3.3 – Populations étrangères des provinces

Le graphique 3.7 montre que parmi les principales nationalités présentes dans la province du Boukhiemdé, il y a les Nigériens (21,9), les Béninois (16,8%) et les Ivoiriens (8,0%). Au niveau du Sanguié, on rencontre surtout des Béninois (34,7%) et des Ivoiriens (10,0%). Dans la Sissili, on rencontre plus de Ghanéens avec 55,7% et 20 % de Béninois au niveau du Ziro.

**Tableau 3.9 : Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon la province**

Nationalité	Boukhiemdé		Sanguié		Sissili		Ziro		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Bénin	99	16,8	66	34,7	22	6,1	14	20,0	201	16,7
Côte d'Ivoire	47	8,0	19	10,0	19	5,3	4	5,7	89	7,4
Ghana	15	2,6	0	0,0	200	55,7	4	5,7	219	18,1
Nigeria	129	21,9	1	0,5	26	7,2	3	4,3	159	13,2
Autres nationalités	298	50,7	104	54,7	92	25,6	45	64,3	539	44,7
Total	588	100	190	100	359	100	70	100	1207	100

**Graphique 3.7 : Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité**

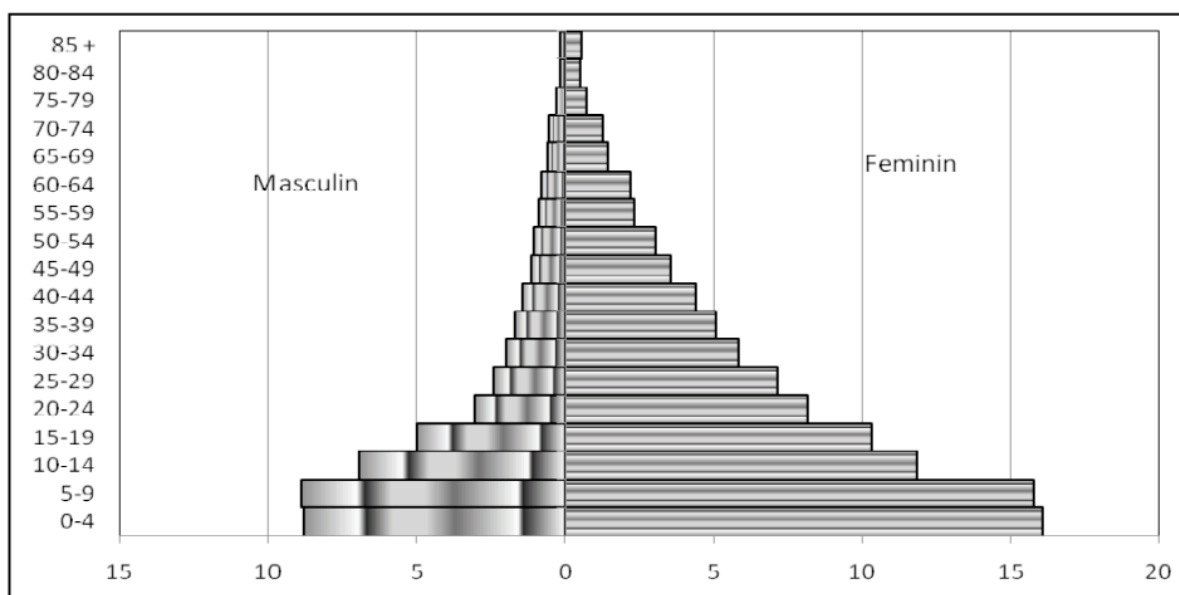


### 3.3.4 - Structure par sexe et âge de la population des principales nationalités.

D'une manière générale, on constate que les femmes, toutes générations confondues, représentent un peu plus de la moitié (53,9 %) des burkinabé tandis que dans la population étrangère, ce sont les hommes qui sont les plus représentés avec 56,2 % et 51,5 % respectivement chez les Béninois et les autres nationalités. La population Burkinabé est plus âgée que celle des Béninois : les moins de 20 ans représentent 58,7 % des burkinabé contre 76,1 % pour les Béninois. 26,3 % des Ghanéens sont des jeunes (Tableau 3.10).

**Tableau 3.10 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon les principales nationalités et le sexe**

Groupes d'âges	Principales nationalités											
	Burkina Faso			Bénin			Ghana			Autres nationalités		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
0-4	8,8	8,6	17,4	3,0	1,5	4,5	2,3	6,0	8,3	6,2	5,9	12,2
5-9	8,9	8,5	17,4	21,9	10,9	32,8	2,3	3,7	6,0	9,0	6,6	15,6
10-19	12,0	11,9	23,9	22,9	15,9	38,8	1,9	10,2	12,0	10,8	11,8	22,5
20-29	5,4	8,2	13,6	3,5	5,5	9,0	3,2	13,9	17,1	7,6	9,1	16,7
30-39	3,7	5,8	9,5	1,0	5,0	6,0	1,9	17,1	19,0	7,8	7,0	14,8
40-49	2,6	4,3	6,8	0,5	2,0	2,5	3,2	15,3	18,5	5,2	2,5	7,7
50-59	1,9	2,8	4,8	1,5	1,0	2,5	0,9	8,3	9,3	2,2	1,4	3,5
60-69	1,4	1,9	3,3	1,0	1,0	2,0	0,9	4,2	5,1	1,1	1,6	2,8
70-79	0,8	1,1	1,9	0,0	0,0	0,0	0,5	2,8	3,2	1,0	1,1	2,2
80 +	0,3	0,6	0,9	0,5	0,5	1,0	0,5	0,9	1,4	0,0	0,9	0,9
N.D.	0,2	0,2	0,4	0,5	0,5	1,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,5	1,1
Total	46,1	53,9	100	56,2	43,8	100	17,6	82,4	100	51,5	48,5	100

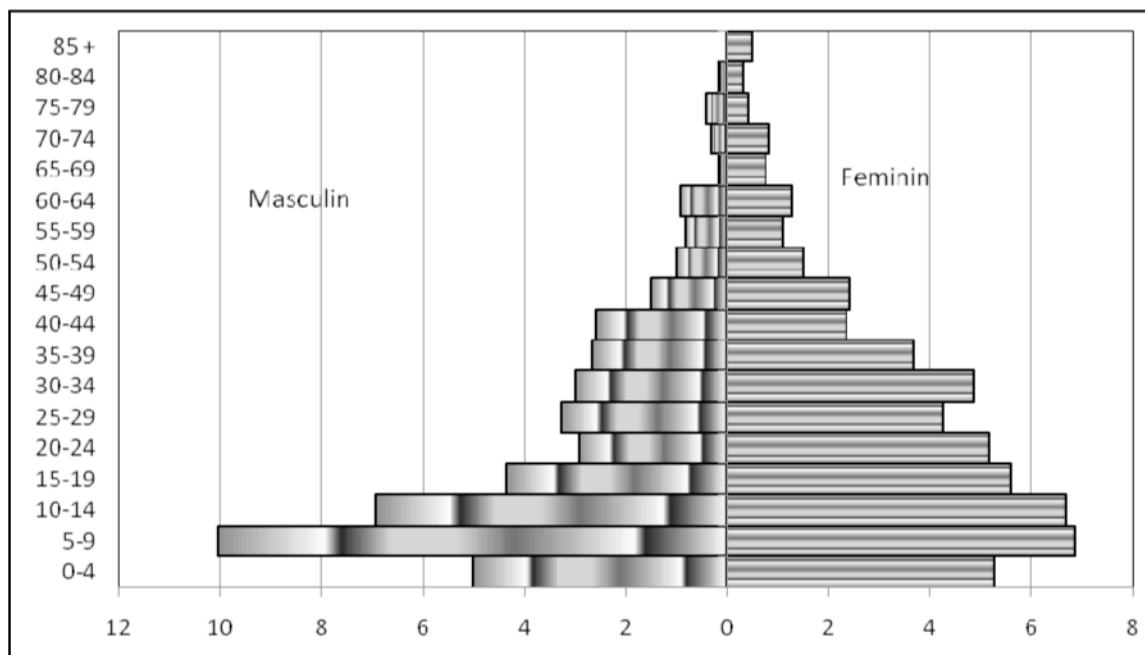
**Graphique 3.8 : Pyramide des âges des résidents burkinabé du Centre-Ouest**

L'examen du graphique 3.8 indique une pyramide des âges à base large qui est synonyme d'une population jeune et un sommet effilé traduisant une forte mortalité. En outre, la répartition par sexe montre que la proportion des hommes est nettement inférieure à celle des femmes à tous les âges.

La pyramide des âges des résidents étrangers indique une allure irrégulière différente de celle des burkinabé. Cette irrégularité se traduit par des creux (10-14 et 20-24 ans), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (5-9 et 10-14 ans) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère est bien représentée à tous les âges.

La répartition par sexe indique que les femmes sont plus représentées que les hommes sauf aux âges compris entre 5 et 9 ans. (Graphique 3.9).

**Graphique 3.9 : Pyramide des âges des résidents étrangers**



### 3.3.5 – Appartenance religieuse des différentes nationalités

L'examen du tableau 3.11 nous renseigne que parmi les principales croyances religieuses, la religion musulmane a beaucoup plus d'adeptes et ceci quelle que soit la nationalité. Cependant, cette pratique religieuse diffère d'une nationalité à une autre. En effet, l'islam est pratiqué par 96,9 % des Nigériens, 67,0 % des Ghanéens, 40,5 % des Burkinabé et les Béninois à 32,3 % dans le Centre-Ouest. La religion traditionnelle a plus d'adeptes chez les Béninois (34,8 %) que chez les autres nationalités. Le christianisme est la deuxième religion après l'Islam en terme de représentativité chez les Ivoiriens (50,0%), les Burkinabé (38,6 %), les Béninois (32,3 %) et chez les autres nationalités (32,0 %). Cette dernière croyance vient en deuxième position après l'islam et enfin l'animisme chez les burkinabé.

**Tableau 3.11 : Répartition (%) de la population par nationalité selon les principales croyances religieuses**

Nationalité	Religion				Total
	Animiste	Musulman	Chrétien	Autre	
Burkina Faso	20,4	40,5	38,6	0,5	100
Bénin	34,8	32,3	32,3	0,5	100
Côte d'Ivoire	17,4	25,6	50,0	7,0	100
Ghana	19,7	67,0	12,8	0,5	100
Nigeria	1,3	96,9	1,9	0,0	100
Autres nationalités	20,3	44,3	32,0	3,4	100
Total	20,4	40,5	38,6	0,5	100

## **Conclusion**

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre en ce qui concerne les pratiques religieuses que 40,5 % de la population de la région sont musulmans, 20,4 % sont des animistes et 38,6 % sont des chrétiens.

Les principales langues couramment parlées sont le Mooré (60,1 %), le Lyele (18,5 %) et le Nuni (10,6 %).

Les burkinabé représentent (99,9 %) de la population totale de la région. Dans la population étrangère, les Ghanéens sont les plus nombreux (18,1 %) suivis des Béninois (16,7 %), des Nigériens (13,2 %) et des ivoiriens (7,4 %).





## CHAPITRE 4: NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

---

### Introduction

L'éducation est un facteur de développement, en témoigne la théorie du capital humain. Par ailleurs, les indicateurs de l'éducation rentrent en ligne de compte dans le calcul de l'indice de Développement Humain. D'où l'importance de l'éducation pour un pays ou une région d'un pays.

### *Collecte des données*

Le recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population.

La question sur l'alphabétisation a concerné les 3 ans ou plus et était posée en ces termes : « Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue ? ». A cette question il fallait préciser la principale langue étrangère parlée et écrite ainsi que la principale langue locale parlée et écrite.

L'information sur la scolarisation a été recueillie pour les 3 ans ou plus. A cet effet, la question suivante a été posée : « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école ? »

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question ci-après : « quelle est la dernière classe achevée ou entrain d'être achevée ? ». Les personnes de 3 ans ou plus ont fait l'objet d'interview pour cette question.

### *Définition des concepts*

Pour une meilleure compréhension des lecteurs, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme suit :

**L'alphabétisation** : dans le cadre du recensement de 2006, l'alphabétisation est définie comme l'aptitude d'une personne de 3 ans ou plus, à lire et à écrire couramment dans une langue. Cette langue peut être nationale ou étrangère.

**La scolarisation** : C'est, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » Kobiané (2006, p.62). Il comprend d'une part la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement au moment du recensement, d'autre part l'accès à l'enseignement qui différencie les personnes scolarisées de celles qui ne le sont plus ou qui ne l'ont jamais été.

**La population scolaire** : elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

**La population préscolaire** : elle désigne l'ensemble des individus de bas âge défini officiellement qui fréquentent une structure d'enseignement préscolaire formelle.

**La population scolarisable ou en âge d'être scolarisée** : elle correspond aux populations des groupes d'âges officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation. Les groupes d'âges des populations scolarisables correspondant aux cycles de l'enseignement au Burkina Faso sont :

3-6 ans pour le préscolaire;

7-12 ans pour l'enseignement primaire ;

13-16 ans pour le premier cycle de l'enseignement secondaire ;

17-19 pour le second cycle de l'enseignement secondaire ;

20-29 ans pour le supérieur.

**L'instruction** : C'est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degré.

**La population alphabétisable** : pour des besoins de comparaisons internationales, elle correspond en général (recommandation de l'UNESCO) aux populations de 15 ans et plus. C'est cette définition qui sera retenue pour le calcul des indicateurs d'alphabétisation.

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle donné** : c'est le rapport du nombre d'enfants fréquentant un cycle d'enseignement donné quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

**Le taux de scolarisation par âge spécifique (TSAS)** : c'est le rapport du nombre d'enfants inscrits d'un âge ou d'un groupe d'âge donné dans l'enseignement quel que soit le cycle ou le niveau et de la population du même âge ou du même groupe d'âges. La différence entre le chiffre obtenu et 100 % indique le pourcentage des jeunes gens du même groupe d'âges qui ne bénéficie d'aucune forme d'enseignement.

**Le Taux Net de Scolarisation (TNS)** : c'est le rapport de l'effectif de la population scolaire d'âge officiel et de l'effectif total de la population de cet âge ;

**Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants** : c'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

**L'indice de parité** : L'indice de parité est un indicateur de mesure de l'inégalité de deux groupes de population face à une situation donnée. Dans cette monographie, il est calculé sur les indicateurs relatifs à l'éducation.

**Le taux d'alphabétisation** : c'est, pour une population cible donnée, le rapport de l'effectif de cette population sachant lire et écrire dans une langue et l'effectif de la population correspondante. Ce taux sera calculé pour les 15 ans et plus dans le cadre de cette étude.

**Le taux d'analphabétisme** : c'est, pour une population cible donnée le rapport de l'effectif de cette population ne sachant pas lire ou écrire dans une langue et l'effectif total de la population correspondante.

Ce chapitre aborde d'abord le niveau d'instruction, ensuite l'alphabétisation et enfin la scolarisation au primaire, au secondaire et au supérieur. Les disparités provinciales seront mises en exergue dans chacune des sections abordées.

## 4.1 - Niveau d'instruction

Ce sous-chapitre traite du niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus et des 10 ans ou plus ayant fréquenté l'école, dans la région du Centre Ouest. Les disparités provinciales en termes de niveau d'instruction sont également abordées.

### 4.1.1 - Niveau d'instruction de la population de 3 ans ou plus

Les données du tableau 4.1 révèlent que, quel que soit le groupe d'âges considéré, il y a plus d'hommes instruits que de femmes de même situation. L'écart entre hommes instruits et femmes instruites devient plus important au fil des âges. Ainsi, à 40-49 ans, le nombre d'hommes instruits est 1,7 fois celui des femmes. En observant les résultats de la plus vieille génération (50 ans ou plus), il ressort qu'il y a 2 fois plus d'hommes que de femmes instruites. Le sens d'évolution de ces résultats (croissant selon les générations) traduit entre autres les efforts en vue de la réduction des inégalités entre garçon et fille en matière d'éducation. Ces résultats méritent une analyse plus fine intégrant les structures de la population masculine et féminine selon les groupes d'âges. Dans l'ensemble, on retient que, plus du tiers de la population instruite a un âge compris entre 6 et 11 ans ; 73,3 % de la population instruite a moins de 20 ans (âge officiel d'accès à l'enseignement supérieur).

**Tableau 4.1 : Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus ayant un niveau d'instruction par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Proportions		Total	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
3-5	1,3	1,6	1,5	112,3
6-11	38,0	41,3	39,4	124,3
12-15	19,8	19,2	19,5	139,0
16-19	13,0	12,7	12,9	137,7
20-24	9,2	9,5	9,4	130,2
25-29	6,0	6,0	6,0	135,6
30-39	7,3	6,0	6,8	163,1
40-49	3,0	2,3	2,7	172,9
50 et plus	2,3	1,3	1,9	240,9
Total	100	100	100	134,9

Ce résultat cache des disparités entre sexe. En effet, le même tableau permet d'observer que les deux sous populations ont quasiment la même structure mais, avant l'âge de 15 ans, les proportions des filles instruites sont plus importantes que celles des garçons : entre 3-5 ans il y a environ 1,3 % d'enfants instruits contre 1,6 % de filles instruites. Cet écart se creuse entre 6-11 ans en faveur des filles car, à ces âges, la proportion des filles instruites est de 41,3 % contre 38 % pour les garçons. Toutefois, après l'âge de 15 ans, les proportions des hommes instruits sont plus élevées que celles des femmes nonobstant une baisse des proportions pour chaque sexe. Ceci serait consécutif aux abandons scolaires pour des raisons multiples dont le mariage des filles.

La section suivante renseigne sur le niveau d'instruction atteint par la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté.

#### 4.1.2 - Niveau d'études atteint par la population non scolaire de 10 ans et plus ayant été à l'école

L'examen du tableau 4.2 montre que pour chacun des deux sexes, le nombre d'abandons augmente avec le niveau d'instruction au niveau du primaire (du CP1 au CM2). En effet, ce nombre est passé d'environ 2 abandons pour 100 personnes de la population non scolaire ayant fréquenté pour chacun des 2 sexes au CP1 à 20 et 22 abandons respectivement pour les garçons et les filles au CM2. En d'autres termes, une personne sur 5 de la population non scolaire de 10 ans ou plus ayant fréquenté a atteint le niveau CM2 correspondant à la fin du cycle primaire.

On constate dans la région du Centre-Ouest que, seulement 23 % environ des garçons et des filles de 10 ans ou plus ayant été à l'école atteignent le secondaire premier cycle. Au niveau du supérieur ce sont 2,7 % et 1,4 % de la population masculine et féminine respectivement qui ont atteint ce niveau.

On note par ailleurs qu'au niveau du primaire et du secondaire premier cycle, la parité garçon/fille est quasiment acquise mais au niveau du secondaire second cycle et du supérieur les garçons ont au moins respectivement 1,4 et 2 fois plus de chances d'atteindre ces niveaux comparativement aux filles.

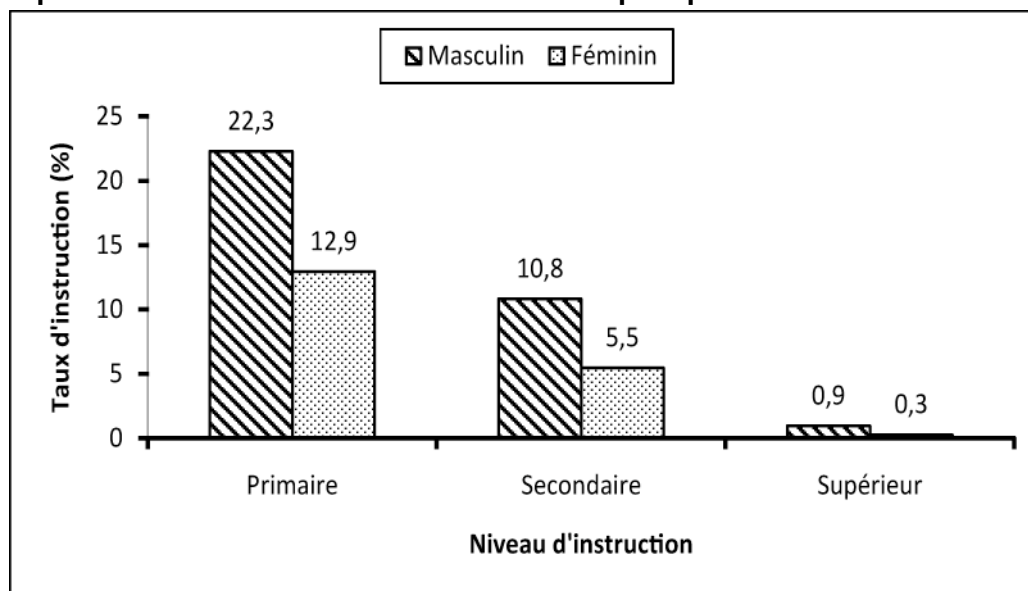
**Tableau 4.2 : Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon le milieu de résidence et le sexe.**

Niveau d'instruction	Ensemble			Milieu de résidence		
	Homme	Femme	Parité F/H	Urbain	Rural	Parité U/R
CP1	1,7	1,6	0,9	0,8	2,1	0,4
CP2	5,5	5,5	1,0	2,5	7,0	0,4
CE1	11,3	11,5	1,0	6,4	13,9	0,5
CE2	12,6	13,3	1,1	8,5	15,2	0,6
CM1	13,5	14,1	1,0	9,7	15,7	0,6
CM2	20,2	22,0	1,1	19,8	21,6	0,9
secondaire premier cycle	23,3	23,1	1,0	33,2	18,2	1,8
secondaire second cycle	8,2	5,6	0,7	14,1	3,6	3,9
supérieur	2,7	1,4	0,5	4,4	1,0	4,2
Non déclaré	0,9	1,9	2,1	0,6	1,7	0,4
Total	100	100		100	100	

Par rapport au milieu de résidence, les résultats vont dans le même sens que ceux observés dans l'ensemble de la population. Toutefois, les différences entre le milieu urbain et le milieu rural sont plus importantes que celles observées précédemment. En effet, environ 33 % et 18 % de la population non scolaire de 10 ans ou plus du Centre-Ouest ayant fréquenté ont atteint le niveau secondaire premier cycle respectivement dans les milieux urbain et rural (tableau 4.2). Les abandons sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain au niveau du primaire, en témoigne l'indice de parité urbain/rural. Concernant les niveaux secondaire et supérieur respectivement, il ressort que la population non scolaire de 10 ans ou plus du milieu urbain ayant fréquenté a environ 4 fois plus de chances d'atteindre

ces niveaux que celle du milieu rural. Le graphique 4.1 permet de mieux observer les différences de niveau d'instruction selon le sexe.

**Graphique 4.1 : Taux d'instruction des 10 ans ou plus par niveau et sexe**



De ce graphique, on retient que, quel que soit le niveau d'instruction, les hommes sont plus représentés que les femmes. En effet, c'est environ 22 garçons sur 100 qui ont un niveau primaire contre environ 13 filles sur 100. L'écart entre garçon et fille se creuse avec l'augmentation du niveau d'instruction. Ainsi, au niveau du secondaire, le graphique révèle qu'il y a environ 2 fois plus de garçons instruits que de filles même si les taux d'instruction sont faibles. Ces taux sont très faibles au niveau du supérieur. Ces différences de niveau d'instruction selon le sexe dans la région du Centre-Ouest, cachent des disparités au niveau provincial que nous examinons dans la section suivante.

### 4.1.3 - Niveau d'études atteint par province

Cette section aborde le niveau d'études atteint par les populations de 10 ans ou plus du Centre-Ouest selon les provinces de la région.

**Tableau 4.3: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par classe achevée selon la province et le sexe**

Niveau d'instruction	Boulkiemdé				Sanguié				Sissili				Ziro			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G
CP1	1,3	1,2	1,2	1,0	1,7	1,4	1,6	0,8	2,6	2,5	2,5	1,0	2,5	2,6	2,5	1,1
CP2	4,8	4,6	4,7	1,0	5,1	5,6	5,3	1,1	7,3	7,6	7,4	1,0	7,6	8,1	7,8	1,1
CE1	10,1	10,1	10,1	1,0	12,4	12,7	12,5	1,0	12,1	13,2	12,6	1,1	14,2	14,1	14,2	1,0
CE2	11,7	12,1	11,9	1,0	13,5	14,8	14,0	1,1	13,6	14,0	13,8	1,0	14,0	15,4	14,6	1,1
CM1	12,9	13,3	13,1	1,0	14,7	15,8	15,2	1,1	12,8	13,3	13,0	1,0	14,4	15,0	14,6	1,0
CM2	18,2	20,2	19,0	1,1	22,3	23,8	22,9	1,1	22,5	25,0	23,5	1,1	22,4	23,2	22,7	1,0
Sec. 1 <sup>er</sup> cycle	26,3	27,3	26,7	1,0	21,6	19,7	20,8	0,9	20,0	18,5	19,4	0,9	16,9	14,5	16,0	0,9
Sec. 2 <sup>nd</sup> cycle	10,2	7,7	9,1	0,8	6,2	3,4	5,0	0,5	6,9	3,6	5,6	0,5	4,7	2,4	3,8	0,5
Supérieur	4,0	2,0	3,2	0,5	1,4	0,7	1,1	0,5	1,5	0,8	1,2	0,5	1,2	0,6	0,9	0,5
Non déclaré	0,6	1,6	1,0	2,6	1,1	2,1	1,6	1,9	0,7	1,6	1,1	2,1	2,1	4,2	2,9	2,0
Total	100	100	100		100	100	100		100	100	100		100	100	100	

Le tableau 4.3 révèle que 23,5 % des personnes de 10 ans ou plus ont achevé le primaire dans la province de la Sissili contre 19 % dans le Boulkiemdé. Cependant, ceux qui atteignent le secondaire sont plus importants dans le Boulkiemdé comparativement aux autres provinces. Ils sont respectivement de 35,9 % et 19,8 % dans les provinces du Boulkiemdé et du Ziro. Les résultats par sexe montrent que les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons. En effet, au niveau du primaire (du CP1 au CM2), les proportions des filles ayant abandonné sont plus importantes que celles des garçons dans la même situation ; mais, à partir du secondaire, la tendance s'inverse à l'exception du Boulkiemdé. Ceci signifie également que les garçons sont plus instruits que les filles.

## 4.2 - ALPHABETISATION

Le tableau 4.4 montre que dans la région du Centre-Ouest, le taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus est de 19,5 % ; en d'autres termes, près d'une personne sur cinq est alphabétisée dans cette région du Burkina Faso. Ce taux varie selon le milieu de résidence et le sexe. Ainsi, dans le milieu urbain, environ 53 personnes de moins de 15 ans sur 100 sont alphabétisées contre seulement 14 personnes sur 100 dans le milieu rural, soit près du quart du taux d'alphabétisation du milieu urbain. Selon le sexe, on remarque que, près de 28 hommes sur 100 sont alphabétisés contre 13 femmes sur 100 dans cette région. En considérant chacun des milieux de résidence, il ressort que les taux d'alphabétisation sont respectivement de 62,3 % et 44,2 % pour les hommes et les femmes du milieu urbain contre respectivement 21,1 % et 8,4 % en milieu rural. Ainsi, les écarts relatifs entre hommes et femmes sont plus importants dans le milieu rural que dans le milieu urbain.

**Tableau 4.4: Répartition (%) des taux d’alphabétisation des 15 ans ou plus par milieu de résidence selon le sexe**

Milieu de résidence	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Urbain	62,3	44,2	52,8
Rural	21,1	8,4	13,5
Total	28,3	13,2	19,5

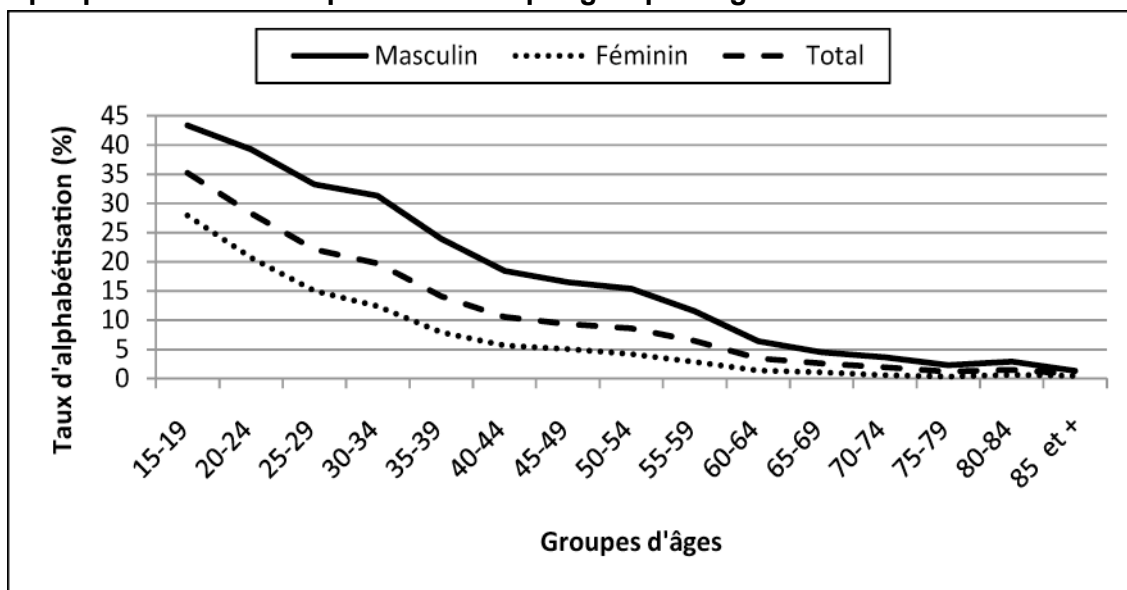
#### 4.2.1 –Taux d’alphabétisation par groupe d’âge selon le sexe

L’examen des taux d’alphabétisation présentés dans le tableau 4.5 montre que ces taux décroissent suivants les générations exceptée pour la génération 80-84 ans où l’on observe une légère hausse. La décroissance traduit le fait que les jeunes générations sont les plus alphabétisées. Par ailleurs, on remarque que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes quelle que soit la génération considérée et les écarts sont plus considérables dans les anciennes générations.

**Tableau 4.5 : Répartition (%) du taux d’alphabétisation des 15 ans ou plus par groupe d’âges selon le sexe**

Groupes d’âges quinquennaux	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
15-19	43,3	28,0	35,2
20-24	39,3	20,7	28,3
25-29	33,3	15,0	22,1
30-34	31,3	12,4	19,7
35-39	24,0	7,9	14,1
40-44	18,5	5,7	10,5
45-49	16,5	5,0	9,3
50-54	15,4	4,2	8,6
55-59	11,6	2,8	6,5
60-64	6,4	1,4	3,5
65-69	4,5	1,1	2,6
70-74	3,6	0,6	1,9
75-79	2,3	0,3	1,2
80-84	2,9	0,6	1,5
85 et +	1,3	0,5	0,8
Total	28,3	13,2	19,5

Ces résultats sont éventuellement consécutifs aux efforts consentis dans le cadre des programmes de développement de l’éducation de base et d’autres programmes exécutés dans le domaine de l’alphabétisation. Le graphique 4.2 illustre bien l’évolution des taux d’alphabétisation.

**Graphique 4.2 : Taux d'alphabétisation par groupe d'âge selon le sexe**

Le graphique 4.2 montre bien l'allure des courbes des taux d'alphabétisation et l'écart entre hommes et femmes. Mais, ces résultats régionaux ne traduisent pas les différences au niveau des provinces du Centre-Ouest. Pour cette raison, on examine dans la section suivante, les différentiels de l'alphabétisation par province.

#### 4.2.2 - Aspects différentiels de l'alphabétisation par province

Le tableau 4.6 montre que le niveau d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus dans la province du Boukhiemdé est plus élevé que celui des autres provinces. En effet, dans la province du Boukhiemdé, ce taux est de 23,5 % contre 18,6 % dans la province du Sanguié, 16,8 % dans la Sissili et 11,9 % dans le Ziro.

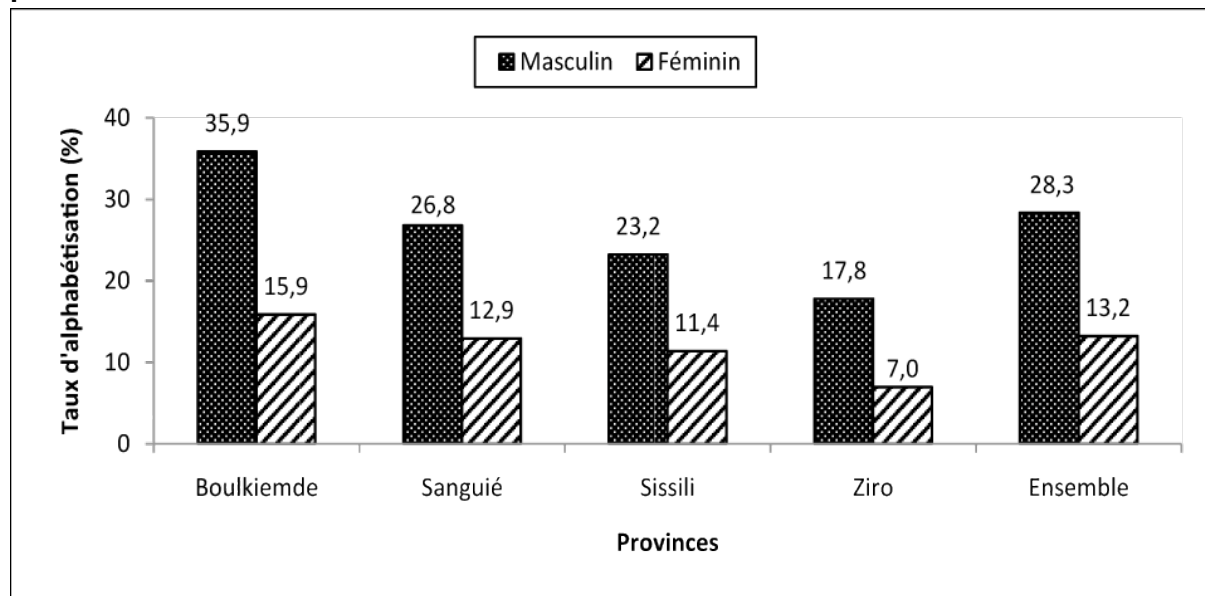
**Tableau 4.6 : Répartition (%) des taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus par province selon le sexe**

Sexe	Province de résidence en 2006				Ensemble
	Boukhiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Masculin	35,9	26,8	23,2	17,8	28,3
Féminin	15,9	12,9	11,4	7,0	13,2
Ensemble	23,5	18,6	16,8	11,9	19,5

Toutefois, à l'intérieur de chaque province, les différences selon le sexe sont plus importantes que celles entre provinces. Dans chaque province, le taux d'alphabétisation des hommes est le double de celui des femmes. Dans la province du Boukhiemdé, environ 36 hommes sur 100 et 16 femmes sur 100 sont alphabétisés soit une différence de près de 20 points. Dans la province du Ziro, la différence est encore plus importante car le taux d'alphabétisation des hommes vaut 2,6 fois celui des femmes soit respectivement 17,8 % et 7 %. Dans le Sanguié et la Sissili les rapports entre hommes et femmes sont quasiment identiques. Ces disparités entre provinces et à l'intérieur de celles-ci selon le sexe sont illustrées par le graphique 4.3.



**Graphique 4.3 : Taux d’alphabétisation par province de la population de 15 ans ou plus selon le sexe**



Le graphique 4.3 révèle que les hommes et les femmes sont plus alphabétisés dans la province du Boulkiemdé que dans les autres provinces avec des taux supérieurs à la moyenne régionale.

### 4.3 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Cette section examine la fréquentation scolaire de la population au moment du recensement, c'est-à-dire, au cours de l'année scolaire 2006/2007.

#### 4.3.1 - Statut scolaire de la population de 3 à 29 ans

La proportion de la population scolarisée par rapport à l'ensemble des 3-29 ans est de 32,5 %<sup>3</sup>. En examinant le graphique 4.4 ci-après, on remarque que la population scolarisée masculine est plus importante que la population féminine de la même catégorie. En somme, la scolarisation est en défaveur des filles. Les écarts dans chacune des catégories sont plus importants lorsque l'on remonte dans les anciennes générations (négligeables pour les jeunes générations).

Le tableau 4.7 révèle que, la proportion de la population de 3-29 ans n'ayant jamais fréquenté est plus élevée que celle de la population de 3-29 ans qui a fréquenté ou fréquente actuellement, avant l'âge de 7 ans qui est l'âge légal d'admission à l'école en 2006. Ces proportions décroissent au fur et à mesure que les enfants sont inscrits à l'école jusqu'à l'âge de 11 ans. Ainsi la proportion des personnes scolarisées qui est de 32,5 % pour la population de 3-29 ans, augmente globalement avec l'âge jusqu'à 7 ans avant d'évoluer en dents de scie pour les autres âges.

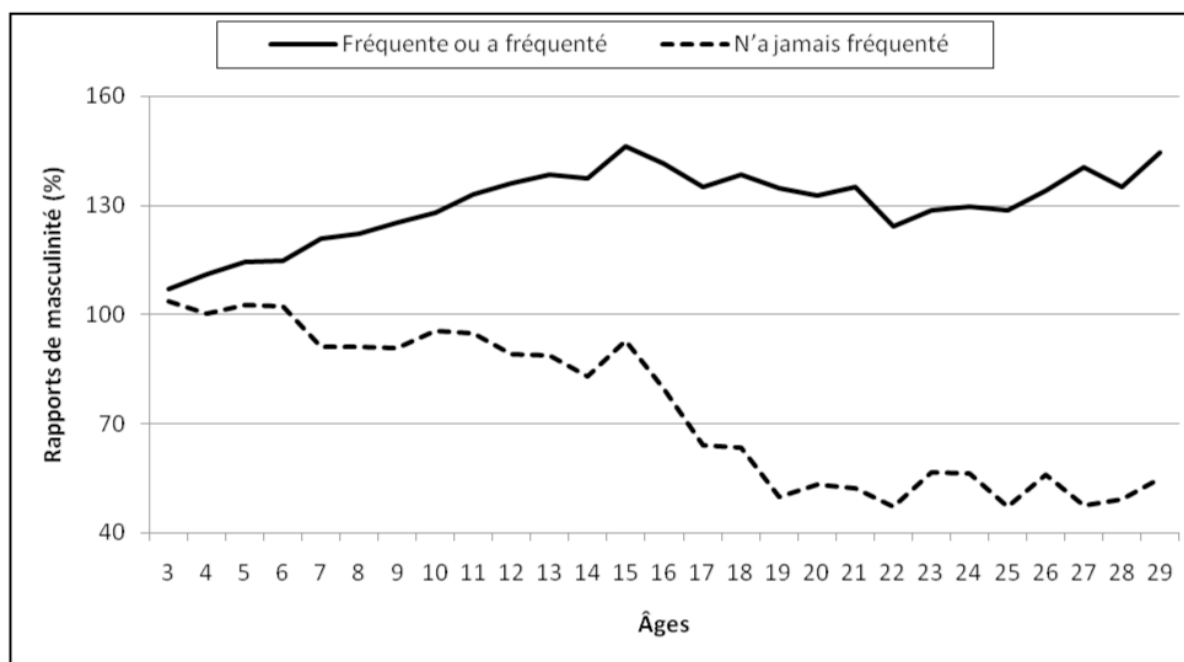
<sup>3</sup> Proportion de la population scolarisée = (Population scolarisée (3-29)/population (3-29))\*100=239607/736939\*100=32,5 %

**Tableau 4.7 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**

Ages	Fréquenté ou a fréquenté		N'a jamais fréquenté		Proportions des scolarisées
	Proportions	Rapport de masculinité	Proportions	Rapport de masculinité	
3	0,3	107,1	8,7	103,7	0,3
4	0,4	110,9	8,1	100,2	0,5
5	1,0	114,3	7,6	102,6	1,4
6	4,0	114,7	6,8	102,3	5,4
7	9,0	121,0	5,0	91,0	12,3
8	8,5	122,2	3,6	91,1	11,3
9	8,4	125,1	3,6	90,7	10,9
10	8,2	128,0	3,8	95,6	10,5
11	6,3	133,0	2,7	94,8	7,8
12	6,7	135,9	3,6	89,2	7,9
13	5,7	138,4	3,2	88,7	6,5
14	5,1	137,4	3,0	83,1	5,2
15	4,6	146,4	3,7	92,9	4,1
16	4,4	141,5	3,1	79,7	3,6
17	3,7	135,1	3,4	64,1	2,7
18	3,4	138,3	2,8	63,5	2,3
19	3,0	134,7	3,0	50,0	1,8
20	2,9	132,6	3,7	53,3	1,5
21	2,2	135,2	2,2	52,2	1,1
22	2,0	124,2	2,6	47,2	0,8
23	1,8	128,6	2,1	56,5	0,6
24	1,7	129,7	1,9	56,2	0,5
25	1,6	128,6	3,1	47,1	0,3
26	1,5	134,1	2,3	55,9	0,3
27	1,3	140,3	2,4	47,3	0,2
28	1,2	135,2	2,1	49,2	0,1
29	1,1	144,6	1,7	54,9	0,1
Total	100	130,5	100	79,1	100

La courbe des rapports de masculinité (graphique 4.4) montre que les hommes sont plus représentés dans la population ayant fréquenté ou qui fréquente comparativement aux femmes. Par contre si l'on considère la population n'ayant jamais fréquenté, c'est la situation inverse qu'on observe.

**Graphique 4.4 : Courbes des rapports de masculinité de la population de 3-29 ans selon le statut scolaire**



### 4.3.2 - Niveau d'études atteint

En observant les indicateurs du tableau 4.8, on constate que pour tous les niveaux d'études, les hommes sont plus nombreux que les femmes et les écarts croissent avec le niveau d'instruction. En plus, la grande majorité des personnes de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement a un niveau primaire. Ainsi, sur 5 personnes de cette sous-population, une seule a le niveau secondaire. Le préscolaire se classe avant dernier, avant le supérieur en terme de proportions de personnes fréquentant les différents niveaux d'instruction.

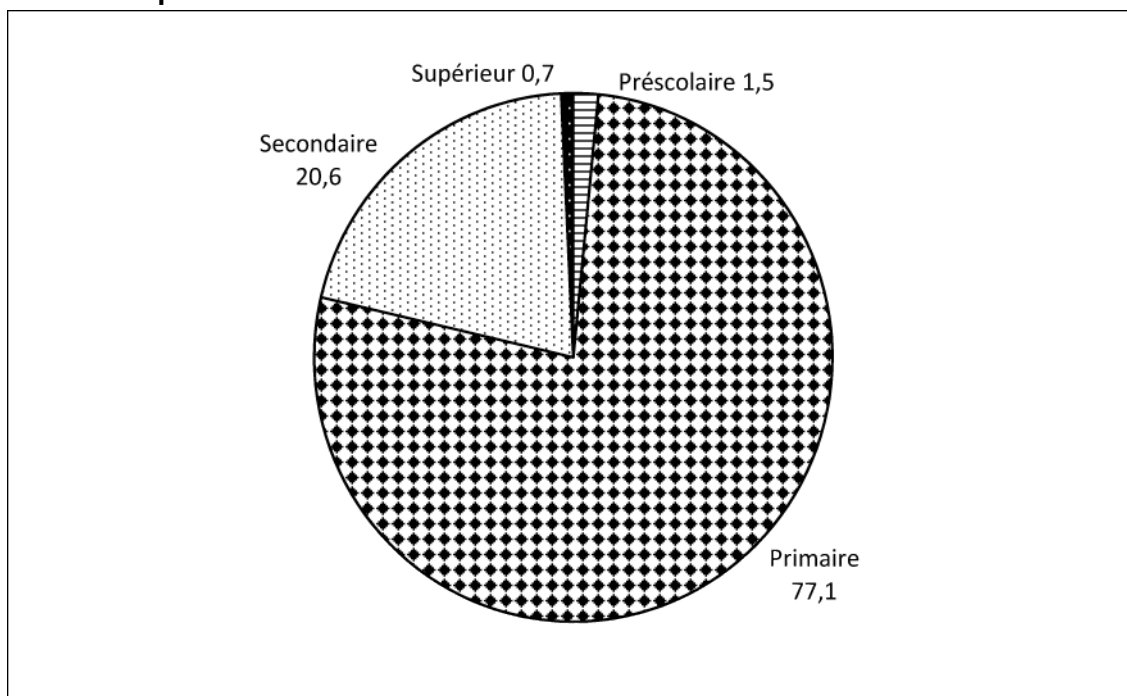
**Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population de 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'instruction selon le sexe**

Niveau d'instruction	Sexe			Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin	Parité F/G	
Préscolaire	1,4	1,7	1,2	107,5
Primaire	75,7	78,9	1,0	125,4
Secondaire	22,0	18,8	0,9	153,4
Supérieur	0,9	0,6	0,7	200,7
ND	0,0	0,0	1,6	80,0
Total	100	100		130,8

La comparaison de ces indicateurs selon le sexe, permet encore de voir que les proportions des filles fréquentant le primaire au moment du recensement sont plus importantes que celles des hommes (respectivement 78,9 % pour les filles et 75,7 % pour les garçons). Cependant, au niveau du secondaire, la tendance est inversée : 22 % de garçons au

secondaire contre 18,8 % de filles. Relevons qu'au supérieur également, les garçons sont plus importants que les filles, mais au préscolaire la proportion des filles est légèrement supérieure à celle des garçons. Les indices de parité entre filles et garçons montrent bien que c'est au supérieur que les inégalités sont plus prononcées. Ces résultats sont illustrés par le graphique 4.5.

**Graphique 4.5 : Proportions (%) des 3-29 ans fréquentant l'école au moment du recensement par niveau d'études atteint**



Les trois quarts du secteur sont occupés par le primaire et le reste est le domaine pratiquement du secondaire.

### 4.3.3 - Scolarisation au primaire

L'éducation primaire pour tous constitue l'un des objectifs des programmes en matière d'éducation au Burkina Faso et c'est aussi l'Objectif n°2 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette section analyse les niveaux et variations de l'éducation primaire dans la région du Centre-Ouest.

#### 4.3.3.1 – La population scolarisable et population scolaire au primaire

Dans la région du Centre-Ouest, la population scolarisable (7-12 ans) est de 223 539 personnes : 116 106 garçons et 107 433 filles. Les garçons sont plus nombreux que les filles à tous les âges (Tableau 4.9) dans la population scolarisable. Dans l'ensemble, les 7 et 8 ans représentent près de 38 % de la population scolarisable. Cette observation est valable pour les deux sexes considérés séparément.

Pour ce qui est de la population scolaire de 7-12 ans, la tendance observée précédemment pour la population scolarisable est plus prononcée : plus de garçons qui fréquentent l'école que de filles à tous les âges, près de 39 % ayant au plus 8 ans. Les constats concernant les sexes sont les mêmes que ceux relevés au niveau de la population scolarisable.

**Tableau 4.9 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (7-12 ans)				Population scolaire (7-12 ans) au primaire			
	Masculin	Féminin	Total	RM (%)	Masculin	Féminin	Total	RM (%)
7	23 575	22 686	46 261	103,9	11 832	9 774	21 606	121,1
8	19 707	18 498	38 205	106,5	10 898	8 973	19 871	121,5
9	19 695	18 322	38 017	107,5	10 687	8 583	19 270	124,5
10	20 288	18 286	38 574	110,9	10 352	8 188	18 540	126,4
11	15 102	13 317	28 419	113,4	7 596	5 840	13 436	130,1
12	17 739	16 324	34 063	108,7	7 384	5 617	13 001	131,5
Total	116 106	107 433	223 539	108,1	58 749	46 975	105 724	125,1

RM= Rapport de masculinité

#### 4.3.3.2 – Le niveau de la scolarisation au primaire

##### a) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence

En vue d'examiner les disparités entre milieux de résidence en matière de scolarisation au primaire, les taux bruts et nets de scolarisation ont été produits au niveau de ces entités.

**Tableau 4.10 : Répartition des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe**

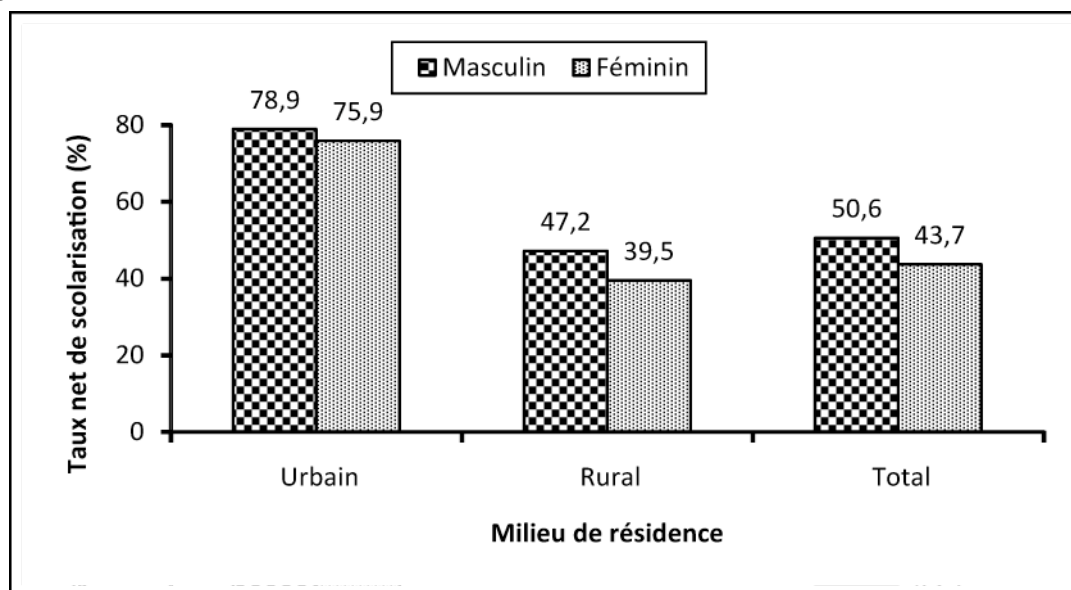
Milieu de résidence	Taux bruts de scolarisation			Taux nets de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Urbain	105,8	101,5	103,7	78,9	75,9	77,4
Rural	60,2	50,2	55,4	47,2	39,5	43,5
Total	65,1	56,1	60,8	50,6	43,7	47,3

Le tableau 4.10 révèle que le taux brut de scolarisation au primaire dans la région du Centre-Ouest est de 60,8 % contre 47,3 % pour le taux net de scolarisation. Ces taux net sont au dessus de la moyenne nationale estimée à 57,8 % pour le taux brut de scolarisation et 44,3 % pour le taux nets de scolarisation au primaire.

On observe qu'en milieu urbain, le taux brut de scolarisation au primaire est de 103,7 %, traduisant le fait que les enfants qui fréquentent le primaire à la date du recensement sont plus nombreux que la population scolarisable qui est celle de 7-12 ans. Par contre, le taux net de scolarisation est de 77,4 % dans ce milieu. Les inégalités entre fille et garçon demeurent et on note que les taux bruts de scolarisation sont respectivement 105,8 % et 101,5 %. Les taux nets sont de 78,9 % et 75,9 % pour les garçons et les filles dans cet ordre.

En milieu rural, le taux brut de scolarisation est de 55,4 % tandis que le taux net est de 43,5 %. Les inégalités entre filles et garçons sont plus prononcées dans ce milieu comparativement au milieu urbain.

La répartition des taux nets dans chaque milieu est illustrée par le graphique 4.7.

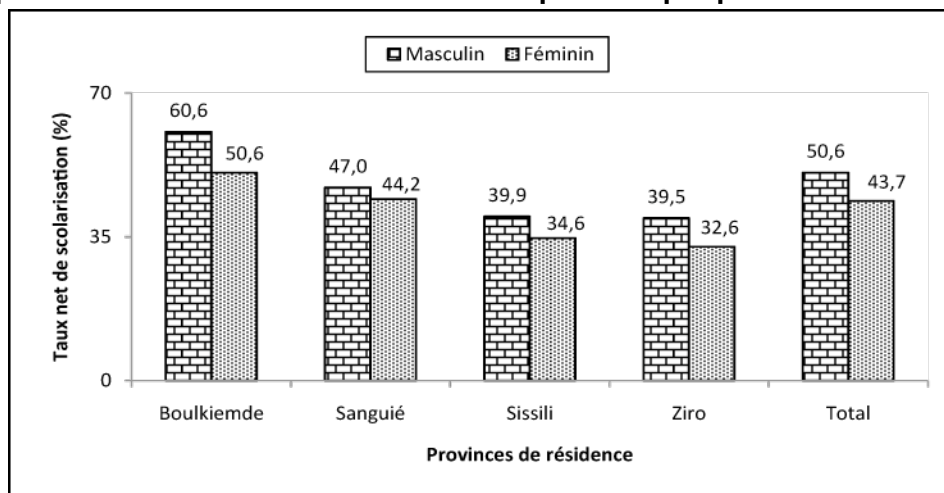
**Graphique 4.6 : Taux net de scolarisation au primaire par milieu de résidence selon le sexe****b) – l'analyse des taux bruts et nets de scolarisation au primaire par province**

Cette section étudie les disparités provinciales en matière de scolarisation au primaire dans la région du Centre-Ouest. Les indicateurs classiques que sont les taux brut et net de scolarisation au primaire sont produits pour appréhender les disparités interprovinciales.

**Tableau 4.11 : Répartition (%) des taux brut et net de scolarisation au primaire par province**

Provinces	Taux brut de scolarisation				Taux net de scolarisation			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G
Boulkiemdé	77,8	65,0	71,6	0,8	60,6	50,6	55,7	0,8
Sanguié	61,2	56,9	59,1	0,9	47,0	44,2	45,6	0,9
Sissili	50,8	44,5	47,8	0,9	39,9	34,6	37,4	0,9
Ziro	50,9	41,2	46,2	0,8	39,5	32,6	36,2	0,8
Total	65,1	56,1	60,8	0,9	50,6	43,7	47,3	0,9

Le tableau 4.11 montre que le taux brut de scolarisation dans la province du Boulkiemdé est de 71,6 % contre moins de 60 % dans les autres provinces. Le taux net de scolarisation le plus élevé, soit 55,7 % est constaté dans la province du Boulkiemdé également (45,6 % dans le Sanguié, 37,4 % dans la Sissili et 36,2 % dans le Ziro). En examinant cet indicateur pour les garçons et les filles, on remarque que ce taux est meilleur chez les premiers que chez les seconds soit respectivement 50,6 % et 43,7 %. Ces différentes valeurs restent au dessus de la moyenne nationale qui est de 46,9 % pour les garçons et 41,6 % pour les filles. Les inégalités en matière de scolarisation au primaire sont plus observées dans le Boulkiemdé et le Ziro. Le taux net de scolarisation par province est illustré par le graphique 4.8.

**Graphique 4.7 : Taux nets de scolarisation au primaire par province selon le sexe**

### 4.3.7 - Scolarisation au secondaire

Après analyse de la scolarisation au primaire dans la région du Centre-Ouest à la section précédente, on s'intéresse à présent à la scolarisation au secondaire dans cette partie.

#### 4.3.7.1 – La population scolarisable et la population scolaire au secondaire

Contrairement au primaire, la population scolarisable féminine au secondaire est plus élevée que la population masculine de la même catégorie. Avant l'âge de 17 ans ce sont les garçons qui sont plus représentés, âge à partir duquel la population féminine prend le relais (Tableau 4.12).

Au niveau de la population scolaire, les différences numériques entre garçons et filles sont plus marquées en faveur des garçons. Dans l'ensemble, on note un surplus de 52 garçons pour 100 filles. En d'autres termes, le rapport de masculinité est de 152 garçons pour 100 filles. Les différences numériques entre garçon et fille au secondaire se creusent au fil des âges, passant de 143 garçons pour 100 filles à 13 ans à 172 garçons pour 100 filles à 19 ans.

**Tableau 4.12 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire au secondaire par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (13-19 ans)				Population scolaire (13-19 ans)			
	Masculin	Féminin	Ensemble	RM (%)	Masculin	Féminin	Ensemble	RM (%)
13	15 495	14 248	29 743	108,8	1 269	890	2 159	142,6
14	13 869	13 333	27 202	104,0	2 224	1 531	3 755	145,3
15	15 356	13 940	29 296	110,2	2 669	1 797	4 466	148,5
16	12 919	12 811	25 730	100,8	2 978	2 024	5 002	147,1
17	11 796	14 182	25 978	83,2	2 490	1 680	4 170	148,2
18	10 203	12 020	22 223	84,9	2 487	1 539	4 026	161,6
19	9 024	12 869	21 893	70,1	1 973	1145	3 118	172,3
Total	88 662	93 403	182 065	94,9	16 090	10 606	26 696	151,7

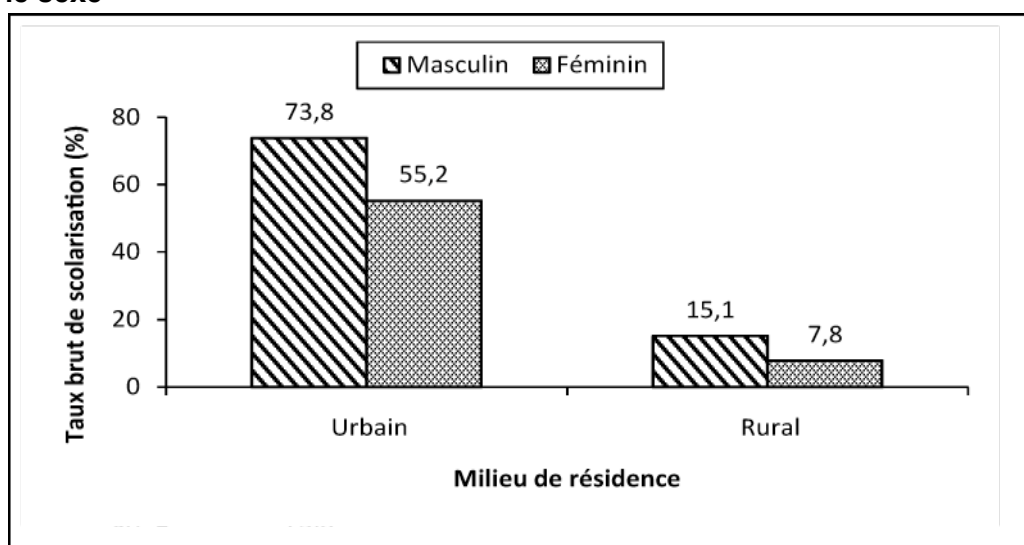
RM= Rapport de masculinité

#### 4.3.7.2 – Le niveau de scolarisation au secondaire

Les indicateurs produits dans cette section sont les taux bruts de scolarisation au secondaire pour l'ensemble de la région du Centre-Ouest, par milieu de résidence, par province et selon le sexe.

##### a) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par milieu de résidence

En Considérant le milieu de résidence, on peut observer les différences entre sexe et entre milieu de résidence en matière de scolarisation au secondaire. Le graphique 4.10 fournit plus de détails. Ainsi, quel que soit le milieu de résidence, les filles sont défavorisées par rapport aux garçons et le milieu rural est moins nanti que le milieu urbain en matière d'accès à l'enseignement secondaire.

**Graphique 4.8 : Taux brut de scolarisation au secondaire par milieu de résidence selon le sexe**



### b) – L'analyse des taux bruts de scolarisation au secondaire par province

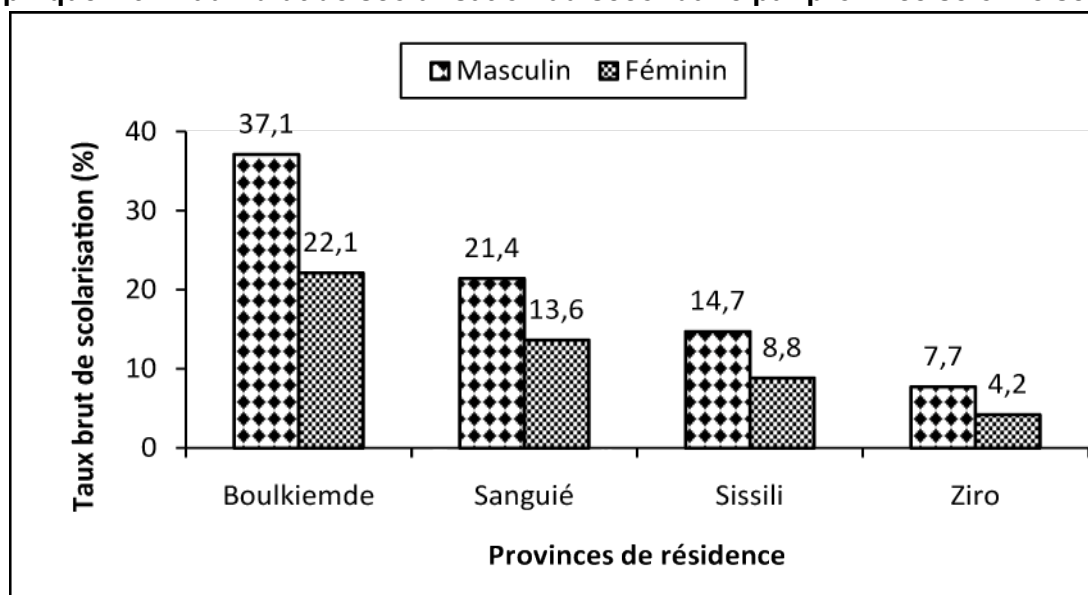
Le taux brut de scolarisation au secondaire au niveau provincial fait ressortir que la province du Boulkiemdé possède le taux de scolarisation le plus élevé comparativement aux autres provinces (soit respectivement 29,1 % et moins de 18 % pour les autres provinces). Les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarisation au secondaire sont plus importantes dans la province du Ziro que dans les autres provinces (Tableau 4.13). Les mêmes conclusions peuvent être tirées lorsque l'on considère les milieux de résidence dans chacune des deux provinces de la région.

**Tableau 4.13 : Répartition (%) du taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le milieu de résidence**

Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G	Masculin	Féminin	Ensemble	Parité F/G
Boulkiemdé	89,8	67,0	78,0	0,7	21,7	10,0	15,4	0,5	37,1	22,1	29,1	0,6
Sanguié	55,2	43,2	49,6	0,8	16,8	9,9	13,4	0,6	21,4	13,6	17,6	0,6
Sissili	59,0	38,2	48,5	0,6	6,2	3,2	4,7	0,5	14,7	8,8	11,7	0,6
Ziro	31,8	20,0	26,2	0,6	5,5	3,0	4,2	0,5	7,7	4,2	6,0	0,5
Total	73,8	55,2	64,4	0,7	15,1	7,8	11,3	0,5	24,8	15,3	19,9	0,6

Ces différences en matière de scolarisation au secondaire entre filles et garçons et entre milieux de résidence sont illustrées par le graphique 4.11.

**Graphique 4.9 : Taux brut de scolarisation au secondaire par province selon le sexe**



### 4.3.8 - Scolarisation au supérieur

La population scolarisable au supérieur est de 161 866 personnes et représente un potentiel de 13 642<sup>4</sup> étudiants pour 100.000 habitants de la région. Dans cette population scolarisable du supérieur, les filles sont plus nombreuses que les garçons (Tableau 4.14). Les 20 ans sont les plus représentés soit environ 16 % de la population scolarisable au supérieur. Par contre, dans la population scolaire, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux.

**Tableau 4.14 : Répartition de la population scolarisable et de la population scolaire du supérieur par âge selon le sexe**

Ages	Population scolarisable (20-29 ans)			Population scolaire de 20-29 ans		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
20	10 313	14 868	25 181	34	19	53
21	6 800	9 496	16 296	68	27	95
22	6 821	10 933	17 754	131	78	209
23	6 267	8 679	14 946	108	58	166
24	5 722	7 923	13 645	110	64	174
25	7 131	12 152	19 283	113	65	178
26	6 134	8 853	14 987	98	30	128
27	5 767	9 535	15 302	70	35	105
28	5 110	8 194	13 304	54	19	73
29	4 571	6 597	11 168	39	28	67
Total	64 636	97 230	161 866	825	423	1248

Cette sur-représentativité des hommes par rapport aux femmes dans l'enseignement supérieur s'observe également au niveau des provinces (Tableau 4.17).

**Tableau 4.15 : Nombre d'étudiants pour 100.000 habitants**

Province	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Boulkiemdé	204	116	320
Sanguié	56	34	90
Sissili	22	27	49
Ziro	22	14	35
Total	108	65	172

Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants dans cette région du Burkina Faso est de 172 composés de 108 hommes et de 65 femmes. Ces inégalités sont également constatées entre province et à l'intérieur de celles-ci. En effet, dans la province du Boulkiemdé, on a 320 étudiants pour 100.000 habitants contre moins de 90 étudiants pour 100 000 habitants dans les autres provinces. Cela peut s'expliquer par la présence dans la province du Boulkiemdé,

<sup>4</sup> (Population scolarisable)/ (Population totale)\*100.000 = 161 866/1186566\*100.000

d'une université. Les disparités entre les hommes et les femmes sont largement en faveur des premiers cités sauf dans la province de la Sissili où on a 22 hommes contre 27 femmes pour 100 000 habitants.

## Conclusion

A l'issue de ce chapitre, on retient que sur 100 personnes âgées de 15 ans ou plus dans la région du Centre-Ouest, 20 personnes environ savent lire et écrire dans une langue (nationale ou étrangère). Le taux d'alphabétisation dans les provinces de cette région que sont le Boulkiemdé, le Sanguié, la Sissili et le Ziro est respectivement de 23,5 %, 18,6 %, 16,8 % et 11,9 %.

Concernant la scolarisation au primaire, le taux brut de scolarisation est de 60,8 % et le taux net de scolarisation est de 47,3 %.

Les résultats obtenus de l'analyse de la scolarisation au secondaire montrent que le taux brut de scolarisation est de 19,9 % et varie selon les provinces et le sexe. Ce taux est de 29,1 % dans le Boulkiemdé, 17,6 % dans le Sanguié, 11,7 % dans la Sissili et 6 % dans le Ziro.

Au niveau du supérieur, les résultats sont encore défavorables pour les filles. Ce niveau d'étude est peu fréquenté et possède de ce fait la valeur la plus faible des indicateurs. Le nombre d'étudiants pour 100.000 habitants est d'environ 172 dans la région.

En somme, le défi de l'Education Pour Tous (EPT) en 2015 constitue une réelle préoccupation dans la région du Centre-Ouest au vu des indicateurs relatifs à la scolarisation. Des efforts orientés dans le sens de la réduction des inégalités en matière de scolarisation entre le milieu urbain et le milieu rural, pourraient aider à atteindre cet objectif car ces inégalités sont plus importantes que celles entre les sexes. Cependant, les inégalités entre sexe dans ces milieux sont plus marquées dans le milieu rural que dans le milieu urbain.



## CHAPITRE 5: ETAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITE DE LA POPULATION

---

### Introduction

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexe différent, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

### Collecte des données

Au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, l'information sur l'état matrimonial est collectée sur tous les types d'unions auprès de population âgée de 12 ans ou plus. L'objectif est de prendre en compte toutes les pratiques courantes en la matière au Burkina Faso. La question posée était la suivante : Est-ce que (Nom) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ? Selon la réponse donnée par l'individu, des questions subsidiaires permettent à l'agent recenseur de le classer dans l'une des modalités retenues que sont : célibataire, marié(e) veuf (ve), divorcé(e), séparé(e), union libre.

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, on définit dans cette section, les concepts utilisés dans ce chapitre.

**L'état matrimonial** : il désigne la situation d'une personne par rapport au mariage.

**Marié (e)** : est mariée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, a déclaré être mariée. Cette définition prend en compte les mariages célébrés à l'état civil, les mariages religieux et traditionnels.

**Célibataire** : est célibataire, toute personne âgée de 12 ans et plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment du recensement.

**Veuf (ve)** : est veuf ou veuve, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment du recensement, n'est pas célibataire et qui a déclaré être veuf ou veuve. Cette définition suggère une union rompue par suite du décès de l'un des conjoints.

**Divorcé (e)** : est divorcée, toute personne âgée de 12 ans et plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissaient avec son conjoint et qui ne s'est pas remariée.

**Séparé (e)** : est séparée, toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est séparée de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non mais dont le divorce n'a pas été prononcé. Pour l'analyse des données, nous classons les personnes divorcées et séparées ensemble.

**Union libre** : est en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus vivant avec une personne de sexe différent sans que le mariage civil, religieux, coutumier ait été célébré.

## 5.1 - POPULATION PAR ETAT MATRIMONIAL

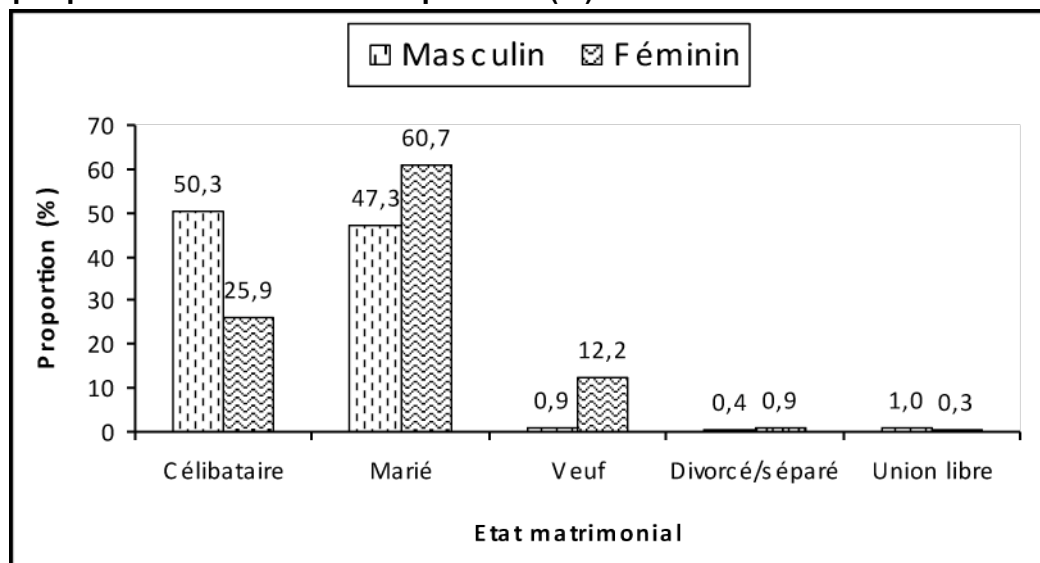
Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités propres à elle.

### 5.1.1 - Ensemble de la population

On note dans l'ensemble de la région du Centre-Ouest que plus de la moitié de la population âgée de 12 ans ou plus (55,0 %) déclare être mariée contre environ 36,3 % de célibataires. Les veufs, les divorcés et les unions libres sont sous représentés avec respectivement 7,4 % ; 0,7 % et 0,6 %. Cependant, il existe des disparités de l'état matrimonial selon le sexe. En effet, dans la population masculine les célibataires sont plus représentés (50,3 %) que les mariés (47,3 %) tandis que dans la population féminine plus de la moitié des femmes est mariée (60,7 %) contre 25,9 % de célibataires. Il existe moins de veufs (0,9 %) et de divorcés (0,4 %) que de veuves (12,2 %) et de divorcées (0,9 %) alors qu'on rencontre plus d'hommes en union libre (1,0 %) que de femmes en union libre (0,3 %) (Tableau 5.1).

**Tableau 5.1 : Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe**

Etat matrimonial	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Célibataire	148 474	50,3	102 563	25,9	251 037	36,3
Marié	139 734	47,3	240 005	60,7	379 739	55,0
Veuf	2 612	0,9	48 240	12,2	50 852	7,4
Divorcé/séparé	1 257	0,4	3 548	0,9	4 805	0,7
Union libre	3 047	1,0	1 305	0,3	4 352	0,6
Total	295 124	100	395 661	100	690 785	100

**Graphique 5.1 : Etat matrimonial par sexe (%)**

### 5.1.2 - Populations urbaines et rurales

L'examen du tableau 5.2 révèle que la proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (48,8 %) qu'en milieu rural (33,9 %) alors que les mariés représentent 57,3 % en milieu rural contre 43,2 % en milieu urbain. Les veufs/veuves sont un peu plus représentés en milieu rural (7,6%) qu'en milieu urbain (5,9 %). Les divorcés/séparés ont les mêmes proportions aussi bien en ville qu'en campagne. Quant aux unions libres, elles sont plus présentes en milieu urbain avec une proportion de 1,5 % qu'en milieu rural 0,5 %.

**Tableau 5.2 : Répartition (%) de la population par état matrimonial selon le milieu de résidence**

Etat matrimonial	Milieu de résidence		Ensemble
	Urbain	Rural	
Célibataire	48,8	33,9	36,3
Marié	43,2	57,3	55,0
Veuf	5,9	7,6	7,4
Divorcé/séparé	0,7	0,7	0,7
Union libre	1,5	0,5	0,6
Total	100	100	100

### 5.1.3 - Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial peut être influencé par l'âge. C'est ainsi qu'on rencontre d'une manière générale plus de célibataires parmi les jeunes générations que dans les vieilles générations ou plus de mariée aux âges adultes qu'aux jeunes âges.

Dans la génération 12-19 ans, les célibataires sont numériquement plus importants aussi bien parmi les autres statuts que dans les autres générations. En effet, 75,6 % sont célibataires, 7,2 % vivent en union libre, 5,8 % sont mariés, 6,1 % sont divorcés/séparés et 0,5 % sont veufs ou veuves (Tableau 5.3).

Dans cette génération, les femmes célibataires sont plus nombreuses que les célibataires hommes. Ceci est valable pour les mariés, les divorcés et les unions libres de la génération. La génération 20-29 ans se distingue par sa proportion élevée en union libre. On a par ordre d'importance numérique les unions libres (42,7 %), les mariés (27,6 %), les divorcés (24,3 %), les célibataires (19,8 %) et les veufs (2,7 %).

Concernant la génération 20-29 ans, les hommes sont numériquement plus importants que les femmes au niveau des célibataires et des veufs. Pour ce qui est de la génération 30-39 ans, on rencontre plus d'union libre 29,5 %, les divorcés et mariés ont des proportions presque identiques 25,6 %. Au niveau de la génération 40-49 ans, les mariés et les séparés ont des proportions identiques 18,3 %, ensuite viennent les veufs avec 15,4 %. Les célibataires sont faibles dans ces deux générations, ce qui est normal puisque plus l'âge augmente, plus le nombre de célibataires diminue.

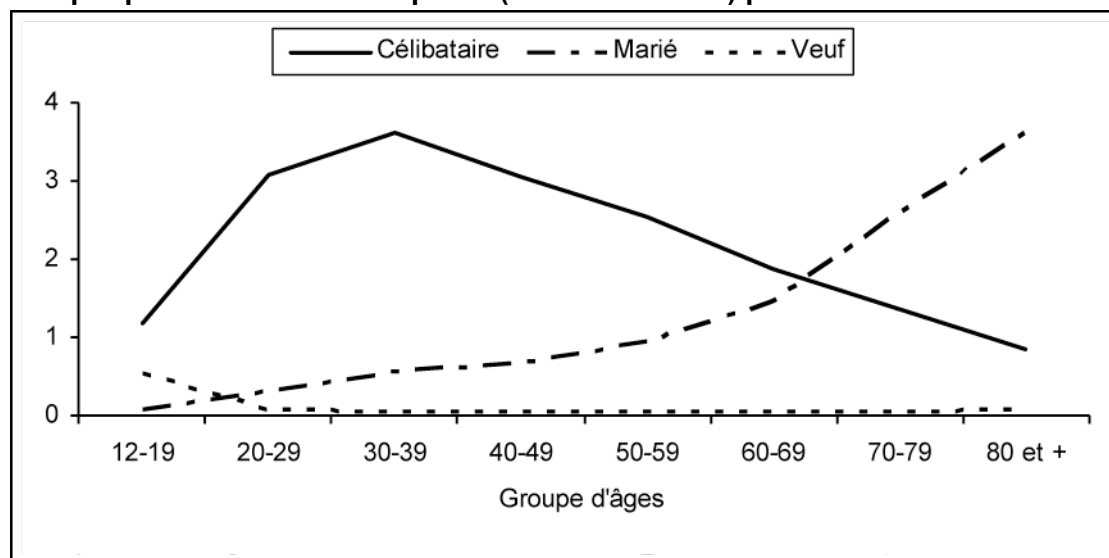
Les générations de plus de 50 ans se caractérisent par de fortes proportions de veufs ou de veuves comparativement aux autres statuts et aux générations précédentes. Les célibataires, les mariés, les divorcés et les unions libres sont plus représentés chez les hommes que chez les femmes (Tableau 5.3).

**Tableau 5.3 : Répartition (%) de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe**

Groupes d'âges	Célibataire			Marié			Veuf			divorcé/séparé			Union libre		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
12-19	69,0	85,2	75,6	1,3	8,3	5,8	3,6	0,4	0,5	4,7	6,6	6,1	1,5	20,5	7,2
20-29	25,3	11,9	19,8	17,5	33,4	27,6	3,9	2,6	2,7	14,9	27,6	24,3	40,3	48,3	42,7
30-39	3,7	1,5	2,8	25,8	25,7	25,7	7,9	7,4	7,4	26,0	25,5	25,6	34,8	17,4	29,5
40-49	0,9	0,4	0,7	20,1	17,0	18,1	14,1	15,5	15,4	21,5	17,1	18,3	11,0	7,8	10,1
50-59	0,5	0,3	0,4	15,1	9,2	11,4	15,9	21,2	20,9	15,0	11,5	12,4	5,5	3,1	4,8
60-69	0,3	0,2	0,2	11,1	4,4	6,8	20,1	23,3	23,1	9,9	6,6	7,4	4,1	1,2	3,3
70-79	0,1	0,1	0,1	6,4	1,4	3,2	18,2	17,8	17,9	5,4	3,1	3,7	1,8	0,9	1,5
80 et +	0,1	0,1	0,1	2,5	0,4	1,2	15,8	11,0	11,3	2,1	1,7	1,8	0,7	0,1	0,5
ND	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	0,8	0,8	0,5	0,2	0,3	0,3	0,6	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le graphique 5.2 renseigne qu'il y a plus d'hommes mariés que de femmes après 40 ans. Cette importance numérique s'observe chez les hommes veufs avant 40 ans. La parité (Homme/Femme) des célibataires évolue en dents de scie d'une génération à une autre.



**Graphique 5.2 : Courbes de parité (Homme/Femme) par état matrimonial**

#### 5.1.4 - Etat matrimonial par province

D'une manière générale et dans toutes les provinces, on rencontre les hommes dans les unions libres et chez les célibataires. Par contre, les femmes sont majoritairement veuves/divorcées (varie entre 7,9 % et 14,4 %) ou mariées (plus de 55,0 %).

Dans l'ensemble des provinces, le statut le plus enregistré est celui « marié » mais plus chez les femmes que chez les hommes, suivies des célibataires et des veufs. La polygamie pourrait expliquer l'importance numérique de femmes mariées par rapport à celle des hommes. Au Boulkiemdé, on a 56,7 % de mariées, 52,8 % de célibataires hommes et 13,3 % de veuves. La même tendance est observée pour les trois autres provinces. Il y a plus de femmes mariées dans le Ziro 69,5 % que dans les autres provinces. Les veuves sont plus rencontrées dans le Sanguié (14,4 %). Les autres modalités sont négligeables (Tableau 5.4).

**Tableau 5.4 : Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et sexe selon l'état matrimonial**

Province	Sexe	Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé/séparé	Union libre	Total
Boulkiemdé	Masculin	52,8	45,0	0,8	0,3	1,0	100
	Féminin	28,6	56,7	13,4	0,8	0,4	100
Sanguié	Masculin	51,9	45,1	1,2	0,5	1,4	100
	Féminin	24,6	59,8	14,4	0,8	0,4	100
Sissili	Masculin	45,9	51,4	0,8	0,6	1,3	100
	Féminin	22,3	67,6	8,7	1,2	0,2	100
Ziro	Masculin	46,6	52,1	0,7	0,4	0,3	100
	Féminin	21,7	69,5	7,9	0,8	0,1	100
Total	Masculin	50,3	47,3	0,9	0,4	1,0	100
	Féminin	25,7	61,0	12,1	0,9	0,3	100

## 5.2- Nuptialité

L'étude de la nuptialité est un domaine assez peu exploré sur le plan théorique et des progrès restent à faire. En effet, bien que le mariage réunisse deux individus, un homme et une femme, l'analyse classique de la nuptialité se mène de manière indépendante sur le sexe masculin et sur le sexe féminin. Cela ne peut manquer d'entraîner des incohérences lorsque les effectifs des hommes et des femmes en présence sont inégaux (F. GUBRY, 1984).

### 5.2.1 - Nuptialité des hommes

Le tableau 5.5 représente la table de nuptialité du moment des hommes. La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée. Cette table de nuptialité est calculée au moyen des proportions des célibataires, faciles à obtenir à partir de la répartition de la population par sexe, âge et état matrimonial. Le recensement fournissant les effectifs en âges révolus, le passage à la proportion des célibataires aux anniversaires se fait à l'aide d'une interpolation linéaire après avoir lissé la courbe provenant des effectifs en âges révolus.

En ce qui concerne la nuptialité des hommes dans la région du Centre-Ouest, on peut dire qu'elle n'est pas précoce car l'âge moyen au premier mariage est de 26,9 ans comme ce qui est obtenu au niveau national. Aussi, à 23,3 ans, la moitié des hommes célibataires sont déjà mariés (23,5 ans pour l'ensemble du pays). On note en outre que la nuptialité des célibataires est un phénomène que connaissent les hommes jusqu'à l'âge de 50 ans dans le Centre-Ouest. Le célibat définitif est plus important chez les hommes (2,4 %) que chez les femmes (1,6 %). Il intervient à 55 ans et sa fréquence est faible puisqu'il reste 25 célibataires sur 1000 à 15 ans. D'où une forte intensité de la nuptialité de hommes.

**Tableau 5.5 : Table de nuptialité des hommes selon la méthode de Hajnal, âge moyen, âge médian et célibat définitif**

Age	C(x)	m(x+1)	n(x)
15	1000	252	252,0
20	748	374	499,5
25	374	211	564,7
30	163	78	478,8
35	85	34	399,2
40	51	13	251,4
45	38	3	85,5
50	35	11	305,4
55	24		
Age moyen	26,9 ans		
Age médian	23,3 ans		
Célibat définitif	2,4 %		

Le tableau 5.6 représente la table de nuptialité des femmes. Elle est obtenue de la même manière que celle des hommes. La nuptialité des femmes dans la région du Centre-Ouest est caractérisée par sa précocité. En effet, l'âge moyen au premier mariage est 19,6 ans (19,6 ans dans l'ensemble du pays) et la moitié des femmes se marient avant 17 ans (16,5

ans pour l'ensemble du pays). On note par ailleurs que jusqu'à l'âge de 30 ans révolus, des femmes continuent de célébrer leur premier mariage (soit 11 femmes à l'âge de 30 ans). Le célibat définitif est atteint à 35 ans. On assiste ainsi à une forte intensité de la nuptialité chez les femmes car il reste définitivement 16 célibataires à 35 ans pour 1000 femmes à 15 ans.

**Tableau 5.6 : Table de nuptialité des femmes selon la méthode de Hajnal, âge moyen, âge médian et célibat définitif**

Ages	C(x)	m(x+1)	n(x)
12	1000	319	319,4
15	681	499	732,8
20	182	119	657,2
25	62	35	560,0
30	27	11	418,7
35	16		
Age moyen	19,6 ans		
Age médian	16,8 ans		
Célibat définitif	1,6 %		

## Conclusion

En définitive, l'étude sur l'état matrimonial et la nuptialité des populations de la région du Centre-Ouest a montré que dans la population de 12 ans ou plus, les célibataires représentent 25,7 % de la population contre 61,0 % de mariés, 12,1 % de veufs, 0,9 % de divorcés/séparés et 0,3 % d'unions libres.

Concernant la nuptialité dans la région, les analyses ont révélé sa forte intensité et la précocité de son calendrier. En effet, le célibat définitif est de 1,6 % chez les femmes contre 2,4 % chez les hommes. L'âge moyen au premier mariage chez les hommes est de 26,5 ans tandis qu'il est de 16,8 ans chez les femmes.



## CHAPITRE 6: ACTIVITE ECONOMIQUE DE LA POPULATION

### Introduction

L'analyse des caractéristiques économiques de la population d'une région permet de renforcer les données statistiques sur l'emploi et les domaines connexes. Cette étude vise une meilleure connaissance des caractéristiques de la population active telle qu'elle apparaît au recensement. Bien que les variables relatives à la situation économique soient en nombre limité, au recensement, cette opération offre la possibilité de dégager les grandes tendances de l'activité économique du pays. .

### Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2006 du Burkina Faso, les données recueillies sur l'activité économique ont été collectées à partir de 4 questions :

- « (NOM) a-t-il travaillé au moins trois jours durant les sept derniers jours ou a travaillé et a perdu son emploi ?
- « Quelle est l'occupation qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces trois jours ?
- « Quelle est ou était la situation de (NOM) dans cette occupation ?».
- « que fait principalement l'entreprise (ou l'établissement) au sein de laquelle (Nom) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu, le statut d'activité de la population en rapport avec l'âge et le sexe, en deuxième lieu la population occupée en rapport avec la profession, puis la situation dans l'occupation et en dernière position, l'analyse différentielle par province de l'activité économique.

### Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population, il importe de présenter les concepts clés qui y sont utilisés.

**Période de référence :** la période de référence pour les renseignements concernant l'activité économique est la semaine qui précède la date de passage de l'agent recenseur dans le ménage. Cette période de référence est d'une semaine (7 jours).

**Activité économique :** on entend par activité économique, le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité, une rémunération en espèce ou en nature.

**Population en âge de travailler ou d'activité :** d'un point de vue légal, au Burkina Faso, le code des personnes et de la famille dispose qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure, c'est-à-dire âgée d'au moins 18 ans.

S'agissant du RGPH 2006, la population en âge de travailler ou d'activité est constituée de toutes les personnes des deux sexes âgées de cinq (5) ans et plus, ceci pour tenir compte de l'entrée précoce des enfants en activité, surtout dans le milieu rural. Cependant, la plupart des indicateurs seront basés sur la population de 15 ans et plus ; d'ailleurs le Bureau

international du travail suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler.

**Population active** : la population active comprend les actifs occupés et les chômeurs.

On distingue deux (2) catégories de chômeurs :

-les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi et qui en recherchent pendant la période de référence, notées « **chômeurs** » ;

-les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche de leur premier emploi désignées par « **population en quête 1<sup>er</sup> emploi** ».

**La population inactive** : c'est l'ensemble des personnes qui ne sont pas des actifs, autrement dit celles qui n'exercent aucune activité économique. La population inactive résulte par ailleurs de la différence entre la population totale et la population active.

**La population dépendante économiquement ou à charge** : la population dépendante économiquement ou à charge est constituée par l'ensemble des personnes âgées de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans et de celles appartenant à la population inactive.

**Le taux net ou spécifique d'activité**: ce taux net ou spécifique d'activité est égal au quotient (rapporté à 100) de l'effectif de sa population active (occupée et au chômage) à l'effectif de sa population en âge de travailler.

**Le taux d'occupation** : le taux d'occupation exprimé en pourcentage s'obtient en rapportant l'effectif de la population active occupée (les occupés) à celui de la population active.

**Le taux de chômage**: ce taux de chômage est égal au rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de chômeurs sur la population active.

**Le rapport de dépendance** : ce rapport s'obtient en rapportant le nombre total de personnes âgées de moins de 15 ans et de 65 ans ou plus, à celui des personnes économiquement actives âgées de 15 à 64 ans.

**Le taux de dépendance** : ce ratio s'obtient en rapportant la population inactive totale plus les moins de 15 ans, plus les 65 ans ou plus sur la population active totale occupée de 15 ans à 64 ans.

**L'occupation principale** : l'occupation principale est l'activité qui a pris le plus de temps à l'individu au cours de la période de référence ; cette variable sera regroupée en grandes catégories d'occupation.

**La situation dans l'occupation principale** : c'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé et qui est en situation de chômage. Quelle est la position de cette personne dans l'exercice de l'activité? Les cas possibles sont les suivants :

**-Employeur, Patron** : C'est une personne occupée qui exploite sa propre entreprise économique ou exerce pour son propre compte un métier. A cet effet, elle emploie un ou plusieurs salariés qu'elle paie.

**-Indépendant** : C'est une personne qui travaille pour son propre compte, mais qui n'emploie aucun salarié. Il peut cependant avoir des aides familiaux ou des apprentis non rémunérés.

**-Salarié, Employé** : C'est une personne qui travaille et, qui en contrepartie, reçoit un salaire en espèces ou en nature.

**-Apprenti** : C'est une personne qui apprend un métier manuel dans le cadre d'un apprentissage en atelier ou sur le terrain auprès d'un maître. Il ne perçoit aucune rémunération en espèce ou en nature en contrepartie du travail accompli.

**-Aide familial** : C'est une personne qui travaille dans une entreprise familiale sans être rémunérée. Les aides familiaux travaillent généralement dans l'agriculture, le commerce ou le transport. Ils sont en général nourris, logés et soignés lorsqu'ils sont malades et reçoivent de temps en temps des cadeaux.

**Le secteur d'activité** : un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité des dits établissements ou entreprises.

## 6.1 – POPULATION ET STATUT D'ACTIVITE

Par rapport à l'activité économique, la population est composée de deux sous-populations : les actifs et les inactifs. Les actifs se composent des actifs occupés et des Chômeurs (chômeurs ayant déjà travaillé et les personnes en quête du premier emploi), tandis que les inactifs regroupent les retraités, les personnes occupées au foyer, les élèves/étudiants, les rentiers et toutes les autres catégories d'inactifs.

Dans la région du Centre-Ouest, la population âgée de 5 ans ou plus est de 980 009 résidents, composée de 620 228 actifs et de 359 781 inactifs, soit 63,3 % d'actifs et 36,4 % d'inactifs. (Tableau A.9). Dans cette population, un peu plus de 6 personnes sur 10 (62,6 %) sont des actifs occupés. En ce qui concerne les inactifs, les élèves/étudiants en représentent 17,3 % et les personnes occupées au foyer 7,5 %.

### 6.1.1 – Population active

#### 6.1.1.1 – Les actifs de 5-14 ans

La population active est de 620 228 personnes composée de 290 269 hommes et de 329 959 femmes ; soit 49,1 % d'hommes et 54,9 % de femmes.

L'importance numérique des actifs de 5 à 14 ans nous renseigne sur l'ampleur du travail des enfants. Dans la population totale de la région, 38,6 % des enfants de moins de 15 ans sont des actifs, c'est-à-dire, trois enfants sur dix sont disposés à travailler. Ce phénomène s'observe plus en milieu rural (42,3 %) qu'en milieu urbain (10,1%) (Tableau 6.1).

**Tableau 6.1 : Taux d'activité (%) par milieu de résidence et groupe d'âges selon le sexe**

Milieu de résidence	Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	5 – 14	12,1	8,2	10,1
	15-64	69,6	42,9	55,9
	15 ou +	69,3	45,5	57,4
Rural	5 – 14	42,1	42,4	42,3
	15 – 64	212,4	60,1	84,5
	15 ou +	89,6	77,8	82,5
Ensemble	5 – 14	38,8	38,4	38,6
	15 – 64	186,2	57,7	80,1
	15 ou +	86,0	73,8	78,9

Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'activité des garçons de 5 à 14 ans est très proche, voire identique à celui des filles du même groupe d'âges. Ainsi, on a 38,4 % d'enfants de sexe féminin et 38,8 % pour le sexe masculin qui sont actifs. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 42,4 % et 42,1 %. Dans le milieu urbain, on compte 8,2 % de filles qui travaillent contre 12,1 % de garçons. (Tableau 6.1).

#### 6.1.1.2 – Les actifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, 78,9 % des personnes de 15 ans ou plus sont des actifs. Cette proportion est de 74,0 % pour les personnes de 15-64 ans au niveau national. En milieu rural les taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus sont plus élevés (82,5 %) qu'en milieu urbain (57,4 %).

En milieu urbain comme en milieu rural la proportion des hommes de plus de 15 ans qui travaillent est supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âges qui travaillent. Ainsi, pour l'ensemble, on a 73,8 % de femmes en activité contre 86,0 % d'hommes. En milieu rural, ces taux sont respectivement de 77,8 % et 89,6 %. En milieu urbain, on compte 45,5 % de femmes en activité pour 69,3 % d'hommes. (Tableau 6.1).

### 6.1.2– Population inactive

La population inactive est de 359 781 personnes et comprend 152 131 hommes et 207 650 femmes ; soit 57,7 % de femmes et 42,3 % d'hommes. Examinons la situation des inactifs de 5 à 14 ans et celle de 15 ans ou plus.

#### 6.1.2.1 – Les inactifs de 5-14 ans

Dans la région du Centre-Ouest, 61,4 % des enfants de moins de 15 ans sont économiquement inactifs. Ils constituent 57,7 % de cette tranche d'âges en milieu rural et 89,9 % en milieu urbain. Par rapport au sexe, on note un taux d'inactivité de 87,9 % chez les garçons et de 91,8 % chez les filles. (Tableau 6.1).

#### 6.1.2.2 – Les inactifs de 15 ans ou plus

Dans l'ensemble, le taux d'inactivité est de 21,1 % chez les personnes de 15 ans ou plus. Il varie de 42,5 % en milieu urbain à 17,5 % en milieu rural. Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'inactivité est plus élevé chez les femmes. Ainsi, pour l'ensemble de cette population, il est de 26,2 % chez les femmes contre 14,0 % chez les hommes. Cette tendance est maintenue quel que soit le milieu de résidence. En effet, ce sont 22,2 % des



femmes et 10,4 % des hommes qui sont inactifs en milieu rural, alors qu'en milieu urbain, ces taux sont respectivement de 54,5 % et 30,7 %.(Tableau 6.1).

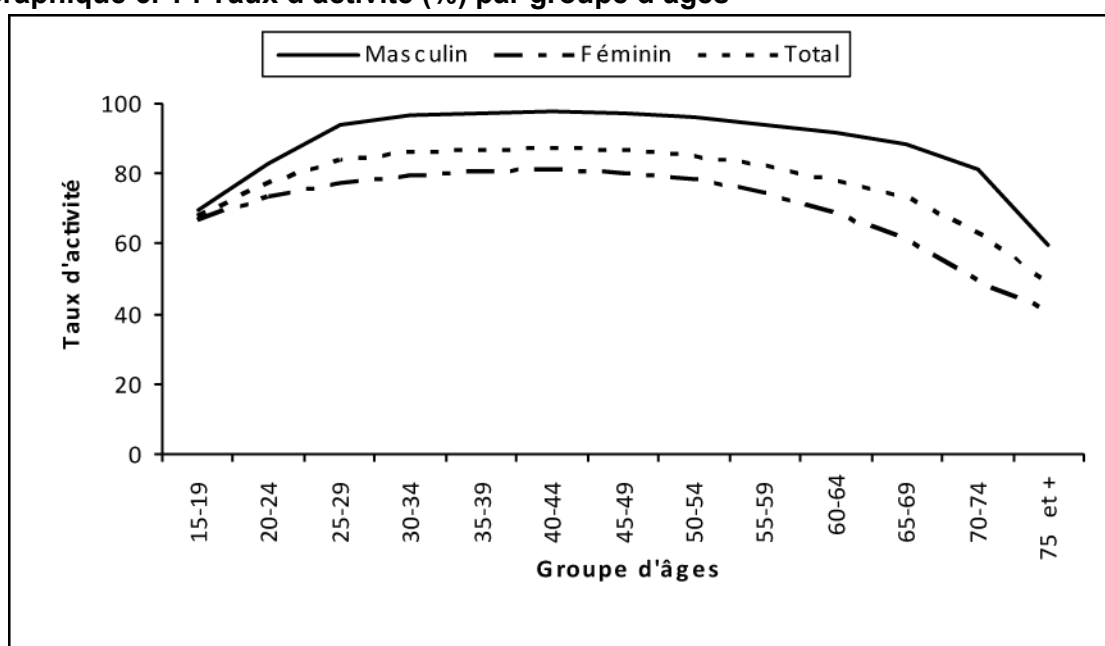
### 6.1.3 – Taux d'activité et taux de chômage des 15 ans ou plus par sexe et groupe d'âges

Dans la région, le taux d'activité des personnes de 15 ans ou plus est de 78,9 %. Ce taux augmente avec l'âge, passant de 67,9 % à 15 ans à 87,4 % entre 40 et 44 ans, l'âge auquel l'activité est la plus intense. A partir de 45 ans, le taux amorce une décroissance continue qui le situe à 48,5 % au-delà de 75 ans.

Les courbes représentant les taux d'activité (Graphique 6.1) des femmes et des hommes ont la même allure. Cependant, on note que la courbe représentant le taux d'activité des femmes est en dessous de celle des hommes quel que soit l'âge.

Le taux de chômage de la population est de 0,9 % avec un maximum de 1,6 % entre 20 et 24 ans. Les femmes, avec 0,5 % de chômage, sont moins touchées que les hommes (1,4 %). Comme on peut s'en apercevoir, ces niveaux de chômage ne reflètent certainement pas la réalité et cachent le sous-emploi tel qu'il est vécu au Burkina Faso comme ailleurs en Afrique. Ces résultats sont également liés aux questions posées au RGPH et la période de référence choisie pour la mesure du phénomène.

**Graphique 6. 1 : Taux d'activité (%) par groupe d'âges**



**Tableau 6. 2 : Répartition (%) des taux d'activité et de chômage par groupe d'âges de la population de 15 ans et plus selon le sexe**

Groupes d'âges	Taux d'activité			Taux de chômage		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	69,4	66,6	67,9	1,7	0,9	1,3
20-24	82,9	73,2	77,2	2,6	0,9	1,6
25-29	93,9	77,4	83,8	2,3	0,7	1,3
30-34	97,0	79,6	86,3	1,6	0,4	0,8
35-39	97,0	80,7	87,0	1,0	0,2	0,5
40-44	97,6	81,1	87,4	0,6	0,2	0,3
45-49	97,2	80,3	86,7	0,5	0,1	0,3
50-54	96,3	78,3	85,3	0,6	0,1	0,3
55-59	93,8	74,5	82,6	0,6	0,2	0,3
60-64	91,5	68,6	78,1	0,4	0,1	0,2
65-69	88,2	61,5	73,3			
70-74	81,3	49,2	63,2			
75 et +	59,8	40,8	48,5			
Total	86,0	73,8	78,9	1,4	0,5	0,9

## 6.2 – POPULATION OCCUPEE

La population des actifs (15 - 64 ans) est de 199 591 personnes, dont 197 008 personnes occupées, soit un taux d'occupation de 98,7 %, légèrement au dessus de la moyenne nationale de cette même tranche d'âges qui est de 97,6 %.

### 6.2.1 – Occupation principale de la population active

Les actifs occupés sont à 88,1 % dans les activités agro-pastorales, la deuxième catégorie d'occupation concerne «le personnel de service et les vendeurs» (5,2 %). La troisième catégorie regroupe les artisans et les ouvriers (3,5 %). A elles seules, ces trois catégories regroupent 96,8 % des actifs occupés. Au niveau des hommes, 86,5 % d'entre eux sont dans l'agriculture/ l'élevage ou la pêche, 4,5 % dans les services et la vente et 4,0 % sont des ouvriers ou des artisans. Dans la population féminine occupée, 89,3 % sont dans l'agriculture, la pêche et l'élevage tandis que 5,8 % sont dans les services et la vente, alors que 3,0 % sont des ouvrières ou des artisans.

Parmi les chômeurs ayant déjà travaillé, 21,9 % étaient dans les activités agricoles, 11,0 % dans les services et la vente contre 9,9 % qui étaient des artisans et ouvriers.

**Tableau 6. 3: Répartition (%) des actifs par profession selon le sexe**

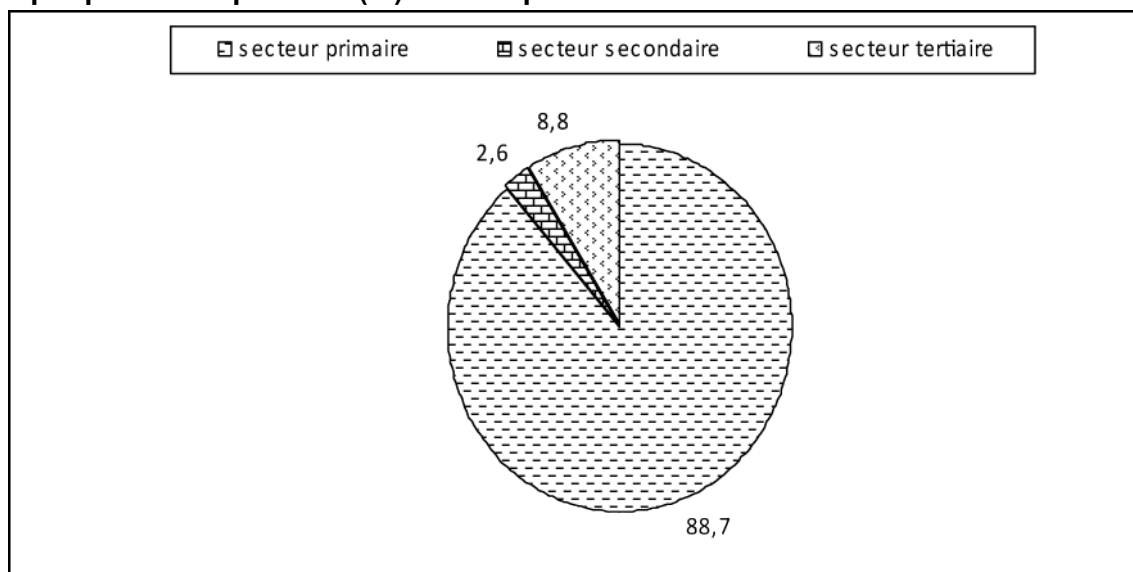
Grands groupes d'occupation	Actif occupé			Actif chômeur			Total actif
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,2	1,2	0,6	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,6	0,1	0,3	1,5	2,4	1,8	0,3
Professions intermédiaires	1,9	0,6	1,2	2,1	1,4	1,9	1,2
Cadres subalternes de l'administration	0,5	0,2	0,3	3,1	1,0	2,4	0,3
Personnel de services et vendeur	4,5	5,8	5,2	10,8	11,3	11,0	5,3
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	86,5	89,3	88,1	19,2	26,6	21,9	87,9
Artisanats, ouvriers	4,0	3,0	3,5	11,8	6,5	9,9	3,5
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,3	0,1	0,2	1,1	0,8	1,0	0,2
Autres métier et professions	1,0	0,2	0,6	5,6	5,0	5,4	0,6
Sans profession, profession non précisée	0,6	0,6	0,6	44,4	43,5	44,1	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

## 6.2.2 – Occupation et secteur d'activité

Le secteur d'activité le plus représenté dans la région est le secteur primaire avec 88,7 % de la population occupée; viennent ensuite les secteurs tertiaire (8,8 %) et secondaire (2,5 %) des actifs occupés. Le graphique 6.2 donne une illustration de ces résultats.

**Tableau 6.4 – Répartition (%) des actifs occupés par occupation selon le secteur d'activité**

Grands groupes d'occupation d'occupation	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
Exécutif + cadres supérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Intellectuels, scientifiques	0,0	0,0	0,3	0,3
Professions intermédiaires	0,0	0,0	1,1	1,2
Cadres subalternes de l'administration	0,0	0,0	0,3	0,3
Personnel de services et vendeur	0,1	0,2	5,0	5,3
Agriculteurs, élevage, pêcheurs	88,4	0,0	0,1	88,5
Artisanats, ouvriers	0,1	2,3	1,2	3,5
Conducteurs d'installations et de machines	0,0	0,0	0,0	0,0
Ouvriers et employés non qualifiés	0,0	0,0	0,2	0,2
Autres métier et professions	0,0	0,0	0,5	0,6
Sans profession, profession non précisée	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	88,7	2,6	8,8	100

**Graphique 6.2 Proportions (%) d'actifs par secteurs d'activité**

### 6.2.3 – Situation dans l'occupation

Dans cette partie l'analyse porte d'abord sur la situation dans l'occupation (employé, aide familial, employeur...) des actifs occupés de la région, puis la répartition de ces actifs occupés selon le milieu de résidence.

#### 6.2.3.1 – La situation globale des occupés

Dans la région, près de la moitié (50,9 %) des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux-ci sont suivis des « indépendants » (42,6 %), et des salariés (2,5 %). Ces trois modalités regroupent donc plus de 96 % des actifs occupés. Parmi les hommes, 59,9 % sont indépendants, 31,2 % des aides familiaux et 4,3 % des salariés. Dans la population féminine active occupée, si la tendance est la même que les hommes, les proportions sont différentes. En effet, 66,6 % d'entre elles sont des aides familiaux, 28,7 % des indépendantes et 1,2 % des salariées.

**Tableau 6. 5: – Répartition (%) des actifs occupés par la situation dans l'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'occupation principale	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens	Masc	Fém	Ens
Employeur	3,0	1,5	2,4	0,4	0,1	0,3	0,8	0,2	0,5
Indépendant	54,2	41,2	49,0	60,8	27,7	41,8	59,9	28,7	42,6
Salarié employé	18,0	10,2	14,9	2,1	0,4	1,1	4,3	1,2	2,5
Apprenti	6,6	4,9	6,0	0,5	0,2	0,3	1,3	0,5	0,9
Aide familial	13,9	36,9	23,1	34,0	68,9	54,0	31,2	66,6	50,9
Autres	0,6	0,9	0,7	1,0	1,4	1,2	1,0	1,3	1,2
ND	3,7	4,3	3,9	1,1	1,3	1,2	1,5	1,5	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Masc = masculin, Fem = féminin, Ens = ensemble

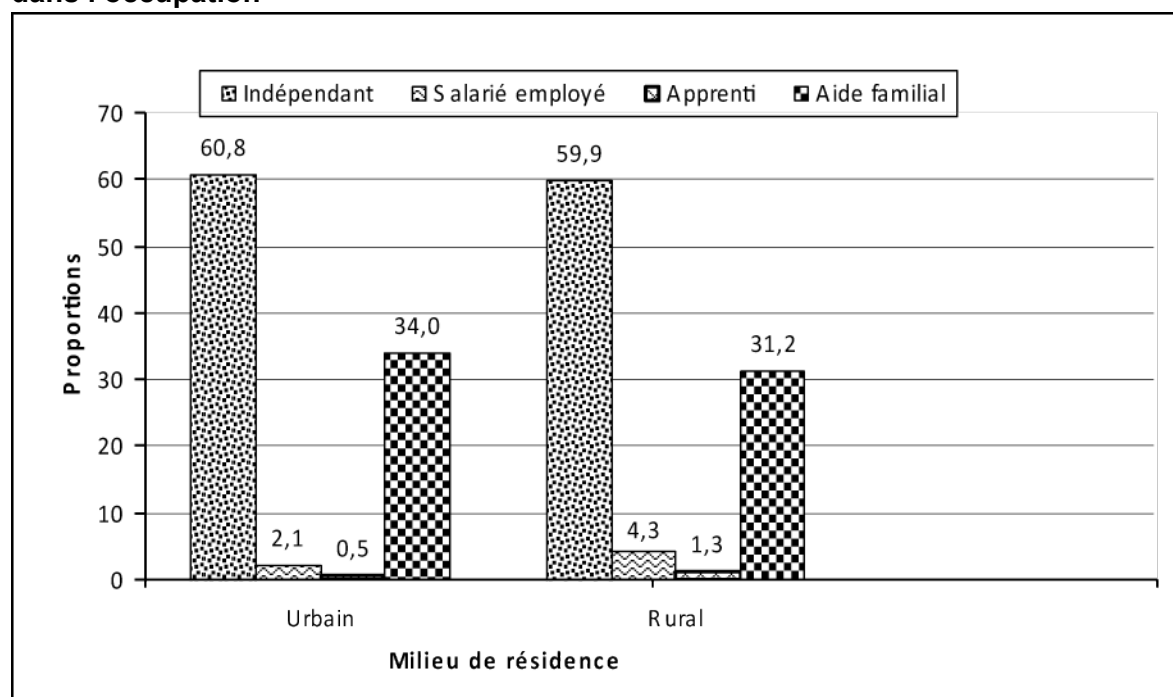
### 6.2.3.2 – La situation des occupés par milieu de résidence

En milieu urbain, près de la moitié des actifs occupés sont des travailleurs indépendants. Les salariés représentent 14,9 %, les aides familiaux 23,1 % et les apprentis 6,0 %. Au niveau des hommes, 54,2 % d'entre eux sont des indépendants, 18,0 % des salariés ; 13,9 % des aides familiaux et 6,6 % des apprentis. Dans la population féminine active occupée, 41,2 % d'entre elles travaillent pour leur propre compte (indépendants), 36,9 % sont des aides familiaux et 10,2 % des salariés (Tableau 6.5).

En milieu rural, plus de la moitié (54 %) des actifs occupés sont des aides familiaux et 41,8 % des indépendants. Les salariés représentent 1,1 %. Ces proportions se comprennent dans la mesure où, d'une part, sur les exploitations, en dehors du chef de famille qui est indépendant, les autres membres de la famille sont des aides familiaux (main d'œuvre familiale) y compris les femmes ; d'autre part, les emplois salariés sont rares en milieu rural.

Selon le sexe, on note que 59,9 %, 31,2 % et 4,3 % des hommes sont respectivement des indépendants, des aides familiaux et des salariés ; tandis qu'on dénombre 66,6 % d'aides familiaux et 28,7 % de travailleurs indépendants dans la population féminine. Le graphique 6.3 illustre ces résultats.

**Graphique 6.3- Répartition (%) des occupés par milieu de résidence selon la situation dans l'occupation**



## 6.3 – ACTIVITE PAR PROVINCE

Cette partie étudie les taux d'activité, d'occupation, de chômage, de dépendance et le rapport de dépendance dans les provinces du Boulkiemdé, Sanguié, Sissili et Ziro.

**Tableau 6. 6 : Répartition (%) des indicateurs d'activité par province**

Provinces	Indicateurs d'activité					Total
	Taux d'activité	Taux d'occupation	Taux de chômage	Rapport de dépendance	Taux de dépendance	
Boulkiemdé	77,6	97,9	2,1	109,9	144,7	505 206
Sanguié	82,1	99,6	0,4	114,6	140,2	297 036
Sissili	82,4	99,2	0,8	106,3	130,1	208 409
Ziro	81,2	99,6	0,4	110,8	137,0	175 915
Total	80,1	98,8	1,2	110,6	139,7	1 186 566

### 6.3.1 – Taux d'activité

Le taux d'activité de la région du Centre-Ouest rappelons-le est de 78,5 % contre une moyenne nationale de 74,0 %. Il est plus élevé dans la province de la Sissili (82,4 %) que dans les trois autres provinces, avec 77,6 % comme faible taux dans le Boulkiemdé.

### 6.3.2 – Taux d'occupation

La grande majorité de la population active est occupée (98,8 %). Le taux d'occupation varie entre 99,6 % dans le Ziro et 97,9 % dans le Boulkiemdé.

### 6.3.3 – Taux de chômage

Le taux de chômage est très faible dans le Ziro (1,2 %) en comparaison à la moyenne de l'ensemble du pays qui est de 2,4 %. Il est davantage faible dans le Ziro et Sanguié (0,4 % pour les deux) que dans les autres provinces.

### 6.3.4 – Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est de 110,6 %. Une personne âgée de 15 ans à 64 ans est donc supposée avoir à sa charge plus d'un enfant de moins de 15 ans ou une personne âgée de plus de 64 ans. Ce taux est plus faible dans la Sissili (106,3 %) et plus élevé dans le Sanguié (114,6 %). Les autres provinces occupent des valeurs intermédiaires

### 6.3.5 -Taux de dépendance

Le taux de dépendance est de 139,7 %, c'est-à-dire qu'un actif occupé a, à sa charge plus d'une personne qui est soit inactive, soit âgée de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans. Dans la région, la charge par actif occupé est plus faible dans la province du Ziro (137,0 %) et plus élevé dans celle du Boulkiemdé 144,7 %.

## Conclusion

Dans la population de 15 ans ou plus, les actifs représentent 78,5 %. Le taux d'activité des enfants de 5-14 ans est de 38,6 %, cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. Dans la région, 88,5 % des actifs occupés sont dans l'agriculture et près de la moitié des actifs occupés sont des aides familiaux. Ceux qui travaillent à leur propre compte (indépendant) sont de 42,6 % tandis que les salariés ne représentent que 2,5 % de l'ensemble.

## CHAPITRE 7: FECONDITE

---

### Introduction

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long termes. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

### Collecte des données

Au recensement de 2006, deux principales questions ont été posées aux femmes résidentes âgées de 10 ans et plus : ces questions concernent « le nombre total d'enfants nés vivants par femme » et le « le nombre des naissances vivantes survenues au cours des 12 derniers mois ». C'est à partir de ces informations que l'étude de la fécondité est faite dans ce chapitre.

### Définition des concepts opératoires

Un certain nombre de concepts sont utilisés dans ce chapitre. Pour la compréhension des lecteurs, on rappelle leur définition.

**Natalité** : la natalité désigne la survenue des naissances vivantes dans une population au cours d'une période de temps. Elle constitue la composante positive du mouvement naturel de la population.

**Fécondité** : la fécondité désigne la survenance des naissances vivantes dans la sous population féminine en âge de procréer (généralement les femmes âgées de 15-49 ans). Pour un souci de comparaison, on s'intéresse au groupe d'âges 15-49 ans dans cette étude même si la collecte a concerné les femmes âgées de 10 ans et plus.

**Taux brut de natalité (TBN)** : le taux brut de natalité exprime le nombre de naissances vivantes enregistré au cours d'une année pour une population moyenne de 1000 habitants.

**Taux global de fécondité générale (TGFG)** : le taux global de fécondité générale exprime le nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer.

**Indice synthétique de fécondité (ISF) ou somme des naissances réduites (SNR)** : l'indice synthétique de fécondité exprime le nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive dans l'hypothèse d'une fécondité demeurée constante au cours du temps.

**Descendance atteinte à l'âge (x, x+4)** : la descendance atteinte exprime le nombre moyen d'enfants nés vivants par une femme de ce groupe d'âges. A la descendance atteinte par âge, se rattache un indice classique, la descendance finale notée  $D_{50}$  qui est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme non soumise à la mortalité à 50 ans.

## 7.1 - Natalité

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle sera appréhendée par le taux brut de natalité.

### 7.1.1 - Taux brut de natalité et le milieu de résidence

Dans l'ensemble, la région du Centre-Ouest présente un taux brut de natalité de 45,2 ‰ (45,8 ‰ pour l'ensemble du pays). On note cependant une disparité du taux brut selon le milieu de résidence. En effet, le taux brut de natalité en milieu rural est de 44,3 ‰ contre 33,7 ‰ pour le milieu urbain. Ces résultats se confirment avec le rapport de masculinité qui indique qu'il naît plus de garçons que de filles aussi bien pour l'ensemble de la région qu'en milieu rural alors qu'en milieu urbain. En effet, le rapport de masculinité est supérieur à 100 et varie entre 101,7 et 103,5. (Tableau 7.1).

**Tableau 7.1 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité (%) à la naissance selon le milieu de résidence**

Milieu de résidence	Rapport de masculinité	Taux brut de natalité
Urbain	103,5	33,7
Rural	101,4	44,3
Ensemble	101,7	45,2

### 7.1.2 - Taux brut de natalité par province

L'examen du tableau 7.2 indique que la province du Ziro enregistre le plus fort taux (48,9 ‰) et celle du Boukhiemdé le plus faible (43,0 ‰). Les deux autres provinces occupent des positions intermédiaires.

Les variations des rapports de masculinité ne sont pas très grandes d'une province à une autre (99,7% à 104,7 %). Sauf dans la province du Boukhiemdé, les autres provinces ont des rapports de masculinité supérieurs à 100 %.

**Tableau 7.2 : Taux brut de natalité (‰) et rapport de masculinité (%) selon la province**

Provinces	Rapport de masculinité	Taux brut de natalité
Boukhiemdé	99,7	43,0
Sanguié	102,6	45,0
Sissili	104,0	48,0
Ziro	101,9	48,9
Ensemble	101,7	45,2

## 7.2- FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle sera appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments nous rapprochent d'une mesure exacte de la force du phénomène car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.



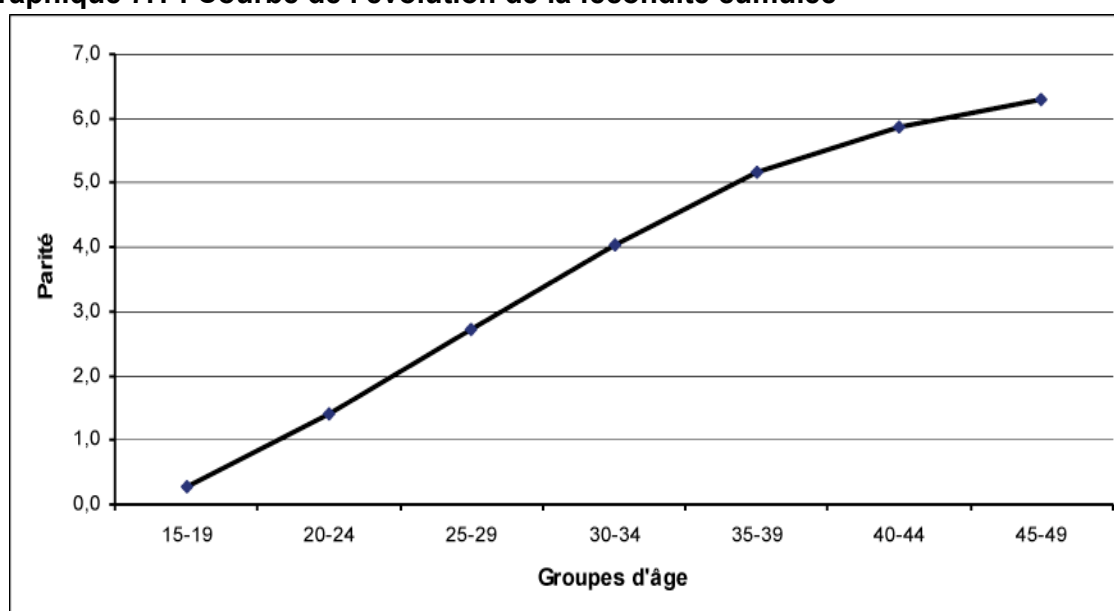
## 7.2.1- Structure par âge de la fécondité cumulée

Après examen du tableau 7.3, on note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,3 pour les femmes de 15-19 ans à 6,3 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âges à un autre entre 15 et 40 ans. Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que près de 20,0% des femmes de 15-19 ans ont eu un ou deux enfants nés vivants 66,0 % des femmes de 20-24 ans ont eu 1 à 3 naissances vivantes, près de 73,5 % des femmes de 25-29 ans ont eu 1 à 4 enfants nés vivants. Le graphique 7.1 illustre les résultats sur la descendance atteinte par les femmes en âge de procréer.

**Tableau 7.3 : Répartition (%) des femmes par groupe d'âges selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.**

Groupe d'âges	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Effectif des femmes	Nombre moyen d'enfants nés vivants
	0	1	2	3	4	5	6 et plus			
15-19	78,8	16,3	3,7	1,0	0,2	0,0	0,0	100	760 003	0,3
20-24	27,7	30,4	24,8	10,8	4,1	1,6	0,7	100	652 990	1,4
25-29	11,7	12,9	20,6	22,9	17,1	8,7	6,1	100	559 272	2,7
30-34	6,5	6,4	10,7	15,2	19,0	17,6	24,6	100	430 230	4,0
35-39	4,6	3,8	6,5	9,9	13,5	16,0	45,7	100	357 540	5,2
40-44	4,3	2,9	4,9	7,5	10,3	13,2	57,0	100	298 256	5,9
45-49	4,2	2,5	4,2	6,4	9,0	11,8	61,9	100	231 960	6,1

**Graphique 7.1 : Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée**

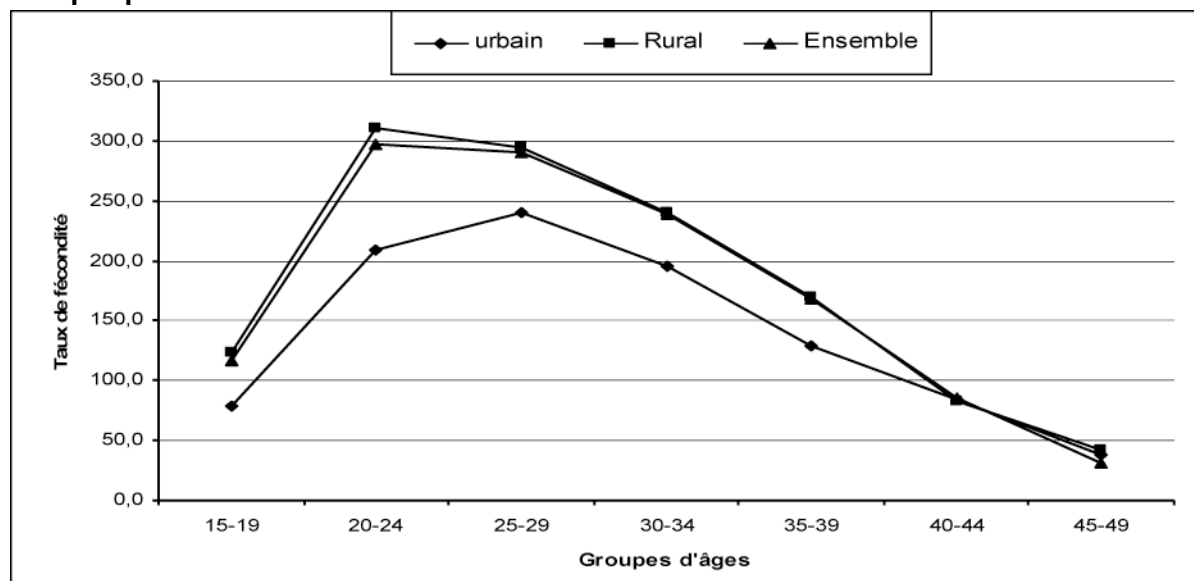


## 7.2.2 - Structure par âge de la fécondité du moment

Le graphique 7.2, représentant la courbe du taux de fécondité est croissante jusqu'à 30 ans et décroissante ensuite. Les femmes âgées de 20-24 ans et 25-29 ans ont les taux de fécondité les plus élevés du moment (supérieurs à 200,0 ‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200 ‰ concernent les femmes des groupes d'âges 15-19 ans et 30-39 ans. Les deux derniers groupes d'âges présentent des taux inférieurs à 100 ‰.

Aussi, la région présente elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 189,8 ‰ et le nombre moyen d'enfants par femme est de 6,1.

**Graphique 7.2 : Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence**



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âges considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 41,9 ‰ à 311 ‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 38 ‰ à 240,7 ‰ en milieu urbain. Ainsi, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 6,3 en milieu rural contre 4,9 en milieu urbain (Tableau 7.4).

**Tableau 7.4 : Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âges selon le milieu de résidence**

Groupes d'âges	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	78,2	123,0	117,2
20-24	209,2	311,0	297,7
25-29	240,7	293,9	290,7
30-34	195,2	240,2	238,7
35-39	129,0	169,4	168,1
40-44	84,8	82,9	85,2
45-49	38,0	41,9	31,3
ISF	<b>4,9</b>	<b>6,3</b>	<b>6,1</b>
TGFG	<b>138,7</b>	<b>199,3</b>	<b>189,8</b>

### **7.2.3 - Indice synthétique de fécondité par province**

Il ressort des résultats du RGPH-2006 que la région présente un niveau de fécondité assez élevé estimé à 6,1 enfants par femme. Ce niveau est relativement plus important dans la province du Ziro (6,5 enfants par femme) que dans les trois autres provinces.

### **Conclusion**

Au terme de l'analyse des données sur la fécondité, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région reste élevé. Le taux brut de natalité est de 45,2 ‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 44,3 ‰ en milieu rural contre 33,7 ‰ pour le milieu urbain tandis qu'il est de 43,0‰ dans le Boulkiemdé, 45,0‰ dans le Sanguié, 48,0‰ dans la Sissili et 48,9 ‰ dans le Ziro.

Le nombre d'enfants par femme est de 6,1 enfants par femme pour l'ensemble de la région et vaut 6,5 au Ziro, 6,4 au Sanguié, 5,9 au Boulkiemdé et 6,3 dans la Sissili.



## CHAPITRE 8: MIGRATION

---

### Introduction

La région du Centre Ouest, située dans une zone intermédiaire entre les zones sahélienne et forestière offre des conditions propices au développement d'un certain type de cultures comme les agrumes, les tubercules et les céréales. De ce fait, elle attire des populations venues des autres parties du Burkina et des pays frontaliers (Ghana,...).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser les mouvements des populations à l'intérieur de la région du Centre Ouest, entre la région du Centre Ouest et les autres régions du Burkina Faso et enfin entre cette région et le reste du monde.

### 1. Collecte des données

Les questions posées au recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso de 2006 pour saisir les personnes en situation de migration sont les suivantes : « dans quelle commune et province du pays est né(e) (NOM) ? » ; « dans quelle commune et province du pays habitait (NOM) ? » et « est-ce que (NOM) a résidé dans un autre pays de 1996 à 2006 ? ». La combinaison de ces questions permet de classer la population en non migrants, migrants durée de vie et migrants récents.

### 2. Définition des concepts

En vue de faciliter la compréhension du lecteur, cette section aborde la définition des concepts utilisés dans ce chapitre. Dans le cadre de cette étude, on s'intéresse à la migration durée de vie uniquement.

**Migration** : De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Selon Louis Henry (1981 ; 105) la migration est « un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine ou lieu de départ, à un certain lieu de destination ou lieu d'arrivée ... ». Généralement la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps l'on considère généralement une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, pays, etc.). De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

**Migration durée-de-vie** : La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune

(respectivement, province, région et pays) de naissance.

**Natifs** : Les natifs d'une localité donnée sont les personnes qui sont nées dans cette localité. Dans le cadre de l'analyse de la migration durée de vie, l'on entendra par natifs toute personne résidant dans son lieu de naissance pendant le recensement de 2006. En particulier, pour cette étude, les natifs désignent les personnes qui sont dans cette région.

**Migration interprovinciale** : A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou interprovinciale. Pour ce chapitre, il s'agit d'analyser les entrées et sorties entre les provinces de la région du Centre Ouest. Comme l'on s'intéresse à la migration durée de vie, on analysera les mouvements des personnes nés dans une province donnée vers les autres provinces et inversement.

**Migration inter régionale** : On entend par migration inter régionale tout mouvement migratoire s'effectuant entre les régions du Burkina Faso. Pour ce chapitre, on va examiner les mouvements migratoires entre la région du Centre Ouest et le reste des régions du pays. On compare alors les régions de naissance et la région de résidence (Centre Ouest).

**Indice de sortie durée de vie** : L'indice de sortie durée-de-vie exprime à la fois, le degré de mobilité de la population, et le pouvoir de rétention de cette région/province ou encore l'attraction que l'extérieur exerce sur la population de cette région/province.

**Indice d'entrée** : l'indice d'entrée est la proportion des natifs des autres régions du pays résidant dans la région étudiée par rapport à tous les résidents de la région nés dans le pays.

## 8.1 - Statut migratoire de la population

Au recensement de 2006 du Burkina Faso, aussi bien au niveau national que dans la région du Centre Ouest, l'on comptait environ une personne sur 5 qui ne résidait pas dans son lieu de naissance (tableau 8.1). C'est donc une région qui connaît un phénomène migratoire important. A l'intérieur de la région, on observe une disparité du mouvement migratoire selon les provinces. Ainsi, dans la province du Ziro, environ 33 personnes sur 100 sont nées hors de la dite province contre 11 personnes environ sur 100 dans le Sanguié soit un peu plus du tiers que dans le Ziro. La province du Ziro est soit une province de forte émigration ou de forte immigration par rapport aux autres provinces de la région. Les hommes et les femmes sont sensiblement au même niveau de mobilité et ceci peut s'expliquer par le fait que les migrations dans cette région sont généralement des migrations familiales, c'est-à-dire que ce sont des familles qui changent de résidence.

**Tableau 8.1 : Répartition (%) de la population du Centre Ouest par statut migratoire selon la province**

Statut Migratoire	Province résidence en 2006														
	Boulkiemdé			Sanguié			Sissili			Ziro			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Migrants durée de vie	12,4	13,6	13,1	10,1	12,1	11,2	23,6	27,7	25,7	30,7	35,3	33,1	16,7	18,6	17,7
Natifs	87,6	86,4	86,9	89,9	87,9	88,8	76,4	72,3	74,3	69,3	64,7	66,9	83,3	81,4	82,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

## 8.2 - Migrations inter-provinciales

Ce sous chapitre étudie les échanges migratoires entre les provinces de la région du Centre Ouest.

### 8.2.1- Provinces de départ

L'indice de sortie de la province du Sanguié est de 3,1 % (ou 0,031). Par opposition, l'indice de rétention vaut 96,9 %, ce qui sous-entend, d'après la définition retenue de la migration durée de vie malgré ses limites, que les natifs de la province du Ziro migrent peu à l'intérieur de la région (Tableau 8.2). Concernant la province du Boulkiemdé, on retient que l'indice de sortie y est de 6,3 % soit plus de deux fois celui de la province du Sanguié (1.7 fois celui de la province du Ziro). Ainsi, les natifs de cette province sont plus mobiles que ceux du Sanguié, de la Sissili (indices quasi-identiques à ceux du Sanguié) et du Ziro. La province du Boulkiemdé apparaît alors comme la principale province de départ des migrations interprovinciales.

### 8.2.2 - Provinces de destination

Les natifs du Centre Ouest résidant dans cette région représentent 89,6 % de l'ensemble des natifs de la région. En d'autres termes, peu de natifs du Centre Ouest résident hors de cette région. Les échanges se font entre les quatre provinces au détriment de la province du Boulkiemdé.

Par rapport aux provinces de la région, il ressort que 2 % des natifs de la Sissili résident dans le Ziro et que 3 % des natifs du Ziro résident dans la Sissili. Ces deux provinces ont donc les échanges les plus importants.

**Tableau 8.2 : Matrice migratoire interprovinciale de la région du Centre Ouest**

Province de naissance	Province de résidence en 2006					Proportions (%) des natifs par province
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total	
Boulkiemdé	93,7	1,5	1,9	2,8	100	85,7
Sanguié	2,2	96,9	0,8	0,1	100	92,6
Sissili	0,7	0,5	96,8	2,0	100	91,8
Ziro	0,7	0,1	3,0	96,3	100	96,3
Total	43,9	26,7	16,4	13,0	100	89,6

### 8.3 - MIGRATIONS INTER REGIONALES

L'un des objectifs de cette section est d'analyser les échanges de population entre la région du Centre Ouest et les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région du Centre Ouest ? Où vont les natifs de cette région ?

Les réponses à ces questions sont renseignées dans les sections suivantes.

#### 8.3.1 – Régions de provenance des immigrants

L'on s'intéresse d'abord à l'immigration à l'intérieur du pays afin de mesurer le poids des échanges migratoires entre la région du Centre Ouest et les autres régions du Burkina Faso.

Le tableau 8.3 montre que, outre les natifs de la région qui représentent 91,7 % des résidents, les natifs du Nord (1,8 %), du Centre (1,5 %) et du Plateau Central (1,3 %) sont les plus nombreux dans la région du Centre Ouest. Ces trois régions sont toutes frontalières du Centre Ouest, ce qui pourrait expliquer en partie ce fait mais pour la région du Nord comparativement à la région du centre, des explications peuvent se trouver dans la recherche de la terre fertile. Le Centre Ouest est une région où il y a énormément de terres irriguées et donc comparativement à la région du Nord, la recherche de terre fertile pour les habitants du Nord s'avère plus importante que pour les habitants du Centre Ouest. Les trois principales régions de provenance des migrants sont donc les régions du Nord, du Centre et du Plateau Central.



**Tableau 8.3 : Répartition des résidents du Centre Ouest connaissant leur commune de naissance selon la région de naissance**

Régions de naissance	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	6 818	0,6
Cascades	754	0,1
Centre	<b>16 062</b>	<b>1,5</b>
Centre-Est	1 968	0,2
Centre-Nord	13 293	1,2
Centre-Ouest	1 013 871	91,7
Centre-Sud	7 855	0,7
Est	1 011	0,1
Hauts-Bassins	5 113	0,5
Nord	<b>20 129</b>	<b>1,8</b>
Plateau Central	<b>13 932</b>	<b>1,3</b>
Sahel	1 790	0,2
Sud-Ouest	3 121	0,3
Total	1 105 717	100

### 8.3.2 – Régions de destination des émigrés

A l'instar des populations des autres régions ou pays qui résident dans la région du Centre-Ouest, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina et à l'étranger. Le tableau 8.4 donne la répartition des natifs de cette région selon les régions de destination au Burkina Faso.

**Tableau 8.4 Répartition des natifs du Centre Ouest résidant au Burkina selon la région de destination**

Régions de résidence	Effectifs	Proportions (%)
Boucle du Mouhoun	<b>14 653</b>	<b>1,3</b>
Cascades	4 020	0,4
Centre	<b>55 641</b>	<b>4,9</b>
Centre-Est	1 557	0,1
Centre-Nord	1 780	0,2
Centre-Ouest	1 013 871	89,6
Centre-Sud	3 615	0,3
Est	2 211	0,2
Hauts-Bassins	<b>21 845</b>	<b>1,9</b>
Nord	4 353	0,4
Plateau Central	3 860	0,3
Sahel	947	0,1
Sud-Ouest	3 612	0,3
Total	1 131 965	100

Globalement, sur 100 personnes nées dans la région du Centre-Ouest et résidant au Burkina Faso, près de 10 partent s'installer dans les autres régions du pays soit plus d'une personne sur dix.

On remarque aussi que la région du Centre est la principale destination des natifs du Centre Ouest résidant au Burkina (4,9 %). Cette dernière est suivie de la région des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun qui regroupent respectivement 1,9 % et 1,3 % des natifs de la région du Centre Ouest résidant dans le pays. Ces trois régions accueillent à elles seules près de 8,1 % des natifs de la région du Centre Ouest qui sont restés à l'intérieur du pays.

Ces mouvements de population ont également lieu entre la région du Centre Ouest et d'autres pays. Cette analyse sera l'objet de la section suivante.

## **8.4 – ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR**

Cette section met en exergue les mouvements de population entre la région du Centre Ouest et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la région du Centre Ouest et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés.

### **8.4.1 – Pays de naissance des immigrants**

Le tableau 8.5 fournit des informations sur le lieu de naissance des personnes nées hors du Burkina et résidant dans la région du Centre Ouest au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2006.

De ce tableau, l'on observe que la grande majorité des résidents de la région du Centre Ouest nés hors du Burkina Faso sont natifs de la Côte d'Ivoire. En effet, sur 100 personnes nées hors du Burkina Faso et résidant dans la région du Centre Ouest, près de 93 personnes sont nées en Côte d'Ivoire. Ce pays est suivi de loin par le Ghana où 6,1 % des résidents du Centre Ouest sont nés. Les mêmes conclusions sont faites lorsque l'on analyse ces résultats au niveau des provinces de la région du Centre Ouest. Notons cependant qu'au niveau de la Sissili, le nombre de résident de la province nés au Ghana est de 26,2 % contre au plus 5 % dans les autres provinces. Cela peut s'expliquer par le fait que cette province est frontalière au Ghana.

**Tableau 8.5 : Répartition (%) des résidents du Centre-Ouest nés hors du Burkina selon le lieu de naissance**

Pays de naissance	Provinces de résidence 2006				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Côte d'Ivoire	97,2	94,5	71,7	93,7	92,7
Ghana	1,6	4,6	26,2	5,0	6,1
Mali	0,3	0,3	0,5	0,3	0,3
Niger	0,1	0,1	0,4	0,2	0,2
Autres pays CEDAO	0,4	0,3	0,9	0,4	0,5
Autres pays d'Afrique	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
Pays autres continents	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100

#### 8.4.2 – Pays de destination des émigrés

Le Burkina Faso est reconnu comme un pays à forte émigration, essentiellement à destination de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Qu'en est-il de la région du Centre Ouest qui est une zone frontalière du Burkina Faso avec le Ghana ? Le tableau 8.6 apporte des éléments de réponse à cette interrogation.

On remarque à travers les indicateurs fournis par ce tableau que les pays traditionnels d'émigration (Côte d'Ivoire, Ghana) des Burkinabé n'ont pas changé. En effet, la Côte d'Ivoire est la principale destination des Burkinabé du Centre Ouest où plus de 95 % des émigrés y vont. Le Ghana accueille également 2,8 % des émigrés de la région du Centre-Ouest. La proximité de ces deux pays par rapport à cette région serait à l'origine de ce mouvement d'émigration dans ces pays. Ainsi les principales destinations des émigrés de la région du Centre-Ouest sont la Côte d'Ivoire et le Ghana.

**Tableau 8.6 Répartition des natifs du Centre Ouest selon les pays de destination**

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	44 235	95,8
Ghana	1 287	2,8
Mali	316	0,7
Autres pays CEDAO	83	0,2
Autres pays d'Afrique	82	0,2
Pays autres continents	95	0,2
ND	96	0,2
Total	46 194	100

Ces émigrés, originaires du Centre-Ouest, partent des différentes provinces de cette région. L'ampleur des départs est différente d'une province à autre comme l'indique le tableau 8.7.

**Tableau 8.7 : Répartition des émigrés du Centre Ouest par pays de destination selon la province d'origine**

Pays de destination	Boulkiemdé		Sanguié		Sissili		Ziro	
	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions	Effectifs	Proportions
Côte d'Ivoire	28061	98,7	9482	97,1	3142	75,2	3550	92,9
Ghana	108	0,4	42	0,4	967	23,1	170	4,4
Mali	63	0,2	144	1,5	39	0,9	70	1,8
Autres pays CEDEAO	42	0,1	22	0,2	12	0,3	7	0,2
Autres pays Afrique	41	0,1	19	0,2	9	0,2	13	0,3
Pays autres continents	71	0,2	19	0,2	0	0,0	5	0,1
ND	41	0,1	36	0,4	11	0,3	8	0,2
Total	28 427	100	9 764	100	4 180	100	3 823	100

Il ressort que les principales destinations des émigrés ne changent pas. La Côte d'Ivoire accueille plus de 75 % des émigrés de chaque province du Centre Ouest résidant à l'étranger. On note par ailleurs que les émigrés de la Sissili vont plus au Ghana (23,1 %) que ceux des autres provinces (moins de 5 %). Ceci s'expliquerait par la proximité de la Sissili du Ghana par rapport aux autres provinces.

## Conclusion

L'étude de la migration dans la région du Centre Ouest a montré que 18 % environ des résidents de cette région ne sont pas des natifs (migrants durée de vie). Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. Concernant le premier cas, on observe que ceux-ci viennent essentiellement du Nord, du Centre et du Plateau central. Pour le second cas, il ressort que près de 92 % des résidents qui viennent de l'extérieur sont nés en Côte d'Ivoire et 6 % environ sont nés au Ghana.

La migration interprovinciale dans la région se fait principalement de la province du Boulkiemdé vers les autres provinces car elles n'échangent qu'au plus 3,7 % de leurs natifs contre 6,3 % pour le Boulkiemdé.

Concernant la migration à l'intérieur du pays (émigration), on retient que la destination privilégiée des natifs de cette localité résidant au pays est la région du Centre qui accueille près de 5% de ceux-ci. Les autres destinations sont dans l'ordre les Hauts-Bassins et la Boucle du Mouhoun qui accueillent respectivement 1,9 % et 1,3 % des natifs du Centre Ouest résidant au Burkina. Au titre de l'émigration internationale des natifs du Centre Ouest, il apparaît que la destination privilégiée de ceux-ci est la Côte d'Ivoire qui reçoit plus de 95 % des natifs résidant hors du Burkina. Ce pays est suivi du Ghana qui accueille 2,8 % de ces natifs à l'étranger.



## **CHAPITRE 9: HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION**

---

### **Introduction**

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne vivant avec un handicap. Plusieurs textes juridiques ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe de personnes vulnérables.

Au titre des textes juridiques, on peut noter:

La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ;

Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ;

Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées.

Par ailleurs, on peut énumérer plusieurs autres textes qui ne visent pas seulement la personne vivant avec un handicap mais par leurs dispositions, lui confèrent certains droits. Il y a pour ce faire la constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

En ce qui concerne les projets et programmes, on compte environs 350 Associations et ONG nationales et internationales parmi lesquelles handicap international, la fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapés (FEBAH), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'association Etre Comme Les Autres (ECLA) qui mènent des actions visant à améliorer le bien-être de ces personnes.

### **Collecte des données**

Pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes et projets visant aussi bien l'amélioration des conditions de vie des personnes vivant avec un handicap que la prévention du handicap, il s'avère indispensable de disposer d'informations fiables et à jour. Cependant, les statistiques concernant cette frange de la population sont insuffisantes voire inexistantes au niveau national et plus encore dans les entités géographiques plus petites (région, provinces, communes). C'est pourquoi, le recensement de 2006 a collecté des informations en vue de combler ce déficit.

La question « (nom) souffre –t-il d'un handicap quelconque ? » du questionnaire du RGPH de 2006 a permis de collecter les informations sur le handicap au Burkina. Pour recueillir les données de cette question, les agents recenseurs devaient faire preuve de tact en posant la question afin de ne pas choquer les personnes concernées. Les réponses possibles de la question sont :

0- aucun handicap

1- handicap du membre supérieur

2- handicap du membre inférieur

3- déficient mental

4- aveugle

5- sourd/muet

6- autres handicaps

La réponse « aucun handicap », est mentionnée pour les personnes qui ne souffrent d'aucune infirmité. Si un individu souffre de plusieurs handicaps, il est retenu le principal. En ce qui concerne les handicaps ne faisant pas partie de la liste de ceux proposés comme réponse, ils sont classés dans « autres handicaps ».

### Définitions des concepts

#### Handicap

Selon l'OMS, le handicap est « un désavantage résultant pour un individu d'une déficience ou d'une invalidité, qui limite l'individu concerné dans l'exercice d'un rôle normal pour lui, compte tenu de son âge, de son sexe et des facteurs sociaux, culturels, ou l'empêche d'exercer ce rôle ». Cette définition étant plus globale et prenant en compte l'aspect social n'a pas été pris en compte au cours du recensement (RGPH-1996).

Pour le RGPH 2006 le handicap a été défini comme « une insuffisance ou une déficience des capacités physiques et/ou mentales d'un individu. Ces insuffisances peuvent être congénitales ou acquises ». Ainsi, le déficient mental est toute personne atteinte de trouble et de désordres mentaux (fou/folles) ou toute personne atteinte d'insuffisance congénitale des facultés intellectuelles (encéphalopathie).

### 9.1 – NATURE DU HANDICAP

La région du Centre Ouest compte 18 080 personnes vivant avec un handicap, soit un pourcentage de (1,5 %) de la population totale (Tableau 9.1).

La distribution par sexe de cette population montre qu'au sein des hommes il y a plus de personnes vivant avec un handicap (1,7 %) que chez les femmes (1,4 %). Il existe aussi une disparité selon le milieu de résidence. On compte en milieu rural, 1,6 % de personnes vivant avec un handicap (1,4 % de femmes et 1,7 % d'hommes). Cette proportion n'est que 1,1 % en milieu urbain (1 % de femmes et 1,3 % d'hommes).

**Tableau 9.1 : Répartition (%) de la population par statut de handicap selon le milieu de résidence et le sexe**

Nature du handicap	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Aucun	98,7	99,0	98,9	98,3	98,6	98,4	98,3	98,6	98,5
Vit avec	1,3	1,0	1,1	1,7	1,4	1,6	1,7	1,4	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectifs	76 141	79 954	156 095	470 684	559 787	1 030 471	546 825	639 741	1 186 566

Il apparaît que les proportions de personnes vivant avec un handicap chez les hommes sont plus importantes que chez les femmes et ce, quel que soit le milieu de résidence. Cette variation est peut-être imputable aux activités spécifiques menées par les hommes et les femmes. Par ailleurs, la prévalence du handicap en milieu rural est plus forte que celle du milieu urbain. En effet, 90,1 % des personnes vivant avec un handicap vivent en milieu rural contre 9,9 % en milieu urbain. Cette situation serait due aux maladies handicapantes comme l'onchocercose qui a longtemps fait des victimes dans les campagnes, la poliomyélite et la méningite qui ont plus de conséquence chez les ruraux à cause de l'absence de soins ou de la lenteur pour recourir aux soins en cas d'affections.



## 9.2 –TYPE DU HANDICAP

La répartition de la population des personnes vivant avec un handicap selon le type d'handicaps permet de connaître les niveaux de prévalence des différents handicaps et de les situer selon le milieu de résidence.

En analysant le phénomène au niveau de la région, Il ressort que parmi les personnes atteintes d'handicap, les plus nombreux sont les handicapés du membre inférieur qui représentent 22,8 % de l'ensemble. Ils sont suivis par les aveugles (15,9 %), les personnes touchées par la « déficience mentale » (15,6 %), les sourds/muets (11,4 %), puis les handicapés de membre supérieur (6,1 %).

**Tableau 9.2 : Répartition (%) des personnes vivant avec un handicap par milieu de résidence et sexe selon le type du handicap**

Milieu de résidence	Sexe	Type du Handicap						Total	Effectifs
		Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficience mentale	Aveugle	Sourd/ Muet	Autres		
Urbain	Masculin	6,1	34,2	15,7	11,0	12,4	20,5	100	993
	Féminin	7,2	30,9	15,2	16,4	11,7	18,6	100	795
	Ensemble	6,6	32,8	15,5	13,4	12,1	19,7	100	1 788
Rural	Masculin	6,4	21,4	16,2	15,2	12,2	28,6	100	8 187
	Féminin	5,6	22,0	14,9	17,3	10,6	29,6	100	8 105
	Ensemble	6,0	21,7	15,6	16,2	11,4	29,1	100	16 292
Ensemble	Masculin	6,4	22,8	16,2	14,7	12,2	27,7	100	9 180
	Féminin	5,8	22,8	14,9	17,2	10,7	28,7	100	8 900
	Ensemble	6,1	22,8	15,6	15,9	11,4	28,2	100	18 080

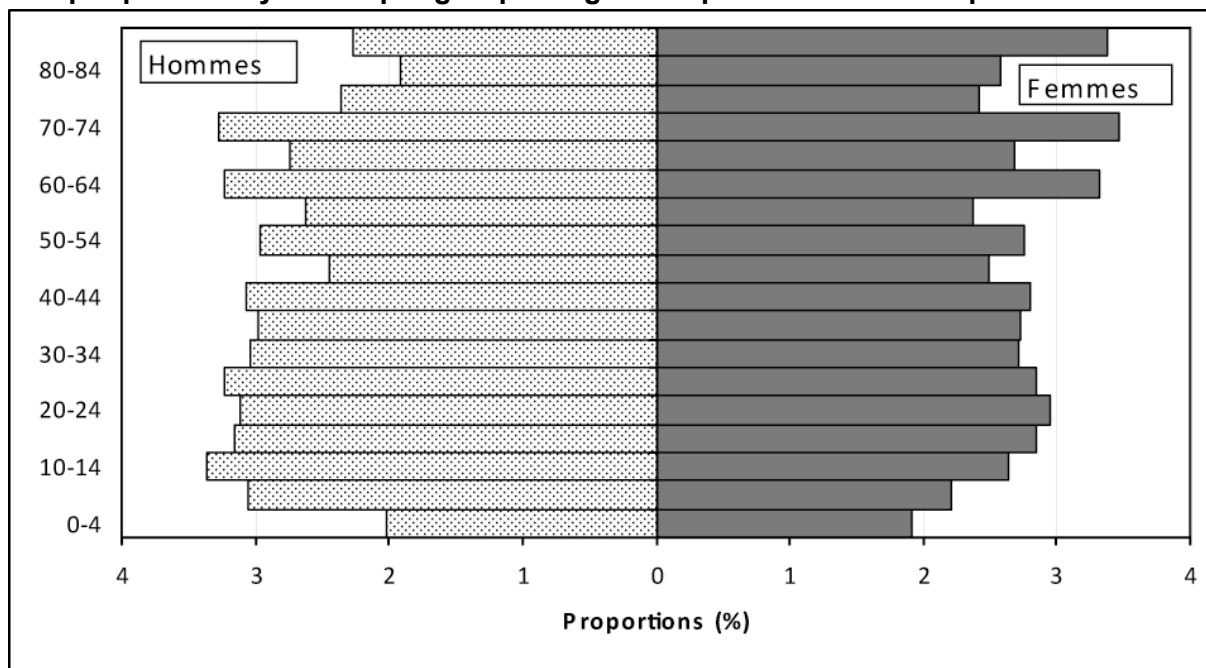
Les résultats de l'analyse par milieu de résidence conduisent quasiment aux mêmes conclusions que celles au niveau régional, sauf qu'en milieu urbain, les personnes souffrant de « déficience mentale » sont plus nombreuses que les aveugles.

## 9.3 – STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

La connaissance de la structure par âge et par sexe de la population des personnes vivant avec un handicap, peut aider à mener des actions ciblées. En effet, les besoins des femmes sont différents de ceux des hommes et ceux des enfants différents de ceux adultes.

La pyramide des âges de la population des personnes vivant avec un handicap de la région du Centre Ouest est très différente de celle de la population régionale. On a une structure par âge très perturbée et à dominance masculine.

L'analyse détaillée de la pyramide montre que les enfants de moins de cinq ans sont peu nombreux. Cela est certainement dû au fait qu'ils ne soient pas suffisamment exposés au risque de maladies handicapantes. Au-delà de cet âge, la structure est assez perturbée sans qu'on ne puisse dire quelles en sont les causes.

**Graphique 9.1 : Pyramide par groupe d'âges des personnes handicapées.**

Il ressort aussi bien de la pyramide des âges que du tableau 9.3, qu'il y a plus d'hommes vivant avec un handicap que de femmes jusqu'à 60 ans. Au delà, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les hommes sont certainement plus exposés que les femmes à certains risques à moins de 60 ans et que au delà de 60 ans il ya plus de femmes en vie que d'hommes.

**Tableau 9.3 : Répartition des personnes vivant avec un handicap par groupe d'âges selon le sexe**

Groupes d'âges	Effectif des personnes vivant avec un handicap			Proportions des personnes vivant avec un handicap		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
0-4	363	345	708	2,0	1,9	3,9
5-9	548	398	946	3,0	2,2	5,2
10-14	603	474	1 077	3,3	2,6	6,0
15-19	566	512	1 078	3,1	2,8	6,0
20-24	558	530	1 088	3,1	2,9	6,0
25-29	580	510	1 090	3,2	2,8	6,0
30-34	547	487	1 034	3,0	2,7	5,7
35-39	535	489	1 024	3,0	2,7	5,7
40-44	550	504	1 054	3,0	2,8	5,8
45-49	440	448	888	2,4	2,5	4,9
50-54	532	496	1 028	2,9	2,7	5,7
55-59	472	427	899	2,6	2,4	5,0
60-64	581	596	1 177	3,2	3,3	6,5
65-69	493	482	975	2,7	2,7	5,4
70-74	589	624	1 213	3,3	3,5	6,7
75-79	424	433	857	2,3	2,4	4,7
80-84	345	463	808	1,9	2,6	4,5
85 et +	407	606	1 013	2,3	3,4	5,6
ND	47	76	123	0,3	0,4	0,7
Total	9 180	8 900	18 080	50,8	49,2	100
Âge moyen	43,7	47,0	45,4	-	-	-
Âge médian	42,4	48,5	44,4	-	-	-

La répartition selon l'âge de la population des personnes vivant avec un handicap montre que leur âge moyen est de 45,4 ans et que plus de la moitié de cette population à moins de 44,4 ans. Ces indicateurs se présentent différemment selon le sexe. En effet, les personnes de sexe masculin vivant avec un handicap sont plus jeunes que celles du sexe féminin. L'âge moyen chez les hommes est de 43,7 ans contre 47 ans chez les femmes tandis que l'âge médian est respectivement de 42,4 ans et de 48,5 ans. Ces résultats montrent que les handicaps sont en grande partie une affaire des personnes d'âge adulte.

Lorsqu'on considère des groupes d'âges spécifiques, on constate que : la population préscolaire représente 2,3 %, la population scolaire (6-12 ans) 8,3 %, la population des moins de 15 ans, 15,1 % ; la population féminine en âge de procréer constitue 19,2 % et enfin la population en âge de travailler (15-64 ans) regroupe 57,3 % des personnes vivant avec un handicap.

#### **9.4 – REPARTITION SPATIALE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**

La province du Boukhiemdé qui regroupe une grande partie de la population de la région compte également 47,6 % des personnes vivant avec un handicap. Quant à la province du Ziro, elle compte 2 183 personnes vivant avec un handicap soit 12,1 % du total. C'est la

province ayant la plus petite population de personnes vivant avec un handicap. Les provinces du Sanguié et de la Sissili regroupent respectivement 24 % et 16,3 % de la population des personnes vivant avec un handicap.

**Tableau 9.4 : Répartition des personnes vivant avec handicap par province selon le type du handicap**

Provinces	Type du handicap						Total	effectifs
	Handicap membre supérieur	Handicap membre inférieur	Déficiência mentale	Aveugle	Sourd/muet	Autres		
Boulkiemdé	6,8	24,4	18,4	16,3	11,1	22,9	100	8 600
Sanguié	4,8	20,3	14,6	18,6	11,6	30,0	100	4 344
Sissili	6,2	21,2	10,1	13,7	11,5	37,3	100	2 953
Ziro	5,4	23,5	13,6	12,2	12,2	33,0	100	2 183
Total	6,1	22,8	15,6	15,9	11,4	28,2	100	18 080

D'une manière générale, quelle que soit la province, trois principaux handicaps se dégagent. Il s'agit des handicaps de membre inférieur, de la « déficiência mentale » et de la « non voyance ». En considérant la population des personnes vivant avec un handicap, les personnes atteintes de ces handicaps représentent respectivement 24,4 %, 18,4 % et 16,3 % dans le Boulkiemdé. Dans le Sanguié, elles regroupent respectivement 20,3 %, 14,6 % et 18,6 % de la même sous population. La modalité « autres handicaps » est assez importante dans chacune des provinces : 37,3 % dans la Sissili et 33 % dans le Ziro.

## Conclusion

La population des personnes vivant avec un handicap compte 18 080 individus dans la région du Centre Ouest. Les types d'handicaps les plus rencontrés sont le handicap des membres inférieurs, le handicap de la vue et celui de la déficiência mentale. Cette classification reste la même selon le milieu de résidence, le sexe ou la province. Les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les personnes vivant avec un handicap. Dans sa majorité, cette population a un âge supérieur à 44,4 ans même si en générale, les femmes sont plus jeunes que les hommes.

Au terme de cette analyse, il est évident que toutes les informations sur les personnes vivant avec un handicap de la région ne sont pas fournies. Cependant, les principales caractéristiques de ces personnes sont connues et il est désormais possible de mener des actions décentralisées dans la région du Centre Ouest en faveur de cette population vulnérable.

## CHAPITRE 10: POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

---

### Introduction

Le fonctionnement de l'état civil dans les pays en développement et particulièrement en Afrique est connu défectueux. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonnes qualités à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés.

### 1.- Collecte des données

La question qui a été posée lors du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il un acte de naissance ? Dans le manuel de l'agent recenseur, il a été demandé à chaque agent de considérer toutes les personnes présentant un document dont l'obtention nécessite l'acquisition d'un acte de naissance : la pièce d'identité nationale, le permis de conduire, etc. La question comporte quatre modalités : oui, non, ne sait pas et non déclaré.

### 2.- Définition des concepts

Les concepts utilisés dans ce chapitre ne souffrent d'aucune incompréhension puisqu'il s'agit de la possession d'un acte de naissance, du milieu de résidence, du sexe, des entités administratives qui sont par ailleurs définis dans ce document.

Ce chapitre examine la répartition de la population résidente du Centre Ouest par statut de possession d'un acte de naissance selon le sexe et le milieu de résidence en faisant une part aux enfants de moins de 5 ans. Une analyse différentielle est faite selon le niveau d'instruction.

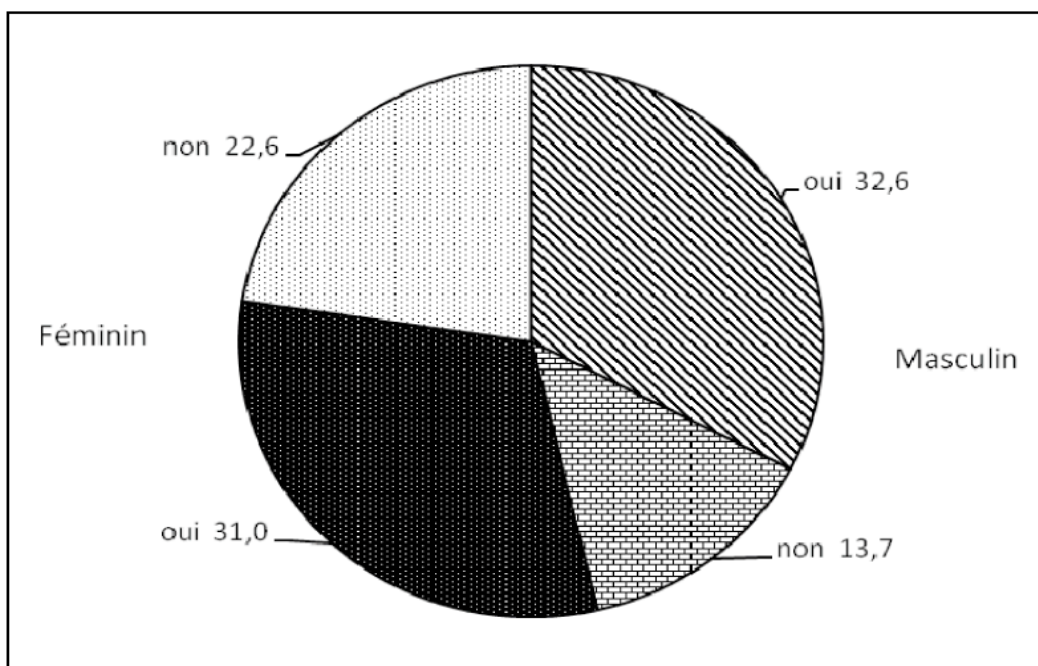
### 10.1 - Données globales

Sur les 1 186 566 résidents interrogés, 732 310 ont répondu avoir un acte de naissance, 418 672 ont répondu n'avoir pas un acte de naissance, 16 079 personnes ne savaient pas si elles avaient un acte de naissance et 19 505 n'ont rien répondu.

Ainsi, dans la région du Centre Ouest, 64 personnes environ sur 100 possèdent un acte de naissance. Ceux qui n'en possèdent pas représentent 36,4 % de la population. Par rapport à chaque sexe, ce sont 70,4 % des hommes qui possèdent un acte de naissance contre 57,8 % de femmes. Cet écart peut s'expliquer entre autres par le fait que les hommes, se déplaçant plus hors de leur sphère de résidence que les femmes, ont plus besoin de pièces pour justifier leur identité.

**Tableau 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Masculin	70,4	29,6	100
Féminin	57,8	42,2	100
Total	63,6	36,4	100

**Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Une attention particulière est portée sur les enfants de moins de cinq ans qui s'approchent de l'âge scolaire. A cet effet, le tableau 10.2 révèle que 49 enfants environ de moins de cinq ans sur 100 possèdent un acte de naissance. A ce niveau, les garçons (49,5 %) sont plus nombreux que les filles (47,7 %) à posséder un acte de naissance. Ces résultats traduisent un dysfonctionnement du système d'état civil dans la région du Centre Ouest, comme au niveau du pays. En effet, l'enregistrement des enfants à l'état civil ne concerne qu'une partie de la population et l'autre partie obtient des jugements supplétifs auprès des tribunaux départementaux et d'arrondissement.

**Tableau 10.2 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans selon la possession d'acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Masculin	49,5	50,5	100
Féminin	47,7	52,3	100
Ensemble	48,6	51,4	100

Ces différences peuvent-elles s'observer entre milieu urbain et milieu rural ? Dans chaque milieu entre homme et femme ? C'est à ces questions que la section 10.2 apporte des éléments de réponse.

## 10.2 - MILIEU DE RESIDENCE ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Dans le milieu urbain, 91,1 % des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 92,8 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 89,4 % de femmes (Tableau 10.3).

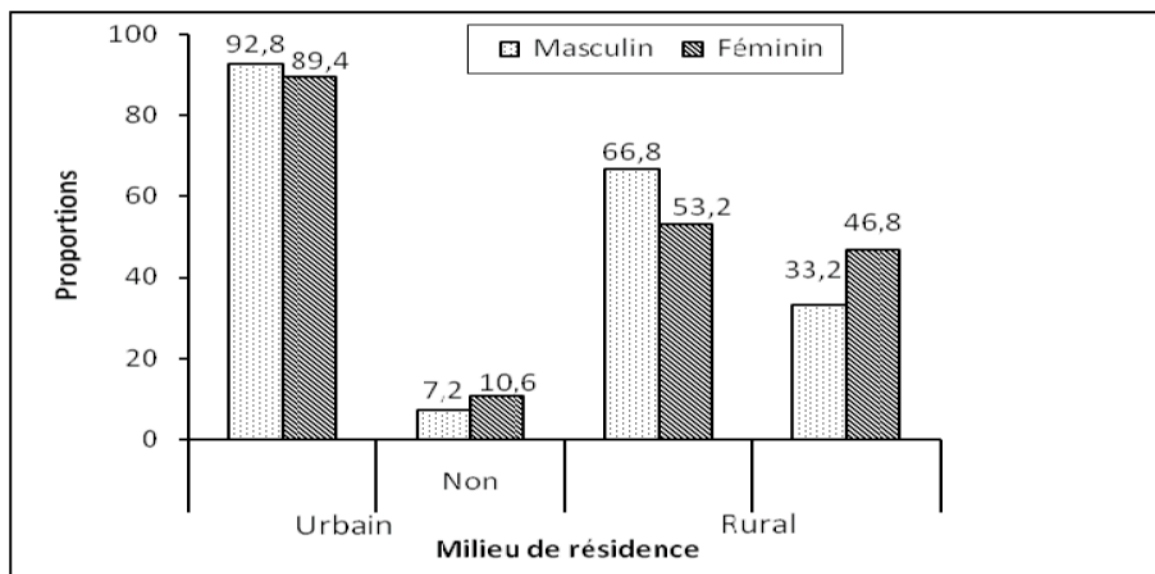
Dans le milieu rural, 59,5 % des résidents ont un acte de naissance. Le niveau de la possession est alors plus bas que dans le milieu urbain comme il fallait s'y attendre car le système d'état civil est plus développé dans le milieu urbain que dans le milieu rural. De plus, 66,8 % des hommes possèdent un acte de naissance contre 53,2 % des femmes qui en possèdent. Dans ce milieu l'écart entre femme et homme en matière de possession d'acte de naissance est de 13,6 points et est plus considérable dans ce milieu que dans le milieu urbain. Ce sont des résultats qui peuvent s'expliquer par le rôle que les parents assignent à la femme et à l'homme dans ce milieu ou par la proximité d'un centre d'état civil.

**Tableau 10.3 : Répartition (%) de la population résidente selon la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe**

Milieu de résidence	Sexe	Possession d'un acte de naissance			
		Oui	Non	Ensemble	Effectif
Urbain	Masculin	92,8	7,2	100	76 141
	Féminin	89,4	10,6	100	79 954
	Total	91,1	8,9	100	156 095
Rural	Masculin	66,8	33,2	100	470 684
	Féminin	53,2	46,8	100	559 787
	Total	59,5	40,5	100	1 030 471
Ensemble	Masculin	70,4	29,6	100	546 825
	Féminin	57,8	42,2	100	639 741
	Total	63,6	36,4	100	1 186 566

L'illustration du niveau de la possession d'un acte de naissance par milieu de résidence et par sexe est donnée par le graphique 10.2. Les conclusions tirées précédemment sont bien lisibles sur ce graphique.

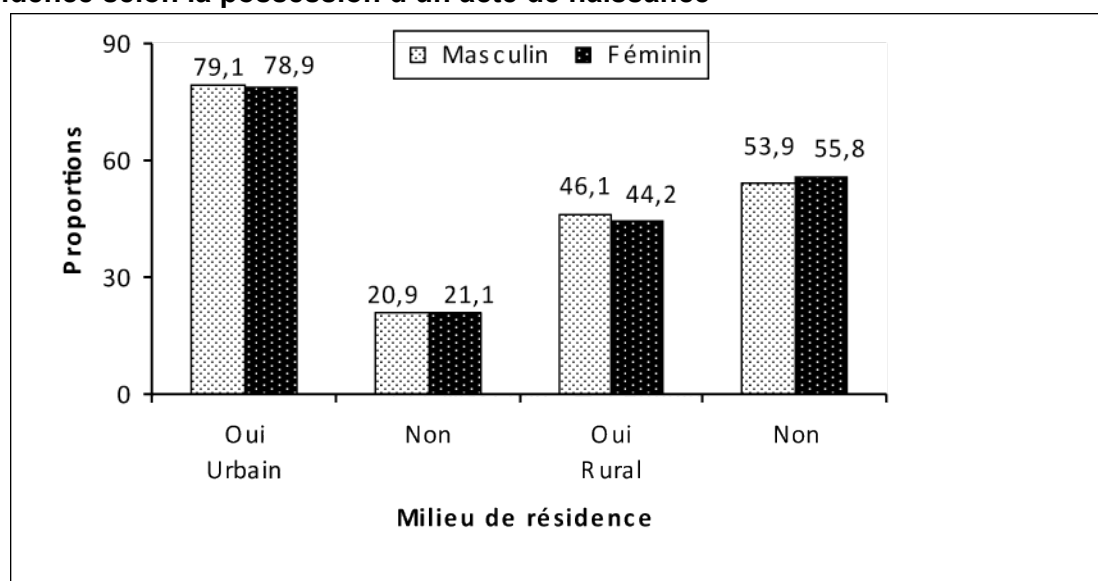
**Graphique 10.2 : Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**



Concernant la possession d'un acte de naissance pour les enfants de moins de cinq dans la région du Centre Ouest, il est essentiel de noter qu'au moins 78 % des garçons et filles possèdent des actes de naissance dans le milieu urbain contre respectivement 46,1 % et 44,2 % pour les garçons et les filles dans le milieu rural (graphique 10.3).



**Graphique 10.3 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance**



### 10.3 - NIVEAUX D'INSTRUCTION ET POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE

Parmi les éléments essentiels qui constituent le dossier d'inscription à l'école primaire, figure l'acte de naissance. C'est un élément essentiel qui permet de savoir si l'enfant est dans les conditions d'âge officiel de scolarisation. Ceci implique que les personnes n'ayant pas d'acte de naissance auront des difficultés à s'inscrire à l'école classique. Cette section a pour objectif d'établir les éventuelles relations qui pourraient exister entre la possession d'acte de naissance et le niveau d'instruction. Le tableau 10.4 ci-après fournit des éléments d'information sur ces relations.

**Tableau 10.4 : Répartition (%) de la population résidente par niveau d'instruction et sexe selon la possession d'un acte de naissance**

Niveau d'instruction	Sexe	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Ensemble
Sans niveau	Masculin	59,5	40,5	100
	Féminin	47,7	52,3	100
	Total	52,6	47,4	100
Maternel	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Primaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Secondaire	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Supérieur	Masculin	100,0	0,0	100
	Féminin	100,0	0,0	100
	Total	100,0	0,0	100
Total	Masculin	72,8	27,2	100
	Féminin	58,4	41,6	100
	Total	65,0	35,0	100

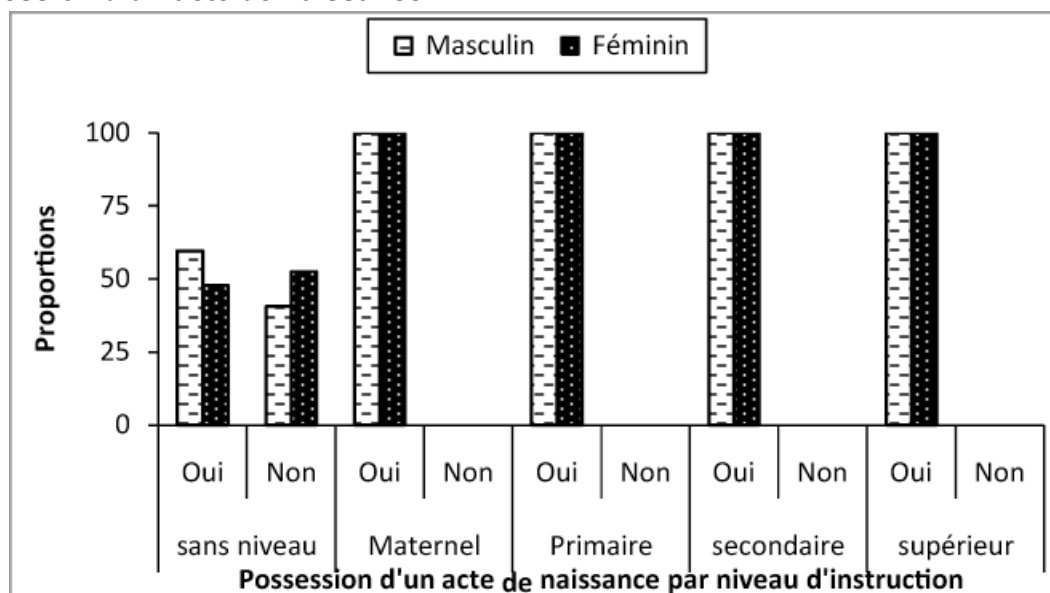
Dans la région du Centre Ouest, 35 % de la population de 3 ans et plus ne possèdent pas un acte de naissance (65 % en possèdent). En comparant cette possession d'acte de naissance par sexe, on constate que les hommes sont ceux qui possèdent le plus un acte de naissance, soit plus de 2 hommes sur 3 qui possèdent ce document d'état civil. Par contre chez les femmes, on note que plus d'une femme sur 2 a un acte de naissance (environ la moitié des femmes n'a pas un acte de naissance).

En considérant les personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction, il ressort que, près d'une personne sur 2 ne possède pas un acte de naissance. Parmi ces personnes, on retrouve des enfants de moins de sept ans qui rencontreront des difficultés à l'inscription à l'école si des dispositions ne sont pas prises pour qu'ils puissent avoir des actes de naissance.

Par ailleurs, environ 53 % de la population n'ayant aucun niveau d'instruction possède un acte de naissance. Ceci leur permet éventuellement de s'inscrire dans une école si les conditions d'âge sont requises ou de bénéficier d'autres services nécessitant la possession d'un acte de naissance. En mettant en relation la possession d'un acte de naissance et le sexe, on remarque là encore que les femmes sont celles qui possèdent le moins ce document. En effet, sur 100 femmes n'ayant aucun niveau d'instruction, environ 52 ne possèdent pas un acte de naissance soit environ une femme sur 2. Pour les hommes, ce sont 2 sur 5 qui n'en possèdent pas.

A partir des niveaux d'instruction maternel jusqu'au supérieur, la possession d'un acte de naissance devient quasiment une réalité pour tous. Le graphique 10.4 donne une illustration de ces indicateurs.

**Graphique 10.4 : Répartition (%) de la population par niveau d'instruction selon la possession d'un acte de naissance**



Il serait intéressant que l'on examine ce résultat pour les enfants de 6 ans qui, officiellement sont autorisés à s'inscrire au primaire.

Le tableau 10.5 révèle que pour ces enfants, il y a environ 44 enfants sur 100 qui ne possèdent pas un acte de naissance (55,6 % en possède). Ainsi, si la possession d'acte de naissance est une nécessité pour s'inscrire au primaire, tous ces enfants qui n'ont pas d'acte de naissance à 6 ans, auront du mal à s'inscrire au CP1 à l'âge de 6 ans. Par conséquent, ils contribueront à augmenter la population des personnes n'ayant aucun niveau d'instruction ou à diminuer le taux net et le taux brut de scolarisation au primaire.

Les filles et garçons de cet âge sont quasiment au même niveau de possession d'acte de naissance que dans l'ensemble.

**Tableau 10.5 : Répartition (%) des enfants de 6 ans selon la possession d'un acte de naissance**

Sexe	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Masculin	56,9	43,1	100
Féminin	54,2	45,8	100
Ensemble	55,6	44,4	100

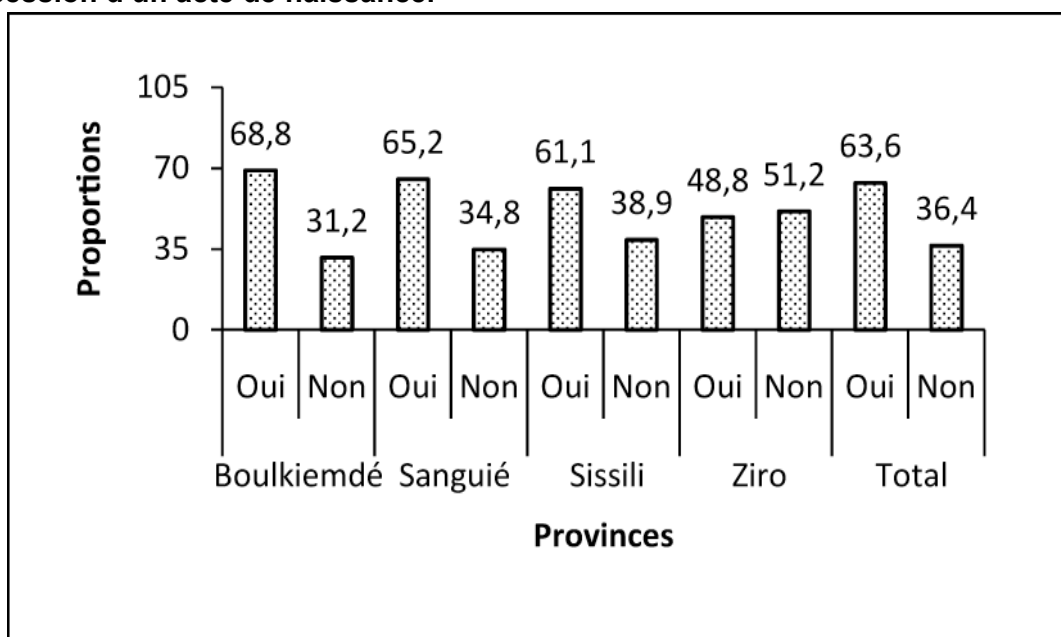
## 10.4 - ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR PROVINCE

L'examen des indicateurs du tableau 10.6 révèle que la province du Ziro a le niveau de possession d'acte de naissance le plus faible de la région soit 48,8 %. C'est la seule province où plus de la moitié de la population ne possède pas d'acte de naissance (51,2 %). Le Boulkiemdé par contre a le plus grand niveau de possession d'un acte de naissance, soit 68,8 %, suivi du Sanguié (65,2 %) et de la Sissili (61,1 %). Les personnes ne possédant pas un acte de naissance représentent au moins 3/10<sup>ème</sup> de la population dans ces trois provinces. Le graphique 10.6 illustre ces résultats au niveau provincial.

**Tableau 10.6 : Répartition (%) de la population résidente par province selon la possession d'un acte de naissance**

Province résidence 2006	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Boulkiemdé	68,8	31,2	100
Sanguié	65,2	34,8	100
Sissili	61,1	38,9	100
Ziro	48,8	51,2	100
Total	63,6	36,4	100

**Graphique 10.5 : Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance.**



## 10.6 - ANALYSE DIFFERENTIELLE PAR COMMUNE

Etant donné qu'en général les services d'état civil sont installés dans les communes (mairies), il serait alors intéressant de s'interroger sur la possession d'un acte de naissance dans ces communes. Ceci fait l'objet de cette section.

### 10.6.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Boulkiemdé

Le tableau 10.7 montre qu'à l'exception de la commune de Kindi, une personne au moins sur deux possède un acte de naissance dans toutes les autres communes.

La commune urbaine de Koudougou est celle où l'on trouve la plus grande proportion de personnes possédant un acte de naissance (plus de 96 %). Elle est suivie de la commune rurale de Siglé, des communes de Ramongo et Pella avec respectivement 79,4 % ; 70 % et 67,4 % des résidents de ces communes qui possèdent un acte de naissance. La commune de Kindi a la plus faible proportion de résidents (48,3 %) possédant un acte de naissance.

**Tableau 10.7 : Répartition (%) de la population du Boulkiemdé par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes du Boulkiemdé	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bingo	65,9	34,1	100
Imasgho	59,2	40,8	100
Kindi	48,3	51,7	100
Kokologo	65,4	34,6	100
Koudougou rural	63,1	36,9	100
Nandiala	52,4	47,6	100
Nanoro	55,7	44,3	100
Pella	67,4	32,6	100
Poa	66,2	33,8	100
Ramongo	70,0	30,0	100
Sabou	65,3	34,7	100
Sigle	79,4	20,6	100
Soaw	54,7	45,3	100
Sourgou	65,1	34,9	100
Thyou	66,0	34,0	100
Koudougou urbain	96,6	3,4	100
Total	68,8	31,2	100

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que la commune urbaine de Koudougou, les commune de Siglé et Ramongo sont toujours en tête avec des proportions respectives de 92,6 % ; 73,2 % et 64,3 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.8). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore

observé dans la commune Kindi (25,7 %). En d'autres termes, dans la commune de Kindi, plus de 74 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.

**Tableau 10.8 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Boulkiemdé**

Communes du Boulkiemdé	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bingo	57,7	42,3	100
Imasgho	43,4	56,6	100
Kindi	25,7	74,3	100
Kokologo	62,1	37,9	100
Koudougou rural	50,3	49,7	100
Nandiala	38,6	61,4	100
Nanoro	41,7	58,3	100
Pella	59,6	40,4	100
Poa	59,2	40,8	100
Ramongo	64,3	35,7	100
Sabou	49,3	50,7	100
Sigle	73,2	26,8	100
Soaw	43,0	57,0	100
Sourgou	57,0	43,0	100
Thyou	52,0	48,0	100
Koudougou urbain	92,6	7,4	100
Total	56,7	43,3	100

### 10.6.2 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Sanguié

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Réo (84,6 %) (Tableau 10.9). Les communes de Dassa et de Réo (partie rurale) ont plus de 71 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune rurale de Zawara (48 %).

**Tableau 10.9 : Répartition (%) de la population du Sanguié par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes du Sanguié	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Dassa	71,1	28,9	100
Didyr	68,1	31,9	100
Godyr	52,1	47,9	100
Kordié	59,9	40,1	100
Kyon	66,7	33,3	100
Pouni	53,1	46,9	100
Réo rural	81,2	18,8	100
Tenado	64,5	35,5	100
Zamo	58,8	41,2	100
Zawara	48,0	52,0	100
Réo urbain	84,6	15,4	100
Total	65,2	34,8	100

Le tableau 10.10 révèle que c'est la commune de Réo (partie rurale) qui occupe le premier rang dans la possession d'un acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans. Elle est suivie des communes de Dassa et Didyr où plus de 57 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de Zawara occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 66 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

**Tableau 10.10 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Sanguié**

Communes du Sanguié	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Dassa	57,8	42,2	100
Didyr	58,0	42,0	100
Godyr	35,5	64,5	100
Kordié	37,8	62,2	100
Kyon	52,4	47,6	100
Pouni	35,9	64,1	100
Réo rural	64,0	36,0	100
Tenado	48,2	51,8	100
Zamo	47,1	52,9	100
Zawara	33,9	66,1	100
Réo urbain	56,2	43,8	100
Total	48,7	51,3	100

### 10.6.3 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province de la Sissili

Le tableau 10.11 montre que, quelle que soit la commune considérée, une personne au moins sur trois possède un acte de naissance dans toutes les communes de la région.

La commune urbaine de Léo est celle où l'on trouve la plus grande proportion de personnes possédant un acte de naissance (plus de 90 %). Elle est suivie de la partie rurale de Léo et de la commune rurale de To avec respectivement 67,7 % et 60,7 % des résidents de ces communes qui possèdent un acte de naissance. La commune de Nebielianayou a la plus faible proportion de résidents (37,8 %) possédant un acte de naissance.

**Tableau 10.11 : Répartition (%) de la population de la Sissili par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes de la Sissili	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bieha	59,1	40,9	100
Boura	53,0	47,0	100
Léo rural	67,7	32,3	100
Nebielianayou	37,8	62,2	100
Niabouri	41,8	58,2	100
Silly	56,3	43,7	100
To	60,7	39,3	100
Léo urbain	90,8	9,2	100
Total	61,1	38,9	100

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que la commune urbaine de Léo, la partie rurale de Léo et la commune de To sont toujours en tête avec des proportions respectives de 82,5 % ; 60,1 % et 49,4 % de cette catégorie de résidents qui possèdent ce document (Tableau 10.12). Le plus faible niveau d'enregistrement est encore observé dans la commune de Nebielianayou (15,8 %). En d'autres termes, dans la commune de Nebielianayou, plus de 84 enfants de moins de cinq ans sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance.



**Tableau 10.12 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province de la Sissili**

Communes de la Sissili	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bieha	47,0	53,0	100
Boura	45,7	54,3	100
Léo rural	60,1	39,9	100
Nebielianayou	15,8	84,2	100
Niabouri	21,7	78,3	100
Silly	43,4	56,6	100
To	49,4	50,6	100
Léo urbain	82,5	17,5	100
<b>Total</b>	<b>48,6</b>	<b>51,4</b>	<b>100</b>

### 10.6.1 - Possession d'un acte de naissance par commune dans la province du Ziro

Dans les communes de cette province, la proportion la plus élevée de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune urbaine de Sapouy (66,5 %) (Tableau 10.13). Les communes rurales de Bakata et de Cassou ont plus de 52 % de leurs résidents qui possèdent un acte de naissance. La plus faible proportion de résidents possédant un acte de naissance est observée dans la commune rurale de Bougnounou (38,3 %).

**Tableau 10.13 : Répartition (%) de la population du Ziro par commune selon la possession d'un acte de naissance**

Communes du Ziro	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bakata	52,3	47,7	100
Bougnounou	38,3	61,7	100
Cassou	53,4	46,6	100
Dalo	49,1	50,9	100
Gao	44,5	55,5	100
Sapouy rural	44,5	55,5	100
Sapouy urbain	66,5	33,5	100
<b>Total</b>	<b>48,8</b>	<b>51,2</b>	<b>100</b>

Le tableau 10.14 révèle que c'est la commune urbaine de Sapouy qui occupe le premier rang dans la possession d'un acte de naissance chez les enfants de moins de cinq ans. Elle est suivie à nouveau des communes rurales de Bakata et Cassou où plus de 32 % des enfants de moins de cinq ans possèdent un acte de naissance. La commune de

Bougnounou occupe le dernier rang dans cette province avec plus de 82 % des enfants de moins de cinq ans qui n'ont pas un acte de naissance.

**Tableau 10.14 : Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'un acte de naissance dans la province du Ziro**

Communes du Ziro	Possession d'un acte de naissance		
	Oui	Non	Ensemble
Bakata	35,2	64,8	100
Bougnounou	17,3	82,7	100
Cassou	32,8	67,2	100
Dalo	26,6	73,4	100
Gao	19,8	80,2	100
Sapouy rural	25,9	74,1	100
Sapouy urbain	50,2	49,8	100
Total	28,9	71,1	100

## Conclusion

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement des enfants. Il existe cependant des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. L'analyse faite au niveau de la région du Centre Ouest démontre bien cet état des faits. En effet, dans cette région du Burkina Faso, environ 36 personnes sur 100 ne possèdent pas un acte de naissance. Ceci est certes une avancée significative mais l'idéal est que, toute personne puisse avoir un acte de naissance. Les hommes (70,4) sont plus nombreux que les femmes (57,8 %) à posséder un acte de naissance.

Les enfants de moins de cinq ans sont davantage concernés par cette question : seulement 48,6 % des enfants de moins de cinq ans possède un acte de naissance. Ce qui montre que des efforts restent à faire pour assurer la complétude de l'enregistrement des naissances à l'état civil.

Dans le milieu urbain, 91,1 % des personnes possèdent un acte de naissance contre 59,5 % dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (92,8 % contre 89,4 %) qu'en milieu rural (66,8 % contre 53,2 %).

Les disparités provinciales en matière de possession d'un acte de naissance sont importantes et en défaveur de la province du Ziro (48,8 %).

Au niveau communal, on note que les communes urbaines de Koudougou, Léo, Réo et la commune de Siglé sont celles où la possession d'un acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, la commune de Nebelianayou a le niveau de possession le plus faible.

## CHAPITRE 11: CARACTERISTIQUES DES MENAGES

---

### Introduction

Le concept de ménage est étroitement associé au concept de l'habitation qui reflète ses caractéristiques socio-économiques et culturelles. De ce fait, l'analyse des variables liées à l'habitation constitue d'une part un élément supplémentaire de connaissance des ménages et, d'autre part une source importante de données pour l'élaboration des politiques en matière d'habitation et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

### Collecte des données

Parmi les variables collectées et qui renseignent sur les caractéristiques des ménages, on s'intéresse à celles relatives au nombre de résidents dans le ménage et aux caractéristiques (sexe, âge) du chef de ménage.

### Définition des concepts

Il est défini dans cette section les concepts utilisés dans le chapitre.

**Concession** : La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités seront considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

**Logement** : il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

**Ménage** : le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

**Ménage ordinaire**: la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci.

En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

**Ménage collectif** : Un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

**Famille** : la famille est l'ensemble des membres du ménage dont la parenté, jusqu'à un certain degré, dépend des liens de sang, de l'adoption ou du mariage.

**Habitat** : L'habitat se définit comme l'aire dans laquelle vit une population. Il englobe les habitations ou logements des ménages et l'aménagement de cet espace vital.

*Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte pour cette analyse.*

### 11.1 - EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

La taille moyenne des ménages est le nombre de personnes qui y vive habituellement. Au niveau national, cette taille est estimée à 5,9 personnes par ménage. La région du Centre Ouest compte 173 459 ménages de taille moyenne de 6,8 personnes.

Le milieu rural concentre 144 958 ménages soit plus de 4 ménages sur 5 (83,6 %) dont la taille moyenne est de 7,1. Quant aux ménages du milieu urbain, ils sont au nombre de 28 501 avec une taille moyenne de 5,5 personnes. Ainsi donc, les ménages de la région du Centre Ouest ont une taille supérieure à la moyenne nationale.

**Tableau 11. 1 : Répartition des effectifs et de la taille des ménages par milieu de résidence**

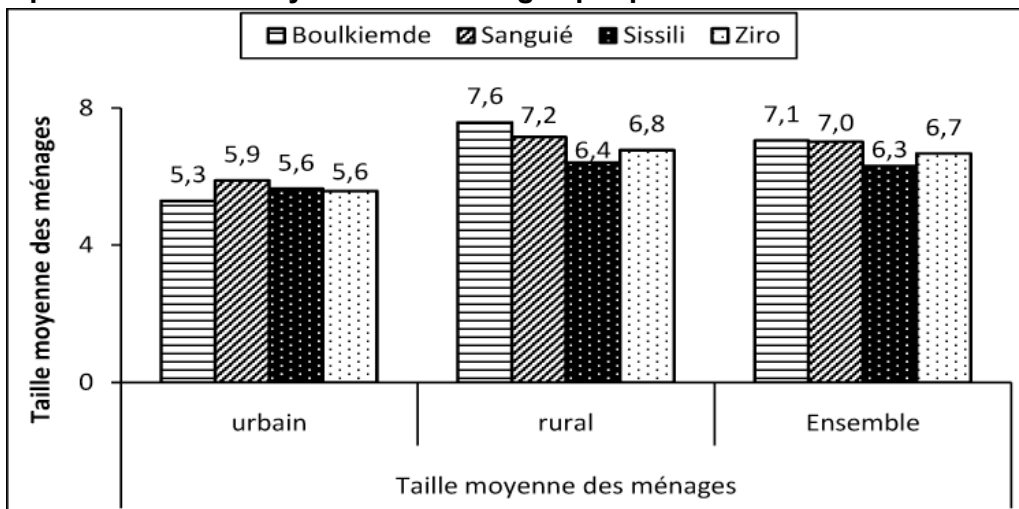
Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	28 501	16,4	5,5
Rural	144 958	83,6	7,1
Ensemble	173 459	100	6,8

### 11.2 - TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La taille moyenne des ménages, rappelons-le est de 6,8 personnes dans le Centre Ouest. Cette moyenne atteint 7,1 dans la province du Boulkiemdé, et 6,3 personnes dans la province de la Sissili. On observe la même tendance en milieu rural : la province du Boulkiemdé a la plus grande moyenne, soit 7,6 personnes par ménages contre 6,4 personnes par ménage dans la Sissili qui a la plus petite moyenne. En milieu urbain les choses sont plus différentes : la plus grande moyenne est détenue par le sanguié (5,9 personnes) et la plus petite par le Boulkiemdé (5,3 personnes). Le graphique 11.1 illustre bien ces résultats.

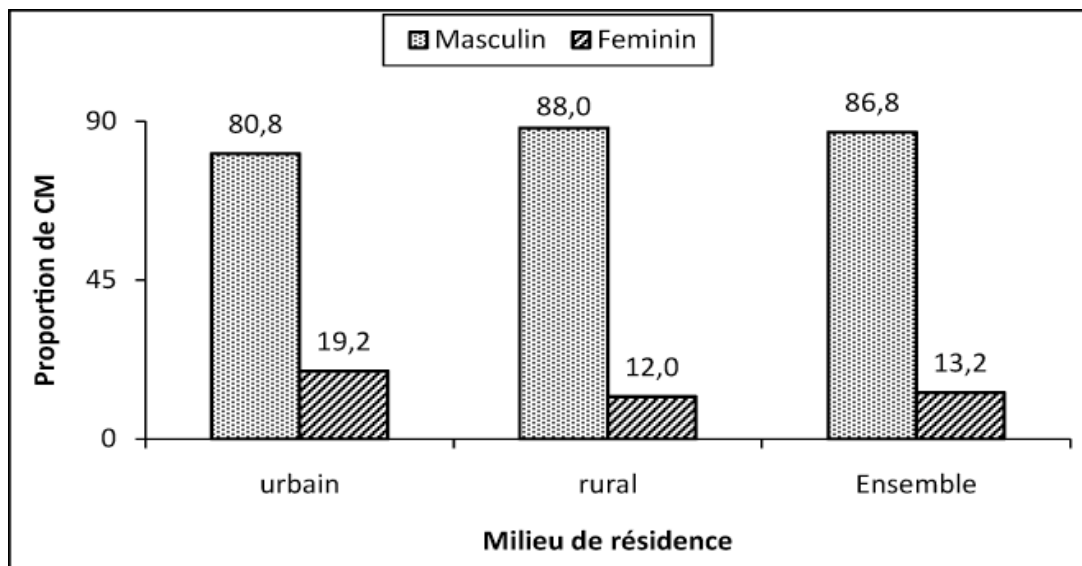
**Tableau 11.2 : Répartition de la taille moyenne des ménages par province selon le milieu de résidence**

Provinces	Taille moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Ensemble
Boulkiemdé	5,3	7,6	7,1
Sanguié	5,9	7,2	7,0
Sissili	5,6	6,4	6,3
Ziro	5,6	6,8	6,7
Total	5,5	7,1	6,8

**Graphique 11.1 Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence**

### 11.3 - STRUCTURE PAR SEXE ET AGE DES CHEFS DE MENAGE

Dans la région du Centre Ouest, 13 chefs de ménage sur 100 sont des femmes tandis qu'au niveau national ces femmes sont au nombre de 11 sur 100. Cette proportion est de 12 % en milieu rural et atteint 19,2 % en milieu urbain (Graphique 11.2).

**Graphique 11.2 : Répartition des chefs de ménage (CM) par sexe et milieu de résidence**

Parmi les chefs de ménage, 8,5 % ont moins de 25 ans. Cette proportion est de 10,1 % pour le milieu urbain et de 8,2 % pour le milieu rural. C'est en milieu rural que l'on trouve une plus grande proportion de chefs de ménage âgés. En effet, la proportion de chef de ménage de plus de 64 ans est de 13,2 % pour l'ensemble de la région, 13,9 % pour le milieu rural et 8,7

% pour le milieu urbain. Les chefs de ménages sont des adultes âgés en moyenne de 44,5 ans. De plus, la moitié des chefs de ménage a plus de 41,8 ans (Tableau 11.3).

**Tableau 11. 3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
10-14	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
15-19	2,2	1,8	2,1	1,2	2,3	1,4	1,4	2,2	1,5
20-24	8,0	7,7	7,9	6,6	8,0	6,7	6,8	7,9	6,9
25-29	13,7	11,4	13,2	12,5	10,3	12,2	12,7	10,6	12,4
30-34	16,6	11,3	15,6	12,7	10,7	12,4	13,3	10,8	12,9
35-39	14,5	10,6	13,8	12	11,5	11,9	12,4	11,3	12,2
40-44	11,3	11,7	11,4	10,7	11,8	10,8	10,8	11,8	10,9
45-49	8,0	10,4	8,5	8,7	10,3	8,9	8,6	10,4	8,8
50-54	6,8	9,6	7,4	8,1	8,8	8,2	7,9	9	8,1
55-59	5,9	7,1	6,1	6,8	6,4	6,7	6,6	6,6	6,6
60-64	4,5	6,1	4,8	6,5	6,5	6,5	6,2	6,4	6,2
65-69	3,1	4,6	3,4	4,9	4,0	4,8	4,6	4,1	4,6
70-74	2,5	3,6	2,7	4,3	4,1	4,2	4,0	4,0	4,0
75-79	1,3	1,6	1,3	2,4	2,1	2,3	2,2	2	2,2
80 et +	1,2	1,9	1,3	2,5	2,8	2,6	2,3	2,6	2,4
ND	0,3	0,5	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Age moyen	41,1	44,3	41,7	45,1	45	45,1	44,5	44,8	44,5
Age médian	38,2	43	39	42,3	43	42,4	41,6	43	41,8

## Conclusion

Lors du RGPH de 2006 on a dénombré dans la région du Centre Ouest, 173 459 ménages ordinaires d'une taille moyenne de 6,8 personnes. Cette taille est au-dessus de la moyenne nationale (5,9). En milieu rural, la taille moyenne des ménages est supérieure à celle du milieu urbain. Les ménages ruraux représentent 83,6 % de l'ensemble et ceux du milieu urbain, 16,4 %.

Les femmes chefs de ménage représentent 13,2 % de l'ensemble ; en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont en proportion plus importantes qu'en milieu rural.

## CHAPITRE 12: CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

---

### Introduction

A Chaque ménage ou groupe de ménages est associée une habitation. L'étude des caractéristiques des unités d'habitation en même temps qu'elle renseigne sur les conditions de vie des ménages peut aider à l'élaboration de politique en matière de logement.

Une politique de lotissement à grande ampleur en milieu urbain et de réforme foncière, a été entreprise dans les années 1983-1984 et a montré ses limites (INSD, 2006). Si l'offre d'habitation fait défaut, en particulier en ville, la qualité des habitations du point de vue des commodités qui les accompagnent et de leur durabilité sont précaires.

### Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées lors du recensement à partir des variables comme : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments, le type d'aisance.

### Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension du lecteur, les concepts utilisés dans ce chapitre sont définis comme ci-dessous indiqué.

**Type d'habitat** : C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case

**Immeuble à appartements** : C'est un bâtiment de type moderne de un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

**Villa** : C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes: cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

**Maison individuelle simple** : C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

**Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)** : construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

**Case** : construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvertes de paille.

**Type d'aisance** : Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature

**Chasse d'eau personnelle** : Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage ;

**Chasse d'eau en commun** : Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destiné à un usage collectif ;

**Latrine simple** : Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération

**Latrine ventilée** : Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie ;

**Brousse/Nature** : Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

## 12.1 - TYPE D'HABITAT

Dans cette section, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence, puis selon la province.

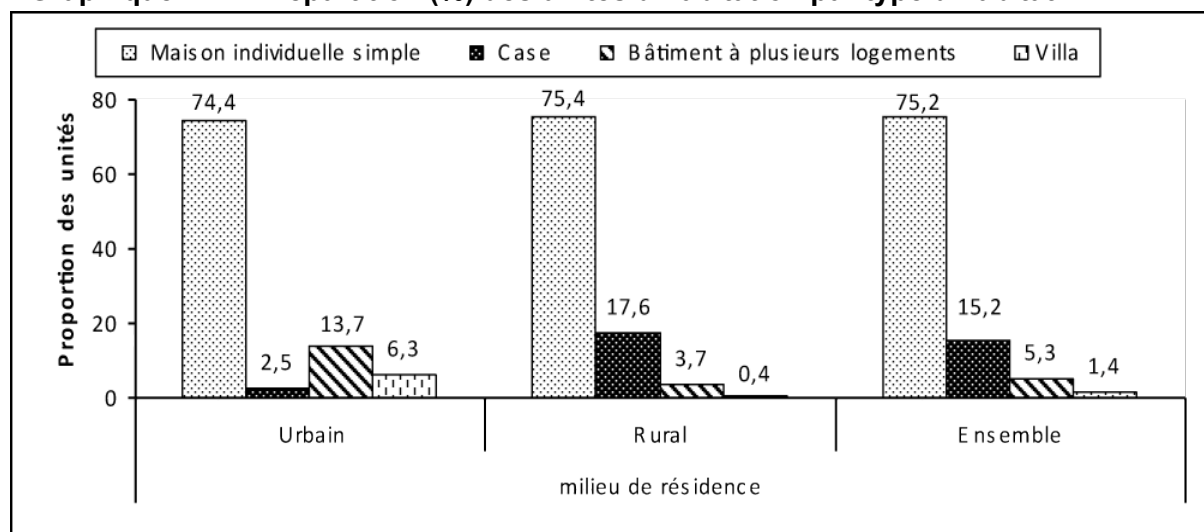
### 12.1.1 - Données globales

Le type d'habitat dominant de la région du Centre Ouest est la « maison individuelle simple », il représente 75,2 % de l'habitation. Cette catégorie d'habitation est plus importante en milieu rural (75,4 %) qu'en milieu urbain (74,4 %). Au niveau de l'ensemble du pays, la « maison individuelle simple » demeure le type d'habitat le plus représenté avec 60,8 %. Le deuxième type d'habitat le plus important dans le Centre Ouest est constitué par les cases (15,2 %), suivi des bâtiments à plusieurs logements (5,3 %). En définitive, 95,7 % des habitations du Centre Ouest appartiennent à l'une de ces trois catégories. En zone rurale 17,6 % des ménages habitent dans des cases contre 2,5 % en milieu urbain. Quant aux bâtiments à plusieurs logements (non immeuble), ils sont plus représentés en milieu urbain (13,7 %) qu'en milieu rural (3,7%).

**Tableau 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon le milieu de résidence**

Type habitat	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Maison individuelle simple	74,4	75,4	75,2
Case	2,5	17,6	15,2
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	13,7	3,7	5,3
Villa	6,3	0,4	1,4
Immeuble à appartements	0,4	0,1	0,1
Autres	0,9	1,8	1,6
ND	1,8	1,0	1,1
Total	100	100	100



**Graphique 12.1 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat**

### 12.1.2 - Type d'habitat par province

Dans la province du Sanguié, la proportion de maisons individuelles simple est de 81 % ; elle est supérieure à la proportion du même type d'habitat dans la province du Boulkiemdé (77,4 %), de la Sissili (72,2 %) et du Ziro (63,9 %). Par contre au niveau des cases, c'est la province du Ziro qui a la proportion la plus élevée, soit 28,5 %, et la province du Boulkiemdé, la proportion la plus faible, soit 9,9 %.

Pour ce qui est des bâtiments à plusieurs logements et des villas, leur proportion est plus importante dans la province du Boulkiemdé que dans les autres provinces. Il y a 7,5 % de bâtiments à plusieurs logements et 2,7 % de villas dans la Comoé contre 2,3 % de bâtiments à plusieurs logements dans le Ziro et 0,3 % de villas dans la province du Sanguié.

**Tableau 12.2 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la province**

Type habitat	Provinces				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Maison individuelle simple	77,4	81,0	72,2	63,9	75,2
Case	9,9	13,4	18,2	28,5	15,2
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	7,5	2,5	6,8	2,3	5,3
Villa	2,7	0,3	0,5	0,4	1,4
Immeuble à appartements	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1
Autres	0,9	1,4	1,4	4,0	1,6
ND	1,3	1,3	0,8	0,9	1,1
Total	100	100	100	100	100

## 12.2 - MODE D'ÉCLAIRAGE

L'analyse porte sur la répartition des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence, et selon la province.

### 12.2.1 – Données globales

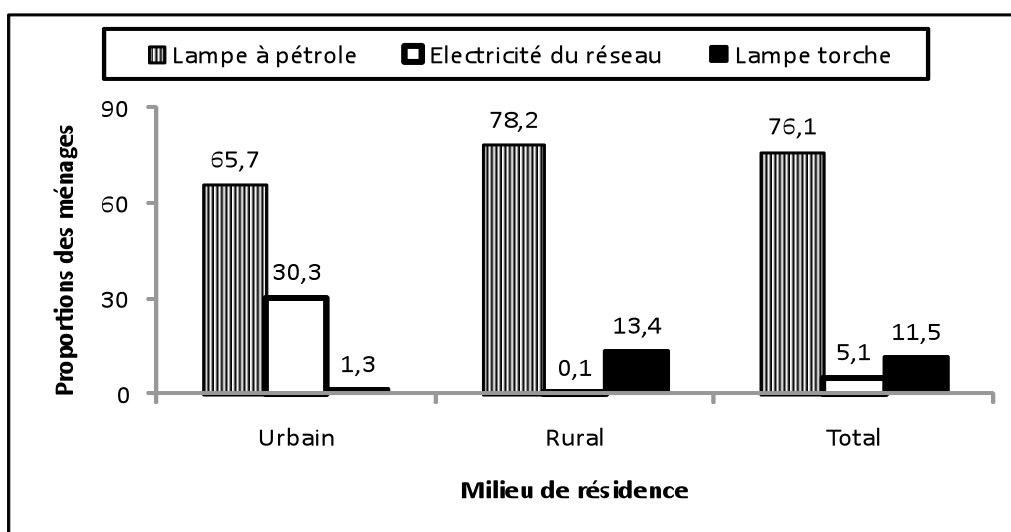
Au Burkina Faso, 67,3 % des ménages utilisent la lampe à pétrole comme mode principal d'éclairage et 10,8 % ont accès à l'électricité du réseau.

Le tableau 12.3 montre que dans le Centre Ouest, la source d'éclairage la plus utilisée est la lampe à pétrole (76,1 %) et concerne 65,7 % des ménages du milieu urbain et 78,2 % des ménages du milieu rural. L'électricité du réseau est utilisée par à peine 5,1 % des ménages. Elle est plus utilisée en milieu urbain (30,3 %) qu'en milieu rural (0,1 %). Le graphique 12.2 illustre ces résultats.

**Tableau 12.3 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon le milieu de résidence.**

Mode principal éclairage	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Lampe à pétrole	65,7	78,2	76,1
Electricité du réseau	30,3	0,1	5,1
Lampe torche	1,3	13,4	11,5
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	0,4	0,5	0,5
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	1,2	6,9	6,0
ND	1,1	0,8	0,9
Total	100	100	100

**Graphique 12.2 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage**



## 12.2.2 - Mode d'éclairage par province

L'électricité du réseau est utilisée par 10,1 % des ménages dans le Boulkiemdé et n'est pratiquement pas utilisée dans la province du Ziro. Dans la Sissili elle est utilisée par 3,5 % des ménages. Quant au recours à la lampe à pétrole comme mode d'éclairage, il est plus fréquent dans le Sanguié (86,8 %) que dans les autres provinces (Tableau 12. 4).

**Tableau 12.4 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la province**

Mode principal éclairage	Provinces				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Lampe à pétrole	73,7	86,8	74,8	67,0	76,1
Electricité du réseau	10,1	1,1	3,5	0,0	5,1
Lampe torche	10,3	4,9	12,8	23,4	11,5
Electricité personnelle (Groupe, panneau)	0,5	0,3	0,6	0,4	0,5
Autres (Lampe à huile, Bois/paille, etc.)	4,4	5,8	7,7	8,4	6,0
ND	0,9	1,0	0,6	0,8	0,9
Total	100	100	100	100	100

## 12.3 - SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON

L'analyse porte dans cette partie, sur la répartition des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence et la province.

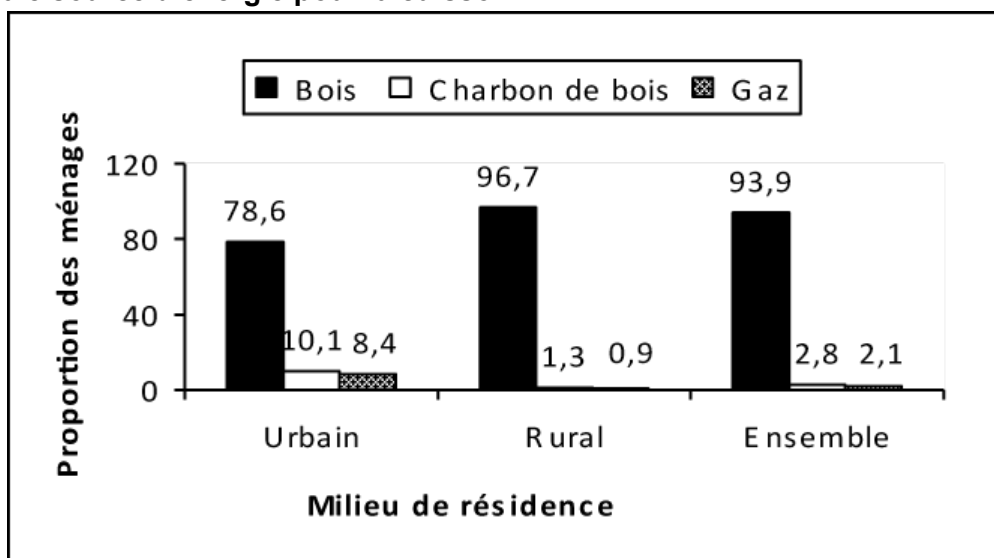
### 12.3.1 – Données globales

Plus de 9 ménages sur 10 (93,9 %) utilisent le bois pour la cuisson des aliments. Certains l'utilisent dans des foyers améliorés (3,5 %) et d'autres dans des foyers simples (90,4 %). Viennent ensuite l'utilisation du charbon de bois (2,8 % des ménages) et le gaz (2,1 % des ménages).

Il existe de grandes disparités en matière de source d'énergie pour la cuisson des aliments selon le milieu de résidence. En effet, en milieu rural, 94 % des ménages utilisent les foyers simples contre 71,2 % en milieu urbain. S'agissant des foyers améliorés leur usage est plus de deux fois plus répandu en milieu urbain (7,4 %) qu'en milieu rural (2,7 %). Le charbon de bois et le gaz sont également plus utilisés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les proportions sont respectivement de 10,1 % et 8,4% pour le milieu urbain et de 1,3 % et 0,9 % en milieu rural. Le graphique 12.3 montre la disparité des sources d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence.

**Tableau 12.5 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence**

Energie pour cuisson	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bois (foyer simple)	71,2	94,0	90,4
Bois (foyer amélioré)	7,4	2,7	3,5
Charbon de bois	10,1	1,3	2,8
Gaz	8,4	0,9	2,1
Pétrole	0,3	0,3	0,3
Electricité	0,4	0,0	0,1
Autres	1,4	0,2	0,4
ND	0,8	0,4	0,5
Total	100	100	100

**Graphique 12.3 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'énergie pour la cuisson**

### 12.3.2 - Source d'énergie pour la cuisson par province

Les foyers simples sont davantage utilisés dans la province du Ziro (94,4 %) que dans les autres provinces tandis que le foyer amélioré est plus utilisé dans le sanguié (6 %) que dans les autres provinces (Tableau 12.6).

**Tableau 12.6 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la province**

Energie pour cuisson	Province				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Bois (foyer simple)	87,8	90,5	92,4	94,4	90,4
Bois (foyer amélioré)	3,2	6,0	2,5	1,6	3,5
Charbon de bois	3,7	1,5	3,0	1,9	2,8
Gaz	3,7	1,0	1,0	1,2	2,1
Pétrole	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3
Electricité	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres	0,6	0,2	0,4	0,4	0,4
ND	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5
Total	100	100	100	100	100

## 12.4 - SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON

Dans ce sous-chapitre, il s'agit d'étudier la répartition des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.4.1 – Données globales

La pompe (forage) est la principale source d'approvisionnement en eau de boisson de 40,4 % des ménages ; c'est également la principale source d'approvisionnement en eau dans l'ensemble du pays (37,2 %). Les ménages qui s'approvisionnent dans les puits ordinaires représentent 36,6 % des ménages du Centre Ouest et 6,7 % des ménages de la région utilisent l'eau des bornes fontaines. Il y a seulement 3,9 % des ménages qui boivent l'eau courante, 10,1 % l'eau des puits busés et 1,7 % des ménages qui s'approvisionnent à la rivière, au marigot ou au barrage.

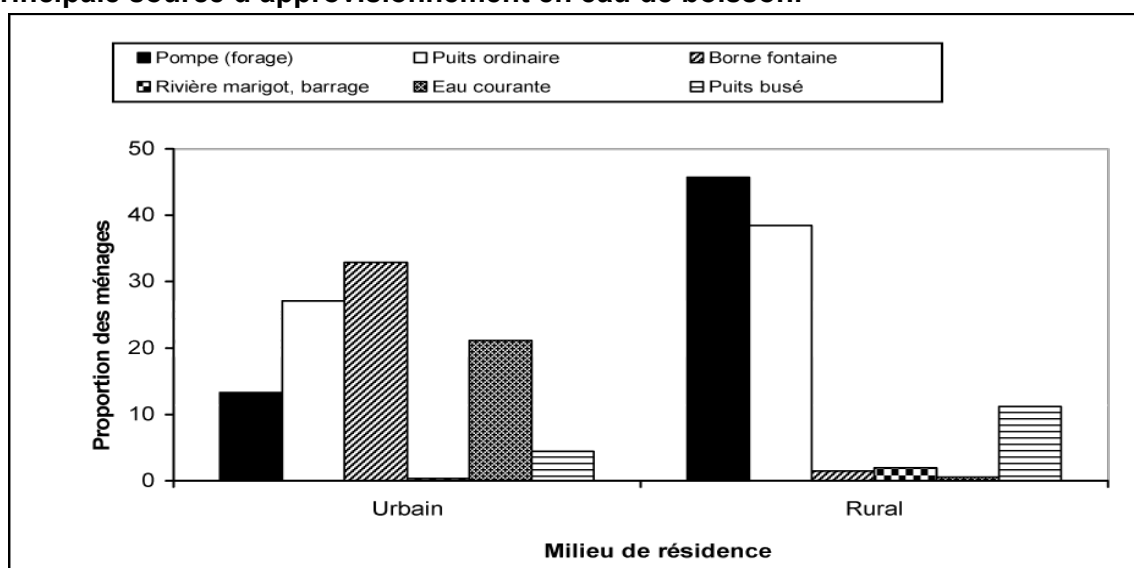
En milieu urbain près d'un tiers (32,9 %) des ménages utilisent l'eau des bornes fontaines et 21,2 % l'eau courante. L'eau de puits ordinaires concerne 27,1 % des ménages et les forages 13,3 % des ménages. En revanche, près de la moitié (45,7 %) des ménages ruraux s'approvisionnent en eau de forage, 38,5 % en eau de puits ordinaire et 2 % en eau de marigot.

En considérant l'eau potable (forage, bornes fontaines, Eau courante, puits busé) on note que 61,1 % des ménages dans la région, 71,8 % en milieu urbain et 58,9 % en milieu rural ont accès à celle-ci. L'illustration de ces résultats est donnée par le graphique 12.4.

**Tableau 12.7 : Répartition des unités d'habitation (%) par source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence**

Approvisionnement eau	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Pompe (forage)	13,3	45,7	40,4
Puits ordinaire	27,1	38,5	36,6
Borne fontaine	32,9	1,5	6,7
Eau courante	21,2	0,5	3,9
Puits busé	4,4	11,2	10,1
Rivière marigot, barrage	0,4	2,0	1,7
Autres	0,1	0,0	0,0
ND	0,7	0,5	0,6
Total	100	100	100

**Graphique 12.4 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson.**



### 12.4.2 – Source d'approvisionnement en eau de boisson par province

L'utilisation de l'eau des puits ordinaires comme eau de boisson est deux fois plus élevée dans la province du Sanguié (64,9 %) que dans les autres provinces. C'est la seule province où près de 65 % des ménages consomment l'eau des puits ordinaires principalement, suivi de la province du Ziro avec près de 32 % des ménages. C'est l'eau issue des forages qui est la plus utilisée dans le Ziro (51,2 %), dans la Sissili (50,3 %) et dans le Boulkiemdé (40,7 %).

L'eau courante est très rare dans le Ziro (0,1 %) et le Sanguié (0,7 %). Par contre au Boulkiemdé, les ménages disposant d'eau courante sont de 8,2 %, soit 82 fois de plus que dans le Ziro et 4,6 fois de plus que dans la Sissili. Toutefois, c'est dans la Sissili qu'une proportion importante des ménages (4,4 %) puise leur eau de boisson au barrage, au marigot ou à la rivière. En résumé, seulement un tiers des ménages (33,8 %) du Sanguié ont

accès à l'eau potable contre plus de deux tiers dans les autres provinces : 71,1 % au Boulkiemdé, 70,9 % à la Sissili et 64,9 % au Ziro.

**Tableau 12.8 : Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province**

Sources d'approvisionnement en eau	Provinces				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Pompe (forage)	40,7	25,3	50,3	51,2	40,4
Puits ordinaire	27,5	64,9	24,1	31,7	36,6
Borne fontaine	11,9	1,0	6,3	2,1	6,7
Puits busé	10,3	6,8	12,5	11,5	10,1
Eau courante	8,2	0,7	1,8	0,1	3,9
Rivière marigot, barrage	0,9	0,5	4,4	2,8	1,7
Autres	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
ND	0,5	0,7	0,5	0,5	0,6
Total	100	100	100	100	100

## 12.5 - TYPE D' AISANCE

Dans ce sous-chapitre, l'étude porte sur la répartition des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence et la province.

### 12.5.1 – Données globales

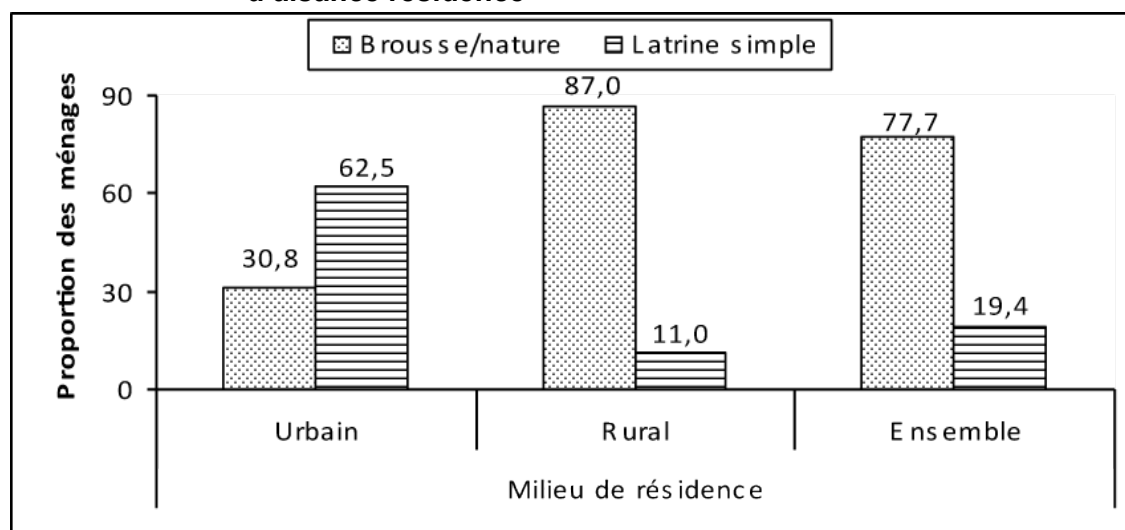
Dans la région, les deux principaux lieux d'aisance sont la brousse/nature et la latrine simple. Plus de trois quart des ménages (77,7 %) utilisent la brousse/nature comme principal lieu d'aisance et 19,4 % utilisent la latrine simple.

En considérant le milieu de résidence, plus de quatre ménages sur cinq (87 %) des ménages ruraux utilisent la nature et 11 % utilisent des latrines simples. En milieu urbain, plus de 6 ménages sur 10 (62,5 %) utilisent la latrine simple comme type principal d'aisance ; la nature vient en deuxième position avec 30,8 % des ménages.

**Tableau 12.9 : Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon le milieu de résidence**

Type d'aisance	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Brousse/nature	30,8	87,0	77,7
Latrine simple	62,5	11,0	19,4
Chasse d'eau en commun	2,6	0,4	0,8
Chasse d'eau personnelle	1,1	0,1	0,3
Latrine ventilée	0,7	0,4	0,5
Autres	1,4	0,6	0,7
ND	0,9	0,6	0,6
Total	100	100	100

Le graphique suivant montre que la brousse et la latrine sont les deux types d'aisances les plus utilisés.

**Graphique 12.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le type d'aisance résidence**

### 12.5.2 - Type d'aisance par province

Dans toutes les provinces de la région plus de deux tiers des ménages utilise la brousse comme principal type d'aisance ; cette proportion atteint 90,4 % dans la province du Ziro et 90,2 % dans le Sanguié.

Dans la province du Boulkiemdé et de la Sissili, plus de deux ménages sur 10 (29,4 % au Boulkiemdé et 21,9 % dans la Sissili) disposent de latrine simple alors que dans le Sanguié et le Ziro à peine un ménage sur 10 (8,2 % au Sanguié et 7,4 % au Ziro) utilise ce type d'aisance.



**Tableau 12.10 Répartition des unités d'habitation (%) par type d'aisance selon la province**

Type d'aisance	Province				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Brousse/nature	66,9	90,2	75,1	90,4	77,7
Latrine simple	29,4	8,2	21,9	7,4	19,4
Chasse d'eau en commun	1,2	0,1	1,2	0,2	0,8
Chasse d'eau personnelle	0,6	0,0	0,1	0,0	0,3
Latrine ventilée	0,5	0,3	0,5	0,5	0,5
Autres	0,9	0,4	0,7	0,8	0,7
ND	0,6	0,8	0,5	0,6	0,6
Total	100	100	100	100	100

## 12.6 - MODE D'EVACUATION DES ORDURES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.6.1 – Données globales

Dans l'ensemble de la région, 62,3 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices. Les ménages qui utilisent les fossés représentent 17,3 % et ceux qui évacuent les ordures dans la rue 9,6 %. (Tableau 12.11).

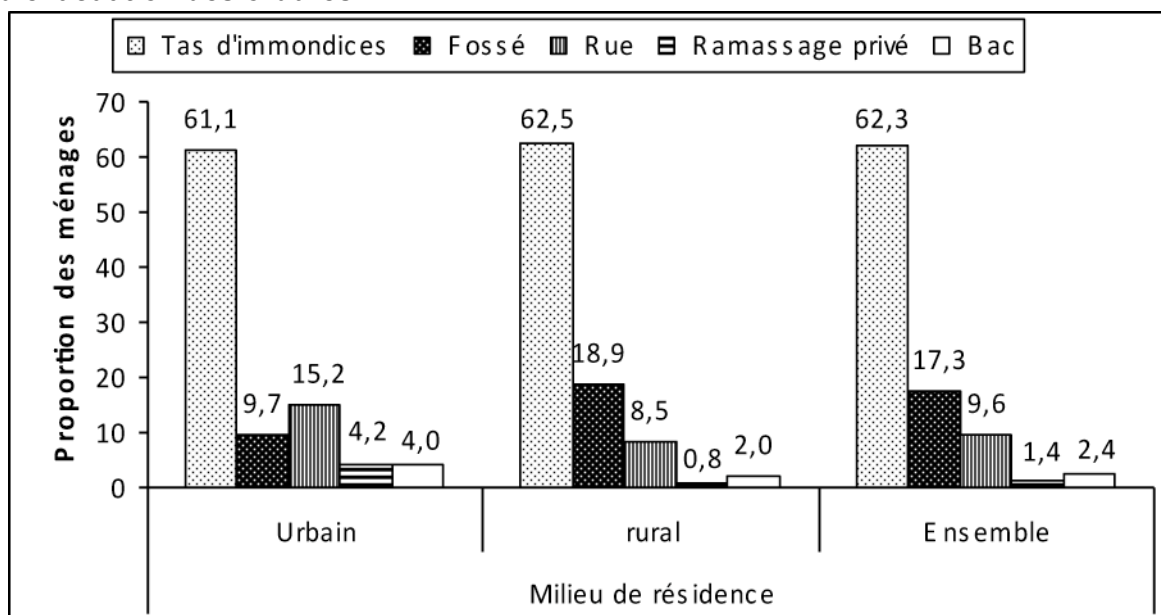
En milieu urbain 61,1 % des ménages jettent les ordures sur les tas d'immondices et 15,2 % dans la rue. Le ramassage privé et les bacs à ordures ne concernent respectivement que 4,2 % et 4 % des ménages.

En milieu rural, 62,5 % des ménages utilisent les tas d'immondices et 18,9 % la rue comme mode d'évacuation des ordures. Le ramassage privé et les bacs à ordures sont presque inexistant (respectivement 0,8 % et 2 %).

**Tableau 12.11 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence**

Modes d'évacuation ordures	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Tas d'immondices	61,1	62,5	62,3
Fossé	9,7	18,9	17,3
Rue	15,2	8,5	9,6
Ramassage privé	4,2	0,8	1,4
Bac	4,0	2,0	2,4
Autres	5,0	6,9	6,6
ND	0,8	0,4	0,5
Total	100	100	100

**Graphique 12.6 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des ordures**



### 12.6.2 - Mode d'évacuation des ordures ménagères par province

Plus de 57 % des ménages dans chaque province jettent leurs ordures sur les tas d'immondices et c'est la Sissili qui a le niveau le plus élevé avec 71,8 %. Le mode d'évacuation le plus utilisé en seconde position est le fossé à l'exception de la Sissili où on retrouve en seconde position l'évacuation dans la rue (11,1 %). L'utilisation de structures de ramassage privé ou de bac à ordures n'est toujours pas une réalité dans la région. En effet, dans la Sissili seulement 1,2 % des ménages sont concernés (1,8 % au Ziro et 2,3 % au Sanguié) par ces types d'évacuation alors que dans le Boulkiemdé, ce sont 6,5 % des ménages qui sont concernés.

**Tableau 12.12 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province**

Modes d'évacuation des ordures	Province				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Tas d'immondices	63,4	57,8	71,8	54,4	62,3
Fossé	17,5	27,1	6,5	14,9	17,3
Rue	8,3	8,6	11,1	12,5	9,6
Ramassage privé	2,4	1,0	0,7	0,3	1,4
Bac	4,1	1,3	0,5	1,5	2,4
Autres	3,8	3,5	9,1	15,8	6,6
ND	0,5	0,6	0,4	0,5	0,5
Total	100	100	100	100	100

## 12.7 - MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Ce sous-chapitre analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.7.1 – Données globales

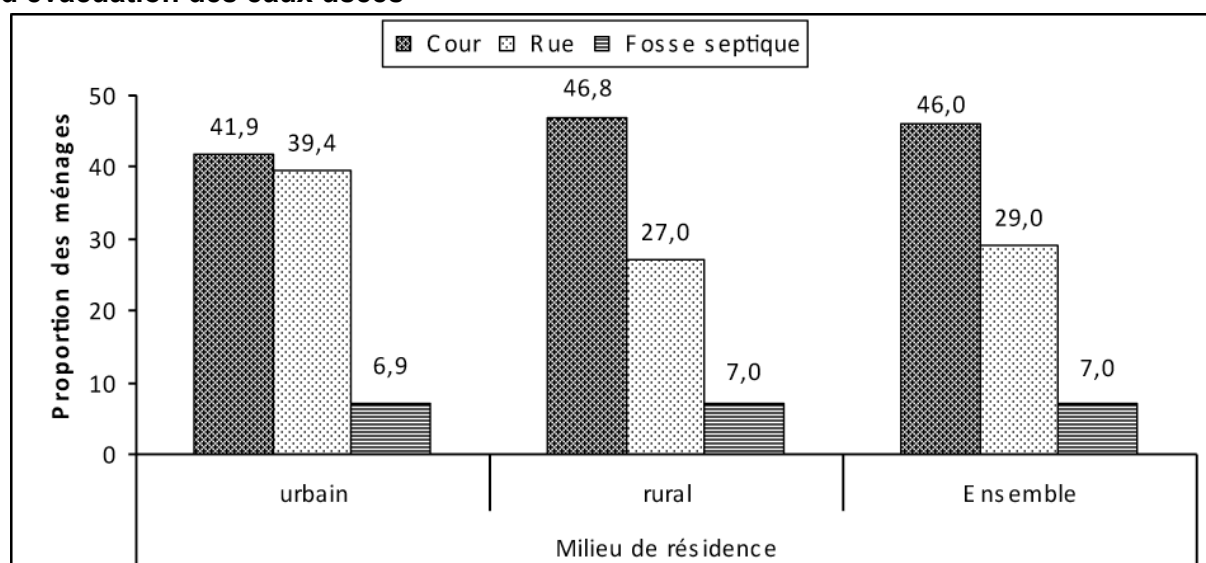
Au niveau régional, la cour (46 %) et la rue (29 %) constituent les principaux modes d'évacuation des eaux usées. (Graphique 12.7).

Quel que soit le milieu de résidence, l'utilisation de la cour ou de la rue pour évacuer les eaux prédomine. En milieu urbain, 41,9 % des ménages utilisent la cour et 39,4 % la rue pour évacuer les eaux usées. En milieu rural, ces proportions sont de 46,8 % pour la cour et 27,0 % pour la rue. (Tableau 12.13).

**Tableau 12.13 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence**

Mode d'évacuation des eaux usées	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	41,9	46,8	46,0
Rue	39,4	27,0	29,0
Fosse septique	6,9	7,0	7,0
Puits	1,8	0,9	1,1
Caniveau	0,8	0,4	0,5
Autres	7,0	16,0	14,6
ND	2,2	1,8	1,9
Total	100	100	100

**Graphique 12.7 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon le mode d'évacuation des eaux usées**



### 12.7.2 - Mode d'évacuation des eaux usées par province

Au Boulkiemdé et au Ziro, plus d'un ménage sur trois évacue les eaux usées dans la cour alors qu'au Sanguié et dans la Sissili, c'est un ménage sur deux (Tableau 12.14).

La rue est le second principal lieu d'évacuation des eaux usées au sein des provinces. Dans le Boulkiemdé, 34,1 % des ménages évacuent les eaux usées dans la rue contre 23,7 % dans le Ziro et 23,3 % dans la Sissili. 11,2 % des ménages du Boulkiemdé utilisent la fosse sceptique comme principale mode d'évacuation des eaux usées alors que dans la Sissili, on utilise les fosses septiques comme mode d'évacuation des eaux usées qu'au sein de 2,6 % des ménages.

**Tableau 12.14 : Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province**

Modes d'évacuation des eaux usées	Province				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Cour	39,0	57,1	53,4	38,0	46,0
Rue	34,1	28,2	23,3	23,7	29,0
Fosse septique	11,2	3,1	2,6	7,4	7,0
Puits	1,6	0,7	0,5	0,9	1,1
Caniveau	0,8	0,3	0,4	0,2	0,5
Autres	11,7	8,2	18,1	28,2	14,6
ND	1,7	2,4	1,8	1,6	1,9
Total	100	100	100	100	100

## 12.8 – BIENS D'EQUIPEMENT

Ce sous-chapitre s'intéresse à la répartition des unités d'habitation par possession de biens d'équipement selon le milieu de résidence, et selon la province.

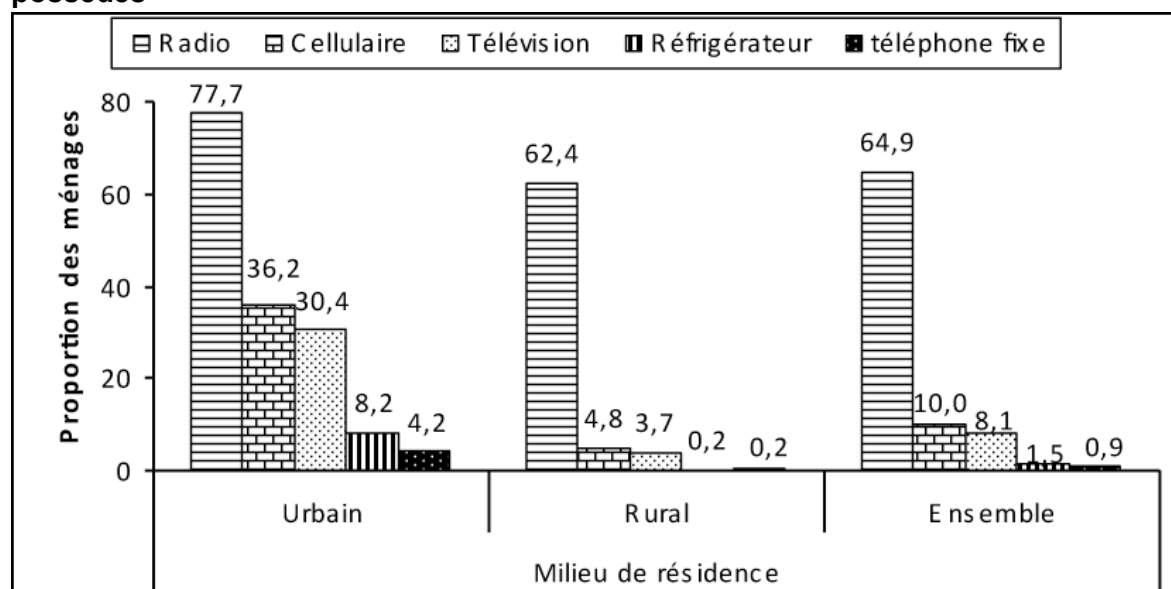
### 12.8.1 – Données globales

Au niveau régional, le bien d'équipement que les ménages possèdent le plus est la radio (64,9 %). Viennent ensuite le téléphone cellulaire (10 %) et la télévision (8,1 %) (Tableau 12.15).

En milieu urbain 77,7 % des ménages ont au moins une radio, cette proportion est de 62,4 % en milieu rural. Les ménages urbains disposant de télévision représentent 30,4 % de l'ensemble alors que 3,7 % des ménages ruraux possèdent la télévision. L'utilisation du téléphone cellulaire est assez répandue en ville: 36,2 % des ménages en possèdent au moins un, pendant que seuls 4,8 % des ménages ruraux en disposent. Le graphique 12.8 renseigne sur la possession de bien d'équipement.

**Tableau 12.15 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon le milieu de résidence**

Biens d'équipement possédés	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	77,7	62,4	64,9
Cellulaire	36,2	4,8	10,0
Télévision	30,4	3,7	8,1
Réfrigérateur	8,2	0,2	1,5
téléphone fixe	4,2	0,2	0,9
Ordinateur	1,4	0,0	0,2
Internet	0,2	0,0	0,0

**Graphique 12.8 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les biens possédés**

### 12.8.2- Possession de biens d'équipement par province

Plus de 61 % des ménages disposent de postes radio dans chacune des provinces du centre Ouest. La possession du téléphone cellulaire est plus de deux fois plus importante dans la province du Boukhiemdé (15,4 %) que dans les autres provinces. C'est encore la province du Boukhiemdé qui a la plus grande proportion de ménages possédant au moins une télévision, suivi de la Sissili avec 7 % des ménages (Tableau 12.16).

**Tableau 12.16 : Répartition (%) des ménages par bien possédé selon la province**

Biens possédés	Provinces				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Radio	69,1	62,0	61,2	62,7	64,9
Cellulaire	15,4	5,8	6,7	6,1	10,0
Télévision	12,5	4,6	7,0	3,0	8,1
Réfrigérateur	2,7	0,5	1,3	0,3	1,5
téléphone fixe	1,7	0,4	0,5	0,1	0,9
ordinateur	0,5	0,1	0,1	0,0	0,2
Internet	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0

## 12.9 – MOYENS DE DEPLACEMENT

L'analyse s'intéresse à la répartition des ménages par la possession de moyens de déplacement selon le milieu de résidence et selon la province.

### 12.9.1 – Données globales

Dans l'ensemble 86 % des ménages possèdent au moins une bicyclette alors que moins de 26 % des ménages ont une mobylette. 16,8 % des ménages possèdent au moins une charrette et 24,8 % au moins un âne (Tableau 12.17).

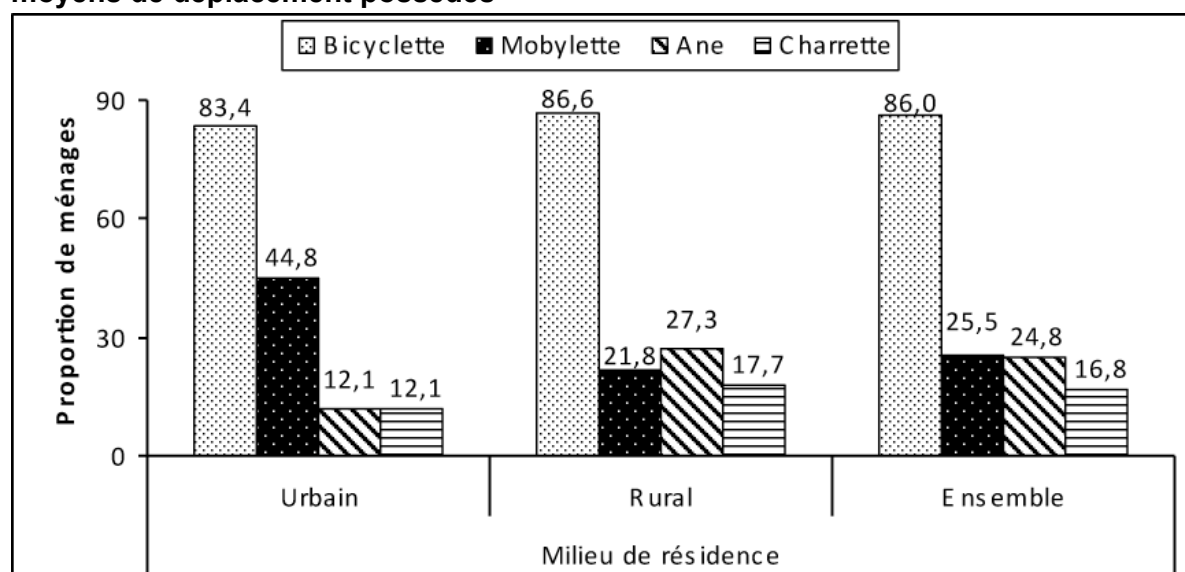
Quel que soit le milieu de résidence, la bicyclette est le moyen de déplacement que possèdent la plupart des ménages (83,4 % en milieu urbain et 86,6 % en milieu rural). Le deuxième moyen de déplacement le plus représenté est la mobylette (44,8 % en milieu urbain et 21,8 % en milieu rural).

Les ménages disposant de voiture sont pour la plupart en milieu urbain : 2,9 % en ville et 0,2 % en milieu rural. En milieu rural 17,7 % des ménages ont au moins une charrette ; cette proportion n'est que de 12,1 % en milieu urbain.

**Tableau 12.17 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon le milieu de résidence**

Moyens de déplacement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	83,4	86,6	86,0
Mobylette	44,8	21,8	25,5
Ane	12,1	27,3	24,8
Charrette	12,1	17,7	16,8
Voiture	2,9	0,2	0,7
Autres (pirogue cheval, chameau)	0,1	0,3	0,2

Le Graphique 12.9 montre bien que les deux principaux moyens de déplacement sont la bicyclette, la mobylette et l'âne.

**Graphique 12.9 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon les moyens de déplacement possédés**

### 12.9.2 - Répartition des moyens de déplacement par province

Le tableau 12.18 montre que dans le Ziro, 89,3 % des ménages possèdent au moins une bicyclette, 39,9 % un âne et 25,3 % une charrette. On observe la même tendance dans la Sissili. Dans le Boulkiemdé 84,6 % des ménages ont au moins une bicyclette, 32,2 % une mobylette et 21,6 % disposent d'au moins un âne.

**Tableau 12.18 : Répartition (%) des ménages par moyen de déplacement possédé selon la province**

Moyens de déplacement	Provinces				
	Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Ensemble
Bicyclette	84,6	84,7	88,4	89,3	86,0
Mobylette	32,2	18,4	22,6	22,6	25,5
Ane	21,6	13,9	33,4	39,9	24,8
Charrette	13,4	10,2	25,8	25,3	16,8
Voiture	1,2	0,3	0,3	0,2	0,7
Autres (pirogue, chameau, cheval)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2

### Conclusion

L'analyse des caractéristiques de l'habitation montre que plus des trois quart (75,2 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples et 15,2 % dans des cases. Cette tendance est aussi observée en milieu rural ; tandis qu'en milieu urbain les bâtiments à plusieurs logements remplacent les cases à la deuxième position. Les ménages utilisent principalement la lampe à pétrole pour l'éclairage (76,1 %). Cette proportion atteint 78,2 % en milieu rural. L'électricité du réseau (30,3 % en milieu urbain) est essentiellement dans la Boulkiemdé.

Dans l'ensemble, 61,1 % des ménages ont accès à l'eau potable. Cette proportion est de 58,9 % en milieu rural et 71,8 % en milieu urbain. Les ménages qui ont l'eau courante sont majoritairement en ville et dans la province du Boulkiemdé.

Plus des trois quart des ménages (77,7 %) utilisent la brousse/nature comme principal type d'aisance et 19,4 % la latrine simple. La plupart des ménages (62,3 %) jettent les ordures sur les tas d'immondices

La radio est le bien d'équipement le plus accessible aux ménages ; 64,9 % d'entre eux en possèdent. En revanche, seulement un ménage sur dix possède au moins un téléphone cellulaire (10 %) et 8,1 % des ménages, au moins une télévision. S'agissant des moyens de déplacement, 86 % des ménages possèdent au moins une bicyclette et 25,5 % une mobylette.



## **CHAPITRE 13: PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES**

---

### **Introduction**

Les résultats définitifs du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH- 06) du Burkina Faso offre l'occasion à l'INSD d'actualiser les projections de la population réalisées en 2004 sur la période 1997 -2010. Les projections sont une image de l'évolution probable de la population dans un futur proche ou lointain, en fonction des hypothèses sur l'évolution de la mortalité de la fécondité et des migrations internationales. Plus l'horizon est lointain et/ou plus l'entité géographique est petite, plus les projections ont de chances d'être moins précises. De ce fait, l'horizon 2020 a été choisi pour les projections de la région du Centre-Ouest.

### **13.1- METHODE DES PROJECTIONS**

Les projections 2007- 2050 Burkina Faso se fondent sur trois scénarios basés sur diverses hypothèses d'évolution de la fécondité, de la mortalité, des migrations et de l'urbanisation. Dans les pays à forte fécondité comme le Burkina Faso, l'évolution future de la population et de ses diverses caractéristiques, dépend beaucoup plus de l'évolution de la fécondité que des autres variables que sont la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation.

Dans ces conditions pour les projections, il a été retenu une seule hypothèse pour la mortalité, une seule pour la mortalité, une seule pour les migrations internationales comme pour l'urbanisation et trois scénarios de la fécondité résultant des diverses hypothèses d'évolution de ses déterminants proches. Il s'agit du scénario tendanciel, scénario tendanciel bas, scénario tendanciel haut.

Les hypothèses retenues pour chaque déterminant proche de la fécondité (femmes en union, durée de l'in-susceptibilité post- partum, avortement, stérilité, prévalence contraceptive) ont été élaborées de manière similaire à partir des évolutions du pourcentage de femmes en union, de la durée de l'in-susceptibilité post- partum, de la prévalence de la contraception et de la répartition de méthodes utilisées.

Les projections 2007- 2020 de la région du Centre-Ouest sont dérivées des projections nationales sans qu'il soit nécessaire de faire des hypothèses sur la fécondité, la mortalité, les migrations internationales et l'urbanisation à ce niveau géographique.

Les résultats obtenus par ces projections avec le scénario tendanciel (qui représente l'hypothèse moyenne) sont présentés dans les pages qui suivent. Ils sont produits pour répondre aux besoins des structures déconcentrées et des collectivités locales en matière de données démographiques.

### 13.2- RESULTATS DES PROJECTIONS

Les tableaux ci-dessous indiquent les projections démographiques de la région du Centre-Ouest de 2007 à 2020.

Année 2007				Année 2008		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	27 890	25 010	52 900	29 022	26 560	55 582
1	25 920	22 967	48 887	26 506	23 948	50 454
2	25 044	22 389	47 433	25 293	22 438	47 731
3	23 962	21 707	45 669	24 628	22 077	46 705
4	22 864	20 990	43 854	23 640	21 496	45 136
5	21 787	20 279	42 066	22 594	20 840	43 434
6	20 762	19 586	40 348	21 581	20 178	41 759
7	19 757	18 903	38 660	20 568	19 506	40 074
8	18 782	18 234	37 016	19 558	18 823	38 381
9	17 843	17 581	35 424	18 572	18 143	36 715
10	16 958	16 963	33 921	17 650	17 503	35 153
11	16 107	16 361	32 468	16 772	16 888	33 660
12	15 289	15 780	31 069	15 924	16 292	32 216
13	14 503	15 220	29 723	15 100	15 716	30 816
14	13 747	14 676	28 423	14 295	15 155	29 450
15	13 935	14 288	28 223	14 348	15 244	29 592
16	13 000	13 020	26 020	13 384	13 588	26 972
17	12 003	13 030	25 033	12 468	12 915	25 383
18	10 866	12 835	23 701	11 160	12 447	23 607
19	9 834	12 782	22 616	10 189	12 622	22 811
20	8 740	12 076	20 816	9 166	12 447	21 613
21	7 939	11 603	19 542	8 250	12 107	20 357
22	7 201	10 577	17 778	7 413	11 210	18 623
23	6 611	10 022	16 633	6 788	10 604	17 392
24	6 272	9 590	15 862	6 288	9 847	16 135
25	6 150	9 463	15 613	6 050	9 570	15 620
26	5 925	9 251	15 176	5 915	9 390	15 305
27	5 755	9 150	14 905	5 809	9 335	15 144
28	5 590	9 068	14 658	5 575	9 264	14 839
29	5 426	8 837	14 263	5 482	9 144	14 626
30	5 098	8 332	13 430	5 291	8 871	14 162
31	4 901	7 870	12 771	5 069	8 371	13 440
32	4 672	7 454	12 126	4 794	7 826	12 620
33	4 503	7 123	11 626	4 695	7 612	12 307
34	4 301	6 790	11 091	4 438	7 116	11 554
35	4 274	6 665	10 939	4 303	6 770	11 073
36	4 143	6 511	10 654	4 196	6 652	10 848
37	4 054	6 435	10 489	4 080	6 471	10 551
38	3 940	6 433	10 373	3 936	6 371	10 307
39	3 868	6 296	10 164	3 939	6 426	10 365
40	3 673	5 996	9 669	3 801	6 290	10 091

Année 2007				Année 2008		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
41	3 530	5 835	9 365	3 598	6 021	9 619
42	3 436	5 622	9 058	3 502	5 832	9 334
43	3 260	5 233	8 493	3 456	5 719	9 175
44	3 019	4 890	7 909	3 152	5 196	8 348
45	2 947	4 827	7 774	2 963	4 841	7 804
46	2 827	4 624	7 451	2 904	4 778	7 682
47	2 719	4 507	7 226	2 774	4 606	7 380
48	2 721	4 612	7 333	2 702	4 508	7 210
49	2 660	4 497	7 157	2 706	4 569	7 275
50	2 570	4 231	6 801	2 676	4 502	7 178
51	2 539	4 050	6 589	2 572	4 212	6 784
52	2 467	3 858	6 325	2 489	4 005	6 494
53	2 281	3 329	5 610	2 446	3 782	6 228
54	2 121	2 992	5 113	2 229	3 304	5 533
55	2 101	3 014	5 115	2 063	2 949	5 012
56	2 050	2 942	4 992	2 063	2 972	5 035
57	2 064	2 915	4 979	2 068	2 947	5 015
58	2 160	3 142	5 302	2 062	2 898	4 960
59	2 207	3 287	5 494	2 163	3 133	5 296
60	2 124	3 054	5 178	2 211	3 230	5 441
61	2 061	2 899	4 960	2 127	3 023	5 150
62	1 946	2 726	4 672	2 000	2 817	4 817
63	1 798	2 329	4 127	1 966	2 706	4 672
64	1 629	1 935	3 564	1 729	2 230	3 959
65	1 593	1 934	3 527	1 553	1 891	3 444
66	1 524	1 879	3 403	1 524	1 868	3 392
67	1 456	1 826	3 282	1 466	1 831	3 297
68	1 476	1 954	3 430	1 395	1 771	3 166
69	1 501	2 014	3 515	1 464	1 900	3 364
70	1 395	1 856	3 251	1 462	1 944	3 406
71	1 318	1 746	3 064	1 344	1 789	3 133
72	1 251	1 608	2 859	1 255	1 625	2 880
73	1 114	1 330	2 444	1 231	1 582	2 813
74	914	1 018	1 932	996	1 214	2 210
75	849	964	1 813	824	928	1 752
76	777	909	1 686	769	883	1 652
77	714	892	1 606	707	855	1 562
78	669	897	1 566	638	819	1 457
79	612	864	1 476	618	836	1 454
80 et +	3 924	6 066	9 990	3 897	5 972	9 869
<b>Total</b>	<b>554 213</b>	<b>647 250</b>	<b>1 201 463</b>	<b>570 294</b>	<b>666 561</b>	<b>1 236 855</b>

Année 2009				Année 2010		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	29 547	27 042	56 589	30 062	27 511	57 573
1	27 647	25 491	53 138	28 174	25 961	54 135
2	25 888	23 420	49 308	27 023	24 948	51 971
3	24 885	22 134	47 019	25 483	23 116	48 599
4	24 307	21 869	46 176	24 568	21 931	46 499
5	23 370	21 347	44 717	24 037	21 722	45 759
6	22 385	20 739	43 124	23 158	21 246	44 404
7	21 384	20 098	41 482	22 184	20 658	42 842
8	20 366	19 425	39 791	21 177	20 017	41 194
9	19 345	18 732	38 077	20 148	19 334	39 482
10	18 376	18 065	36 441	19 145	18 654	37 799
11	17 461	17 428	34 889	18 183	17 990	36 173
12	16 586	16 819	33 405	17 271	17 359	34 630
13	15 732	16 227	31 959	16 390	16 754	33 144
14	14 887	15 650	30 537	15 515	16 161	31 676
15	14 928	15 742	30 670	15 555	16 258	31 813
16	13 787	14 496	28 283	14 352	14 967	29 319
17	12 843	13 481	26 324	13 235	14 384	27 619
18	11 600	12 339	23 939	11 955	12 883	24 838
19	10 472	12 241	22 713	10 893	12 137	23 030
20	9 505	12 292	21 797	9 776	11 923	21 699
21	8 664	12 481	21 145	8 993	12 328	21 321
22	7 713	11 699	19 412	8 111	12 062	20 173
23	6 995	11 241	18 236	7 286	11 732	19 018
24	6 463	10 422	16 885	6 667	11 050	17 717
25	6 069	9 829	15 898	6 245	10 406	16 651
26	5 821	9 499	15 320	5 842	9 760	15 602
27	5 802	9 479	15 281	5 711	9 592	15 303
28	5 631	9 454	15 085	5 628	9 602	15 230
29	5 471	9 344	14 815	5 530	9 539	15 069
30	5 349	9 182	14 531	5 340	9 384	14 724
31	5 266	8 915	14 181	5 328	9 229	14 557
32	4 963	8 327	13 290	5 161	8 870	14 031
33	4 822	7 994	12 816	4 995	8 507	13 502
34	4 632	7 607	12 239	4 761	7 990	12 751
35	4 445	7 098	11 543	4 644	7 590	12 234
36	4 227	6 759	10 986	4 371	7 089	11 460
37	4 135	6 613	10 748	4 169	6 722	10 891
38	3 964	6 408	10 372	4 020	6 551	10 571
39	3 938	6 365	10 303	3 968	6 404	10 372
40	3 873	6 422	10 295	3 873	6 362	10 235
41	3 726	6 319	10 045	3 798	6 452	10 250
42	3 572	6 020	9 592	3 701	6 319	10 020
43	3 525	5 934	9 459	3 598	6 126	9 724
44	3 345	5 682	9 027	3 414	5 895	9 309
45	3 097	5 146	8 243	3 289	5 629	8 918
46	2 922	4 794	7 716	3 056	5 098	8 154

Année 2009				Année 2010		
Âges	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
47	2 852	4 761	7 613	2 871	4 777	7 648
48	2 759	4 609	7 368	2 839	4 766	7 605
49	2 689	4 467	7 156	2 748	4 568	7 316
50	2 725	4 574	7 299	2 709	4 473	7 182
51	2 681	4 484	7 165	2 730	4 557	7 287
52	2 524	4 168	6 692	2 632	4 438	7 070
53	2 469	3 928	6 397	2 505	4 088	6 593
54	2 394	3 758	6 152	2 417	3 902	6 319
55	2 171	3 259	5 430	2 334	3 709	6 043
56	2 026	2 909	4 935	2 134	3 218	5 352
57	2 082	2 979	5 061	2 045	2 916	4 961
58	2 067	2 932	4 999	2 083	2 964	5 047
59	2 065	2 888	4 953	2 073	2 925	4 998
60	2 168	3 078	5 246	2 070	2 838	4 908
61	2 217	3 201	5 418	2 173	3 048	5 221
62	2 066	2 940	5 006	2 155	3 114	5 269
63	2 023	2 798	4 821	2 091	2 922	5 013
64	1 894	2 598	4 492	1 949	2 684	4 633
65	1 651	2 184	3 835	1 811	2 546	4 357
66	1 486	1 827	3 313	1 583	2 116	3 699
67	1 467	1 821	3 288	1 430	1 781	3 211
68	1 406	1 777	3 183	1 408	1 768	3 176
69	1 383	1 719	3 102	1 397	1 729	3 126
70	1 426	1 832	3 258	1 347	1 657	3 004
71	1 411	1 877	3 288	1 375	1 765	3 140
72	1 281	1 666	2 947	1 348	1 750	3 098
73	1 235	1 599	2 834	1 263	1 642	2 905
74	1 106	1 452	2 558	1 107	1 463	2 570
75	901	1 113	2 014	1 002	1 332	2 334
76	746	849	1 595	821	1 027	1 848
77	700	831	1 531	679	800	1 479
78	632	785	1 417	626	763	1 389
79	589	760	1 349	585	730	1 315
80 et +	3 882	5 862	9 744	3 844	5 699	9 543
<b>Total</b>	<b>586 905</b>	<b>686 395</b>	<b>1 273 300</b>	<b>603 967</b>	<b>706 677</b>	<b>1 310 644</b>

Année 2011				Année 2012		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	30 510	27 916	58 426	31 031	28 381	59 412
1	28 704	26 440	55 144	29 172	26 857	56 029
2	27 549	25 411	52 960	28 085	25 894	53 979
3	26 613	24 634	51 247	27 140	25 093	52 233
4	25 168	22 912	48 080	26 294	24 423	50 717
5	24 302	21 787	46 089	24 904	22 767	47 671
6	23 822	21 621	45 443	24 090	21 687	45 777
7	22 953	21 164	44 117	23 616	21 540	45 156
8	21 974	20 577	42 551	22 741	21 083	43 824
9	20 955	19 925	40 880	21 748	20 484	42 232
10	19 944	19 255	39 199	20 748	19 845	40 593
11	18 948	18 577	37 525	19 743	19 177	38 920
12	17 989	17 920	35 909	18 750	18 506	37 256
13	17 070	17 293	34 363	17 784	17 854	35 638
14	16 168	16 688	32 856	16 845	17 226	34 071
15	16 219	16 789	33 008	16 911	17 336	34 247
16	14 962	15 454	30 416	15 608	15 956	31 564
17	13 785	14 852	28 637	14 379	15 336	29 715
18	12 327	13 750	26 077	12 847	14 199	27 046
19	11 234	12 676	23 910	11 591	13 532	25 123
20	10 178	11 823	22 001	10 503	12 351	22 854
21	9 256	11 959	21 215	9 647	11 861	21 508
22	8 428	11 914	20 342	8 681	11 559	20 240
23	7 672	12 098	19 770	7 979	11 951	19 930
24	6 954	11 534	18 488	7 332	11 895	19 227
25	6 450	11 035	17 485	6 735	11 521	18 256
26	6 018	10 334	16 352	6 221	10 962	17 183
27	5 736	9 857	15 593	5 915	10 440	16 355
28	5 541	9 719	15 260	5 569	9 990	15 559
29	5 529	9 691	15 220	5 446	9 811	15 257
30	5 401	9 581	14 982	5 402	9 734	15 136
31	5 321	9 435	14 756	5 385	9 634	15 019
32	5 223	9 184	14 407	5 219	9 390	14 609
33	5 199	9 063	14 262	5 265	9 385	14 650
34	4 936	8 505	13 441	5 141	9 063	14 204
35	4 776	7 974	12 750	4 957	8 490	13 447
36	4 570	7 582	12 152	4 704	7 967	12 671
37	4 314	7 051	11 365	4 515	7 543	12 058
38	4 055	6 660	10 715	4 200	6 989	11 189
39	4 028	6 549	10 577	4 065	6 659	10 724
40	3 905	6 403	10 308	3 966	6 548	10 514
41	3 801	6 393	10 194	3 834	6 435	10 269
42	3 775	6 453	10 228	3 779	6 394	10 173
43	3 731	6 432	10 163	3 808	6 568	10 376
44	3 486	6 088	9 574	3 617	6 393	10 010
45	3 358	5 841	9 199	3 431	6 032	9 463

<b>Année 2011</b>				<b>Année 2012</b>		
<b>Âges</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
46	3 248	5 578	8 826	3 317	5 788	9 105
47	3 006	5 083	8 089	3 197	5 562	8 759
48	2 859	4 783	7 642	2 995	5 091	8 086
49	2 829	4 725	7 554	2 850	4 742	7 592
50	2 770	4 576	7 346	2 853	4 735	7 588
51	2 715	4 456	7 171	2 778	4 561	7 339
52	2 682	4 510	7 192	2 668	4 410	7 078
53	2 615	4 354	6 969	2 666	4 424	7 090
54	2 454	4 062	6 516	2 563	4 328	6 891
55	2 356	3 850	6 206	2 394	4 009	6 403
56	2 296	3 663	5 959	2 319	3 801	6 120
57	2 157	3 229	5 386	2 323	3 678	6 001
58	2 047	2 902	4 949	2 162	3 218	5 380
59	2 090	2 958	5 048	2 054	2 896	4 950
60	2 080	2 878	4 958	2 098	2 911	5 009
61	2 075	2 811	4 886	2 087	2 853	4 940
62	2 111	2 963	5 074	2 016	2 732	4 748
63	2 183	3 096	5 279	2 138	2 943	5 081
64	2 016	2 803	4 819	2 105	2 972	5 077
65	1 863	2 627	4 490	1 927	2 745	4 672
66	1 738	2 467	4 205	1 787	2 543	4 330
67	1 527	2 069	3 596	1 679	2 414	4 093
68	1 373	1 729	3 102	1 469	2 016	3 485
69	1 399	1 721	3 120	1 364	1 683	3 047
70	1 364	1 672	3 036	1 367	1 664	3 031
71	1 299	1 596	2 895	1 318	1 616	2 934
72	1 311	1 643	2 954	1 238	1 484	2 722
73	1 331	1 727	3 058	1 292	1 616	2 908
74	1 134	1 503	2 637	1 197	1 583	2 780
75	1 000	1 335	2 335	1 026	1 374	2 400
76	914	1 230	2 144	910	1 227	2 137
77	751	976	1 727	837	1 169	2 006
78	608	735	1 343	677	906	1 583
79	580	711	1 291	563	685	1 248
80 et +	3 810	5 536	9 346	3 780	5 383	9 163
<b>Total</b>	<b>621 428</b>	<b>727 356</b>	<b>1 348 784</b>	<b>639 357</b>	<b>748 503</b>	<b>1 387 860</b>

Année 2013				Année 2014		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	31 549	28 840	60 389	32 123	29 347	61 470
1	29 713	27 336	57 049	30 248	27 804	58 052
2	28 561	26 316	54 877	29 107	26 799	55 906
3	27 681	25 579	53 260	28 160	26 003	54 163
4	26 822	24 880	51 702	27 364	25 367	52 731
5	26 027	24 273	50 300	26 556	24 728	51 284
6	24 692	22 665	47 357	25 810	24 165	49 975
7	23 886	21 608	45 494	24 488	22 584	47 072
8	23 403	21 458	44 861	23 674	21 527	45 201
9	22 512	20 990	43 502	23 172	21 365	44 537
10	21 538	20 404	41 942	22 299	20 909	43 208
11	20 543	19 767	40 310	21 330	20 325	41 655
12	19 541	19 106	38 647	20 337	19 694	40 031
13	18 540	18 440	36 980	19 326	19 038	38 364
14	17 554	17 786	35 340	18 305	18 371	36 676
15	17 627	17 896	35 523	18 377	18 478	36 855
16	16 282	16 473	32 755	16 978	17 002	33 980
17	15 008	15 836	30 844	15 663	16 350	32 013
18	13 409	14 665	28 074	14 004	15 145	29 149
19	12 090	13 976	26 066	12 629	14 437	27 066
20	10 845	13 187	24 032	11 321	13 621	24 942
21	9 963	12 393	22 356	10 296	13 234	23 530
22	9 057	11 465	20 522	9 362	11 981	21 343
23	8 226	11 596	19 822	8 591	11 504	20 095
24	7 634	11 752	19 386	7 877	11 405	19 282
25	7 111	11 884	18 995	7 412	11 743	19 155
26	6 504	11 447	17 951	6 876	11 809	18 685
27	6 120	11 076	17 196	6 406	11 568	17 974
28	5 748	10 584	16 332	5 953	11 231	17 184
29	5 477	10 088	15 565	5 658	10 690	16 348
30	5 322	9 857	15 179	5 355	10 137	15 492
31	5 390	9 791	15 181	5 312	9 916	15 228
32	5 286	9 591	14 877	5 293	9 748	15 041
33	5 263	9 597	14 860	5 333	9 803	15 136
34	5 209	9 386	14 595	5 210	9 599	14 809
35	5 167	9 049	14 216	5 239	9 373	14 612
36	4 885	8 484	13 369	5 096	9 044	14 140
37	4 650	7 927	12 577	4 832	8 444	13 276
38	4 399	7 478	11 877	4 533	7 860	12 393
39	4 213	6 990	11 203	4 416	7 480	11 896
40	4 005	6 659	10 664	4 153	6 992	11 145
41	3 896	6 583	10 479	3 936	6 695	10 631
42	3 814	6 438	10 252	3 878	6 587	10 465
43	3 814	6 509	10 323	3 851	6 555	10 406
44	3 693	6 529	10 222	3 700	6 471	10 171
45	3 563	6 336	9 899	3 640	6 472	10 112



<b>Année 2013</b>				<b>Année 2014</b>		
<b>Âges</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Total</b>
46	3 391	5 979	9 370	3 524	6 282	9 806
47	3 266	5 772	9 038	3 341	5 964	9 305
48	3 188	5 573	8 761	3 258	5 783	9 041
49	2 989	5 050	8 039	3 183	5 529	8 712
50	2 875	4 752	7 627	3 018	5 062	8 080
51	2 864	4 719	7 583	2 887	4 737	7 624
52	2 732	4 516	7 248	2 817	4 674	7 491
53	2 653	4 326	6 979	2 718	4 431	7 149
54	2 614	4 398	7 012	2 602	4 300	6 902
55	2 503	4 273	6 776	2 553	4 341	6 894
56	2 357	3 960	6 317	2 466	4 222	6 688
57	2 346	3 815	6 161	2 386	3 975	6 361
58	2 330	3 666	5 996	2 353	3 802	6 155
59	2 173	3 216	5 389	2 342	3 665	6 007
60	2 063	2 850	4 913	2 184	3 168	5 352
61	2 106	2 887	4 993	2 071	2 826	4 897
62	2 031	2 777	4 808	2 051	2 811	4 862
63	2 042	2 713	4 755	2 059	2 761	4 820
64	2 062	2 822	4 884	1 970	2 602	4 572
65	2 015	2 912	4 927	1 972	2 762	4 734
66	1 851	2 659	4 510	1 936	2 822	4 758
67	1 725	2 484	4 209	1 788	2 599	4 387
68	1 617	2 353	3 970	1 661	2 417	4 078
69	1 464	1 970	3 434	1 614	2 300	3 914
70	1 333	1 628	2 961	1 434	1 913	3 347
71	1 321	1 608	2 929	1 288	1 574	2 862
72	1 260	1 508	2 768	1 263	1 501	2 764
73	1 220	1 459	2 679	1 246	1 488	2 734
74	1 159	1 477	2 636	1 094	1 333	2 427
75	1 085	1 449	2 534	1 049	1 348	2 397
76	935	1 264	2 199	990	1 335	2 325
77	830	1 159	1 989	855	1 197	2 052
78	755	1 085	1 840	746	1 068	1 814
79	632	854	1 486	705	1 023	1 728
80 et +	3 740	5 232	8 972	3 777	5 271	9 048
<b>Total</b>	<b>657 759</b>	<b>770 135</b>	<b>1 427 894</b>	<b>676 680</b>	<b>792 286</b>	<b>1 468 966</b>

Année 2015				Année 2016		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	32 644	29 802	62 446	33 228	30 311	63 539
1	30 840	28 318	59 158	31 381	28 784	60 165
2	29 649	27 270	56 919	30 248	27 789	58 037
3	28 711	26 488	55 199	29 257	26 963	56 220
4	27 846	25 792	53 638	28 401	26 279	54 680
5	27 101	25 215	52 316	27 588	25 643	53 231
6	26 338	24 619	50 957	26 885	25 107	51 992
7	25 601	24 079	49 680	26 129	24 533	50 662
8	24 275	22 502	46 777	25 384	23 994	49 378
9	23 446	21 436	44 882	24 047	22 410	46 457
10	22 957	21 284	44 241	23 234	21 357	44 591
11	22 088	20 829	42 917	22 745	21 206	43 951
12	21 119	20 251	41 370	21 875	20 757	42 632
13	20 118	19 626	39 744	20 897	20 184	41 081
14	19 086	18 969	38 055	19 874	19 558	39 432
15	19 172	19 086	38 258	20 000	19 708	39 708
16	17 709	17 552	35 261	18 483	18 128	36 611
17	16 341	16 876	33 217	17 053	17 425	34 478
18	14 625	15 640	30 265	15 267	16 147	31 414
19	13 199	14 911	28 110	13 794	15 402	29 196
20	11 835	14 072	25 907	12 380	14 537	26 917
21	10 758	13 671	24 429	11 256	14 126	25 382
22	9 682	12 795	22 477	10 127	13 219	23 346
23	8 888	12 024	20 912	9 199	12 843	22 042
24	8 235	11 317	19 552	8 527	11 832	20 359
25	7 654	11 399	19 053	8 012	11 315	19 327
26	7 173	11 672	18 845	7 415	11 333	18 748
27	6 781	11 938	18 719	7 081	11 801	18 882
28	6 237	11 732	17 969	6 610	12 110	18 720
29	5 865	11 345	17 210	6 152	11 854	18 006
30	5 537	10 743	16 280	5 745	11 404	17 149
31	5 348	10 200	15 548	5 534	10 813	16 347
32	5 218	9 875	15 093	5 256	10 160	15 416
33	5 342	9 966	15 308	5 268	10 097	15 365
34	5 282	9 808	15 090	5 294	9 973	15 267
35	5 242	9 588	14 830	5 318	9 799	15 117
36	5 169	9 369	14 538	5 175	9 586	14 761
37	5 045	9 003	14 048	5 120	9 328	14 448
38	4 715	8 374	13 089	4 926	8 930	13 856
39	4 554	7 864	12 418	4 740	8 380	13 120
40	4 357	7 484	11 841	4 495	7 868	12 363
41	4 085	7 031	11 116	4 288	7 528	11 816
42	3 920	6 701	10 621	4 071	7 039	11 110
43	3 917	6 708	10 625	3 961	6 825	10 786
44	3 738	6 518	10 256	3 805	6 673	10 478
45	3 648	6 416	10 064	3 688	6 465	10 153
46	3 601	6 418	10 019	3 611	6 362	9 973

Année 2015				Année 2016		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
47	3 473	6 267	9 740	3 551	6 404	9 955
48	3 334	5 976	9 310	3 469	6 282	9 751
49	3 254	5 738	8 992	3 332	5 931	9 263
50	3 216	5 544	8 760	3 289	5 753	9 042
51	3 033	5 048	8 081	3 235	5 531	8 766
52	2 842	4 692	7 534	2 987	5 003	7 990
53	2 805	4 587	7 392	2 830	4 605	7 435
54	2 669	4 407	7 076	2 755	4 564	7 319
55	2 542	4 246	6 788	2 609	4 353	6 962
56	2 516	4 290	6 806	2 507	4 195	6 702
57	2 498	4 240	6 738	2 550	4 308	6 858
58	2 394	3 963	6 357	2 509	4 229	6 738
59	2 365	3 799	6 164	2 408	3 962	6 370
60	2 356	3 613	5 969	2 379	3 743	6 122
61	2 196	3 146	5 342	2 372	3 589	5 961
62	2 017	2 751	4 768	2 142	3 068	5 210
63	2 081	2 795	4 876	2 047	2 736	4 783
64	1 989	2 653	4 642	2 011	2 686	4 697
65	1 884	2 546	4 430	1 905	2 601	4 506
66	1 894	2 674	4 568	1 810	2 465	4 275
67	1 872	2 760	4 632	1 830	2 611	4 441
68	1 722	2 531	4 253	1 804	2 691	4 495
69	1 655	2 358	4 013	1 718	2 471	4 189
70	1 583	2 234	3 817	1 622	2 286	3 908
71	1 391	1 857	3 248	1 536	2 169	3 705
72	1 232	1 469	2 701	1 334	1 742	3 076
73	1 249	1 481	2 730	1 217	1 450	2 667
74	1 121	1 365	2 486	1 124	1 359	2 483
75	989	1 216	2 205	1 017	1 252	2 269
76	955	1 237	2 192	900	1 116	2 016
77	908	1 266	2 174	872	1 168	2 040
78	770	1 106	1 876	819	1 172	1 991
79	693	999	1 692	717	1 038	1 755
80 et +	3 884	5 472	9 356	3 965	5 626	9 591
<b>Total</b>	<b>696 073</b>	<b>814 902</b>	<b>1 510 975</b>	<b>715 996</b>	<b>838 044</b>	<b>1 554 040</b>

Année 2017				Année 2018		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	33 816	30 820	64 636	34 424	31 345	65 769
1	31 985	29 303	61 288	32 594	29 824	62 418
2	30 796	28 260	59 056	31 408	28 786	60 194
3	29 860	27 486	57 346	30 414	27 961	58 375
4	28 950	26 757	55 707	29 557	27 283	56 840
5	28 146	26 133	54 279	28 699	26 613	55 312
6	27 372	25 536	52 908	27 932	26 028	53 960
7	26 676	25 023	51 699	27 166	25 454	52 620
8	25 913	24 449	50 362	26 461	24 941	51 402
9	25 151	23 900	49 051	25 681	24 355	50 036
10	23 835	22 332	46 167	24 936	23 820	48 756
11	23 025	21 282	44 307	23 627	22 257	45 884
12	22 531	21 135	43 666	22 813	21 214	44 027
13	21 650	20 691	42 341	22 304	21 071	43 375
14	20 649	20 117	40 766	21 398	20 625	42 023
15	20 833	20 322	41 155	21 654	20 905	42 559
16	19 289	18 718	38 007	20 101	19 300	39 401
17	17 807	17 999	35 806	18 593	18 589	37 182
18	15 941	16 675	32 616	16 656	17 230	33 886
19	14 410	15 905	30 315	15 057	16 429	31 486
20	12 948	15 018	27 966	13 537	15 512	29 049
21	11 785	14 597	26 382	12 337	15 083	27 420
22	10 607	13 662	24 269	11 116	14 120	25 236
23	9 631	13 271	22 902	10 098	13 718	23 816
24	8 834	12 641	21 475	9 258	13 064	22 322
25	8 303	11 833	20 136	8 609	12 646	21 255
26	7 769	11 253	19 022	8 058	11 772	19 830
27	7 325	11 462	18 787	7 683	11 386	19 069
28	6 909	11 975	18 884	7 153	11 634	18 787
29	6 526	12 239	18 765	6 827	12 105	18 932
30	6 031	11 917	17 948	6 404	12 306	18 710
31	5 747	11 481	17 228	6 038	12 001	18 039
32	5 444	10 773	16 217	5 657	11 441	17 098
33	5 309	10 392	15 701	5 503	11 022	16 525
34	5 222	10 107	15 329	5 266	10 405	15 671
35	5 333	9 967	15 300	5 263	10 104	15 367
36	5 253	9 800	15 053	5 270	9 970	15 240
37	5 128	9 546	14 674	5 209	9 761	14 970
38	5 001	9 255	14 256	5 011	9 474	14 485
39	4 955	8 939	13 894	5 034	9 265	14 299
40	4 681	8 386	13 067	4 897	8 947	13 844
41	4 426	7 915	12 341	4 613	8 439	13 052
42	4 276	7 538	11 814	4 415	7 928	12 343
43	4 117	7 171	11 288	4 327	7 681	12 008
44	3 849	6 791	10 640	4 003	7 137	11 140
45	3 755	6 620	10 375	3 801	6 739	10 540
46	3 652	6 413	10 065	3 721	6 569	10 290

Année 2017				Année 2018		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
47	3 562	6 350	9 912	3 604	6 403	10 007
48	3 548	6 420	9 968	3 561	6 368	9 929
49	3 469	6 236	9 705	3 550	6 374	9 924
50	3 369	5 948	9 317	3 510	6 257	9 767
51	3 309	5 739	9 048	3 391	5 935	9 326
52	3 188	5 483	8 671	3 262	5 689	8 951
53	2 978	4 912	7 890	3 180	5 385	8 565
54	2 781	4 583	7 364	2 928	4 891	7 819
55	2 696	4 510	7 206	2 722	4 529	7 251
56	2 574	4 304	6 878	2 661	4 461	7 122
57	2 541	4 213	6 754	2 611	4 326	6 937
58	2 562	4 297	6 859	2 553	4 204	6 757
59	2 526	4 230	6 756	2 580	4 298	6 878
60	2 424	3 904	6 328	2 544	4 171	6 715
61	2 394	3 717	6 111	2 440	3 879	6 319
62	2 314	3 501	5 815	2 335	3 624	5 959
63	2 177	3 056	5 233	2 354	3 490	5 844
64	1 978	2 630	4 608	2 108	2 942	5 050
65	1 927	2 635	4 562	1 896	2 579	4 475
66	1 833	2 523	4 356	1 855	2 556	4 411
67	1 749	2 408	4 157	1 774	2 469	4 243
68	1 762	2 542	4 304	1 685	2 343	4 028
69	1 801	2 629	4 430	1 758	2 479	4 237
70	1 684	2 398	4 082	1 768	2 553	4 321
71	1 573	2 215	3 788	1 635	2 326	3 961
72	1 476	2 035	3 511	1 509	2 072	3 581
73	1 324	1 728	3 052	1 466	2 020	3 486
74	1 096	1 330	2 426	1 197	1 595	2 792
75	1 020	1 246	2 266	994	1 220	2 214
76	930	1 155	2 085	932	1 149	2 081
77	823	1 053	1 876	853	1 097	1 950
78	784	1 076	1 860	739	970	1 709
79	765	1 102	1 867	729	1 006	1 735
80 et +	4 060	5 798	9 858	4 191	6 011	10 202
<b>Total</b>	<b>736 448</b>	<b>861 711</b>	<b>1 598 159</b>	<b>757 458</b>	<b>885 930</b>	<b>1 643 388</b>

Année 2019				Année 2020		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0	35 036	31 868	66 904	35 661	32 397	68 058
1	33 222	30 362	63 584	33 850	30 898	64 748
2	32 026	29 314	61 340	32 661	29 859	62 520
3	31 032	28 492	59 524	31 655	29 025	60 680
4	30 116	27 762	57 878	30 738	28 297	59 035
5	29 311	27 143	56 454	29 874	27 626	57 500
6	28 488	26 511	54 999	29 102	27 043	56 145
7	27 728	25 949	53 677	28 288	26 435	54 723
8	26 954	25 376	52 330	27 519	25 873	53 392
9	26 231	24 850	51 081	26 727	25 288	52 015
10	25 467	24 277	49 744	26 020	24 775	50 795
11	24 724	23 744	48 468	25 257	24 203	49 460
12	23 416	22 190	45 606	24 510	23 677	48 187
13	22 590	21 154	43 744	23 193	22 131	45 324
14	22 052	21 008	43 060	22 340	21 093	43 433
15	22 450	21 436	43 886	23 146	21 836	44 982
16	20 903	19 853	40 756	21 681	20 357	42 038
17	19 386	19 170	38 556	20 168	19 723	39 891
18	17 401	17 798	35 199	18 153	18 359	36 512
19	15 744	16 980	32 724	16 458	17 544	34 002
20	14 156	16 027	30 183	14 811	16 568	31 379
21	12 910	15 583	28 493	13 510	16 104	29 614
22	11 648	14 593	26 241	12 199	15 079	27 278
23	10 593	14 181	24 774	11 111	14 660	25 771
24	9 717	13 508	23 225	10 205	13 967	24 172
25	9 033	13 073	22 106	9 492	13 521	23 013
26	8 363	12 585	20 948	8 784	13 012	21 796
27	7 976	11 915	19 891	8 285	12 741	21 026
28	7 509	11 561	19 070	7 802	12 103	19 905
29	7 074	11 765	18 839	7 433	11 695	19 128
30	6 705	12 174	18 879	6 952	11 835	18 787
31	6 419	12 396	18 815	6 726	12 266	18 992
32	5 949	11 962	17 911	6 330	12 358	18 688
33	5 723	11 708	17 431	6 024	12 243	18 267
34	5 463	11 040	16 503	5 685	11 729	17 414
35	5 311	10 405	15 716	5 513	11 043	16 556
36	5 203	10 110	15 313	5 253	10 415	15 668
37	5 228	9 934	15 162	5 163	10 077	15 240
38	5 094	9 691	14 785	5 115	9 865	14 980
39	5 046	9 487	14 533	5 132	9 707	14 839
40	4 976	9 275	14 251	4 991	9 499	14 490
41	4 829	9 006	13 835	4 909	9 337	14 246
42	4 604	8 454	13 058	4 823	9 024	13 847
43	4 472	8 079	12 551	4 666	8 618	13 284
44	4 210	7 647	11 857	4 353	8 046	12 399
45	3 956	7 085	11 041	4 163	7 594	11 757
46	3 768	6 689	10 457	3 924	7 036	10 960

Année 2019				Année 2020		
Ages	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
47	3 674	6 561	10 235	3 723	6 682	10 405
48	3 605	6 423	10 028	3 677	6 584	10 261
49	3 563	6 323	9 886	3 610	6 381	9 991
50	3 593	6 396	9 989	3 608	6 346	9 954
51	3 535	6 245	9 780	3 621	6 385	10 006
52	3 345	5 885	9 230	3 490	6 195	9 685
53	3 255	5 588	8 843	3 340	5 781	9 121
54	3 130	5 364	8 494	3 205	5 567	8 772
55	2 869	4 837	7 706	3 069	5 307	8 376
56	2 688	4 480	7 168	2 835	4 788	7 623
57	2 701	4 485	7 186	2 729	4 505	7 234
58	2 626	4 319	6 945	2 718	4 480	7 198
59	2 572	4 205	6 777	2 648	4 323	6 971
60	2 599	4 237	6 836	2 592	4 146	6 738
61	2 563	4 146	6 709	2 619	4 212	6 831
62	2 381	3 783	6 164	2 504	4 046	6 550
63	2 374	3 609	5 983	2 424	3 769	6 193
64	2 281	3 362	5 643	2 300	3 476	5 776
65	2 023	2 892	4 915	2 192	3 307	5 499
66	1 825	2 502	4 327	1 952	2 812	4 764
67	1 796	2 503	4 299	1 768	2 450	4 218
68	1 712	2 410	4 122	1 734	2 444	4 178
69	1 680	2 286	3 966	1 711	2 356	4 067
70	1 723	2 403	4 126	1 648	2 216	3 864
71	1 717	2 478	4 195	1 672	2 327	3 999
72	1 570	2 179	3 749	1 651	2 324	3 975
73	1 497	2 051	3 548	1 560	2 159	3 719
74	1 327	1 865	3 192	1 352	1 888	3 240
75	1 091	1 472	2 563	1 211	1 721	2 932
76	908	1 125	2 033	1 001	1 368	2 369
77	855	1 091	1 946	832	1 068	1 900
78	771	1 017	1 788	772	1 010	1 782
79	688	906	1 594	721	958	1 679
80 et +	4 269	6 105	10 374	4 298	6 093	10 391
<b>Total</b>	<b>779 018</b>	<b>910 703</b>	<b>1 689 721</b>	<b>801 142</b>	<b>936 055</b>	<b>1 737 197</b>





## CONCLUSION GENERALE

---

Le Centre Ouest est une région dont le climat, la végétation et les sols favorisent les activités agricoles. Sa situation géographique et ses potentialités naturelles font d'elle une région de convergence des populations venant aussi bien des autres régions du pays que des pays frontaliers. Ainsi, 17,7 % des résidents de la région n'y sont pas nés. Par contre, des natifs du Centre Ouest, vont vers d'autres horizons au Burkina ou à l'étranger en particulier au Ghana.

Représentant 8,5 % de la population totale du pays, la région a une population en majorité jeune et les besoins de cette jeunesse sont loin d'être satisfaits malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics. En effet, dans le domaine de l'éducation, plus de 2 enfants sur 5 en âge d'aller à l'école y sont effectivement. Par ailleurs, environ 19 personnes sur 100 savent lire et écrire dans une langue quelconque.

Dans le domaine des activités économiques, on note que près de trois personnes de 15 ans ou plus sur quatre (78,9 %) sont actives et que la plupart des actifs sont occupés. Mais compte tenu de leur niveau d'alphabétisation et d'instruction, les actifs sont occupés à 87,9 % dans les activités agro-pastorales, à 5,3 % dans le commerce et à 3,5 % dans l'artisanat.

On a dénombré dans la région, 173 459 ménages dont 13,2 % sont dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages est de 6,8 personnes. Plus des trois quart (75,2 %) des ménages habitent dans des maisons individuelles simples. A défaut d'électricité, plus de 7 ménages sur 10 utilisent la lampe à pétrole pour l'éclairage. De même, le bois demeure la principale source d'énergie de cuisson pour plus de 9 ménages sur 10. Cependant, les ménages ont un assez bon accès à l'eau potable, de sorte que 6 ménages sur 10 s'en servent comme eau de boisson.

Dans le domaine de la santé, certaines pratiques des ménages les exposent à des risques de maladie. En effet, la majorité des populations défèque dans la nature, jette leurs ordures sur des tas d'immondices ou dans la rue et verse les eaux usées principalement dans la cour ou dans la rue.

L'accès à l'information est assuré pour certains ménages qui disposent de la radio mais il demeure que plus du tiers des ménages n'ont pas ce moyen d'information, encore moins la télévision qui n'est détenue que par 8,1 % des ménages de la région.

Le téléphone portable est présent dans la région surtout en milieu urbain où plus d'un tiers des ménages en possèdent. Mais cette présence est dérisoire en milieu rural.



## BIBLIOGRAPHIE

---

- CASELLI GRAZIELLA, VALLIN JACQUES ET WUNSCH GUILLAUME**, 2003, *Démographie : analyse et synthèse, tome IV, les déterminants de la migration*, INED, Paris (France), 225p.
- DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ? DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET REGIONAL**, 2005, *Profil des régions du Burkina Faso*, 289p.
- GENDREAU.F**, 1993. *La population de l'Afrique. Manuel de Démographie*, CEPED, paris, 463p.
- GUBRY FRANÇOISE**, 1984, *Analyse de la nuptialité*
- INSD**, 1989, *analyse des résultats définitifs du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1985*, 318p.
- INSD**, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume I*, 180p.
- INSD**, 2000, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1996, volume II*, 180p.
- INSD**, 2009, *analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006 (provisoire)*
- KOBIANE JEAN-FRANÇOIS**, 2006, *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
- KOBIANE JEAN-FRANÇOIS**, 2007, *analyse biographique des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants au Burkina Faso, au Mali*, Les Etudes et Documents de l'ISSP, n°11, 46p.
- KOBIANÉ JEAN-FRANÇOIS, ANNE-EMMANUÈLE CALVÈS, RICHARD MARCOUX**, 2005, «*Parental Death and children's Schooling in Burkina Faso*», Comparative Education Review, vol.49, n°4 November 2005, p. 468-491.
- KOBIANE JEAN-FRANÇOIS, MARCOUX RICHARD, PILON MARC, THIAM MAMADOU ET WAKAM JEAN**, 2006, *L'apport des enquêtes auprès des ménages dans l'étude des déterminants de la scolarisation des enfants en Afrique subsaharienne*, Rapport de synthèse, ISU-Réseau FASAF, Montréal, multigr., 75 p.
- LOI N°055-2004/AN** portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, IV République, troisième législature, 2005 Burkina Faso, [msy@fews.net](mailto:msy@fews.net).
- LOUIS HENRY**, 1981, *Dictionnaire démographique multilingue*
- MEBA**, 2007, *Annuaire statistiques de l'enseignement de base 2006-2007, version détaillée, volume I*, 402 p.
- MESSRS**, 2007, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2006-2007*, 253 p.

**MINISTERE DE LA SANTE**, 2007, *Annuaire statistique de santé 2006*, 233 p.

**NANTCHOUANG. R.**, 2005, *Production et analyse statistiques*, p89-101, UCAC, Cameroun, Apprendre.

**NGWE. E.**, 2006, *Note de classe en maîtrise en démographie*, IFORD, Yaoundé (Cameroun)

**OUEDRAOGO DIEUDONNE, PICHE VICTOR**, 2007, *dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso, au delà de la houe*, L'harmattan Burkina Faso, Presses universitaires de Ouagadougou, 328p.

**PALLO F.J.P ET AL**, 2008, *statut de la matière organique des sols dans la zone Sud-soudanienne au Burkina Faso*, Biotechnologie, Agronomie, Société et environnement, volume 12 numéro 3, p 291-301.

**UDAID**, 2007, *Rapport Mensuel sur la Sécurité Alimentaire*, FEWS NET Ouagadougou

**WAKAM JEAN**, 2007, *cours de population scolaire*, IFORD, 39p.

**WAYACK MADELEINE PAMBE, KOBIANE JEAN-FRANÇOIS, KOUANDA SENI**, 2007, *revue de littérature sur l'impact de la santé sur la scolarisation*, Les Travaux de l'ISSP, n°20, 37p.

**YOUNOUSSI ZOURKALEINI, PICHE VICTOR**, 2007, *migration rurale-urbaine et insertion sur le marché du travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*, Les Travaux de l'ISSP, n°21, 45p.

**ZAGRE AMBROISE**, 2007, *regard sur l'enseignement supérieur au Burkina Faso*, Presses universitaires de Ouagadougou, 206p.

## ANNEXES

**Tableau A1 : Répartition de la population par communes selon le sexe**

COMMUNES	Masculin	Féminin	Total
Bingo	6 907	8 950	15 857
Imasgo	9 772	12 726	22 498
Kindi	13 952	18 738	32 690
Kokologho	17 203	21 800	39 003
Nandiala	9 564	13 613	23 177
Nanoro	14 736	18 229	32 965
Pella	8 559	10 715	19 274
Poa	12 627	17 652	30 279
Ramongo	9 546	13 405	22 951
Sabou	19 809	25 623	45 432
Sigle	13 139	15 934	29 073
Soaw	6 881	9 113	15 994
Sourgou	5 985	7 724	13 709
Thyou	10 153	13 942	24 095
Koudougou	64 362	73 847	138 209
Dassa	6 848	7 795	14 643
Didyr	18 817	22 090	40 907
Godyr	8 747	10 573	19 320
Kordie	8 147	10 134	18 281
Kyon	9 616	10 774	20 390
Pouni	17 592	21 644	39 236
Tenado	21 049	24 457	45 506
Zamo	7 232	8 316	15 548
Zawara	9 978	11 019	20 997
Réo	29 522	32 686	62 208
Bieha	14 976	15 136	30 112
Boura	12 112	12 435	24 547
Nebielianayou	3 437	4 242	7 679
Niabouri	9 227	9 731	18 958
Silly	13 493	14 972	28 465
To	22 824	24 787	47 611
Leo	25 228	25 809	51 037
Bakata	13 464	14 613	28 077
Bougnounou	9 608	11 594	21 202
Cassou	19 693	20 345	40 038
Dalo	4 993	5 753	10 746
Gao	9 245	10 639	19 884
Sapouy	27 782	28 186	55 968
<b>Total région</b>	<b>546 825</b>	<b>639 741</b>	<b>1 186 566</b>

**Tableau A2 : Répartition de la population par années d'âges selon le milieu de résidence et le sexe**

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0	2203	2105	4 308	18681	18577	37 258	20884	20682	41 566
1	1931	1827	3 758	14520	14118	28 638	16451	15945	32 396
2	2298	2193	4 491	21304	20716	42 020	23602	22909	46 511
3	2204	2212	4 416	20498	19685	40 183	22702	21897	44 599
4	2098	2053	4 151	18688	18646	37 334	20786	20699	41 485
5	2002	1951	3 953	18403	17799	36 202	20405	19750	40 155
6	2197	2203	4 400	19925	18905	38 830	22122	21108	43 230
7	2204	2250	4 454	21371	20436	41 807	23575	22686	46 261
8	2150	2141	4 291	17557	16357	33 914	19707	18498	38 205
9	1976	2016	3 992	17719	16306	34 025	19695	18322	38 017
10	2217	2201	4 418	18071	16085	34 156	20288	18286	38 574
11	1785	1812	3 597	13317	11505	24 822	15102	13317	28 419
12	2177	2001	4 178	15562	14323	29 885	17739	16324	34 063
13	2035	2082	4 117	13460	12166	25 626	15495	14248	29 743
14	1930	2066	3 996	11939	11267	23 206	13869	13333	27 202
15	2145	2108	4 253	13211	11832	25 043	15356	13940	29 296
16	2209	2162	4 371	10710	10649	21 359	12919	12811	25 730
17	2062	2165	4 227	9734	12017	21 751	11796	14182	25 978
18	2214	2215	4 429	7989	9805	17 794	10203	12020	22 223
19	2085	2122	4 207	6939	10747	17 686	9024	12869	21 893
20	2256	2213	4 469	8057	12655	20 712	10313	14868	25 181
21	1696	1685	3 381	5104	7811	12 915	6800	9496	16 296
22	1567	1785	3 352	5254	9148	14 402	6821	10933	17 754
23	1490	1519	3 009	4777	7160	11 937	6267	8679	14 946
24	1327	1493	2 820	4395	6430	10 825	5722	7923	13 645
25	1429	1564	2 993	5702	10588	16 290	7131	12152	19 283
26	1302	1388	2 690	4832	7465	12 297	6134	8853	14 987
27	1119	1226	2 345	4648	8309	12 957	5767	9535	15 302
28	1002	1171	2 173	4108	7023	11 131	5110	8194	13 304
29	894	915	1 809	3677	5682	9 359	4571	6597	11 168
30	1342	1403	2 745	5596	11105	16 701	6938	12508	19 446
31	938	917	1 855	3374	5407	8 781	4312	6324	10 636
32	939	932	1 871	3464	6236	9 700	4403	7168	11 571
33	817	736	1 553	3155	5135	8 290	3972	5871	9 843
34	760	749	1 509	3032	4380	7 412	3792	5129	8 921
35	977	942	1 919	4384	8693	13 077	5361	9635	14 996
36	876	846	1 722	3416	5800	9 216	4292	6646	10 938
37	707	648	1 355	3103	4999	8 102	3810	5647	9 457
38	652	614	1 266	2992	5195	8 187	3644	5809	9 453
39	591	597	1 188	2565	3960	6 525	3156	4557	7 713
40	841	918	1 759	4273	9393	13 666	5114	10311	15 425
41	498	539	1 037	2724	3753	6 477	3222	4292	7 514
42	533	641	1 174	2711	4313	7 024	3244	4954	8 198
43	513	571	1 084	2306	4147	6 453	2819	4718	7 537
44	429	463	892	2360	3187	5 547	2789	3650	6 439
45	533	711	1 244	2 929	6 074	9 003	3 462	6 785	10 247
46	477	568	1 045	2 589	4 450	7 039	3 066	5 018	8 084
47	339	420	759	2 094	3 250	5 344	2 433	3 670	6 103

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
48	327	419	746	2 028	3 524	5 552	2 355	3 943	6 298
49	284	380	664	1 935	2 717	4 652	2 219	3 097	5 316
50	529	756	1 285	3 338	7 542	10 880	3 867	8 298	12 165
51	277	330	607	1 758	2 245	4 003	2 035	2 575	4 610
52	283	423	706	2 131	2 751	4 882	2 414	3 174	5 588
53	293	333	626	1 832	2 382	4 214	2 125	2 715	4 840
54	270	344	614	1 713	2 179	3 892	1 983	2 523	4 506
55	277	436	713	1 796	3 246	5 042	2 073	3 682	5 755
56	353	441	794	2 011	3 096	5 107	2 364	3 537	5 901
57	254	304	558	1 696	2 246	3 942	1 950	2 550	4 500
58	271	285	556	1 691	2 307	3 998	1 962	2 592	4 554
59	260	263	523	1 735	1 876	3 611	1 995	2 139	4 134
60	307	589	896	2 826	5 882	8 708	3 133	6 471	9 604
61	194	216	410	1 556	1 948	3 504	1 750	2 164	3 914
62	204	217	421	1 524	1 579	3 103	1 728	1 796	3 524
63	171	179	350	1 391	1 486	2 877	1 562	1 665	3 227
64	188	184	372	1 354	1 393	2 747	1 542	1 577	3 119
65	188	332	520	1 506	2 376	3 882	1 694	2 708	4 402
66	189	286	475	1 721	1 992	3 713	1 910	2 278	4 188
67	143	190	333	1 132	1 294	2 426	1 275	1 484	2 759
68	120	167	287	1 158	1 360	2 518	1 278	1 527	2 805
69	120	123	243	965	968	1 933	1 085	1 091	2 176
70	211	440	651	2 151	4 070	6 221	2 362	4 510	6 872
71	126	153	279	1 122	951	2 073	1 248	1 104	2 352
72	108	158	266	884	943	1 827	992	1 101	2 093
73	83	116	199	779	684	1 463	862	800	1 662
74	90	94	184	795	591	1 386	885	685	1 570
75	96	171	267	870	1 475	2 345	966	1 646	2 612
76	90	156	246	973	1 005	1 978	1 063	1 161	2 224
77	46	68	114	422	442	864	468	510	978
78	53	68	121	539	697	1 236	592	765	1 357
79	38	46	84	444	385	829	482	431	913
80	78	206	284	848	1 833	2 681	926	2 039	2 965
81	40	44	84	384	344	728	424	388	812
82	36	42	78	279	340	619	315	382	697
83	25	35	60	223	260	483	248	295	543
84	14	18	32	225	216	441	239	234	473
85	22	51	73	286	483	769	308	534	842
86	23	44	67	295	339	634	318	383	701
87	7	28	35	136	164	300	143	192	335
88	5	13	18	114	135	249	119	148	267
89	9	14	23	67	114	181	76	128	204
90	23	63	86	249	568	817	272	631	903
91	3	7	10	37	67	104	40	74	114
92	4	10	14	41	82	123	45	92	137
93	3	7	10	33	32	65	36	39	75
94	4	8	12	27	29	56	31	37	68
95	3	16	19	87	113	200	90	129	219
96	4	7	11	36	64	100	40	71	111

Ages	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
97	3	2	5	19	29	48	22	31	53
98	15	80	95	411	848	1 259	426	928	1 354
ND	411	533	944	1 892	2 406	4 298	2 303	2 939	5 242
Total	76 141	79 954	156 095	470 684	559 787	1 030 471	546 825	639 741	1 186 566

**Tableau A3 : Répartition de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupes d'âges	ENSEMBLE			URBAIN			RURAL		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	192487	14 070	206 557	18 595	2529	21 124	173 892	11 541	185 433
5-9	188 189	17 679	205 868	17 841	3249	21 090	170 348	14 430	184 778
10-14	141 855	16 146	158 001	16 402	3904	20 306	125 453	12 242	137 695
15-19	112 640	12 480	125 120	17 311	4176	21 487	95 329	8 304	103 633
20-24	80 746	7 076	87 822	14 136	2895	17 031	66 610	4 181	70 791
25-29	69256	4 788	74 044	10 382	1628	12 010	58 874	3 160	62 034
30-34	56 673	3 744	60 417	8 472	1061	9 533	48 201	2 683	50 884
35-39	49 034	3 523	52 557	6 607	843	7 450	42 427	2 680	45 107
40-44	41 663	3 450	45 113	5 138	808	5 946	36 525	2 642	39 167
45-49	33 119	2 929	36 048	3 775	683	4 458	29 344	2 246	31 590
50-54	29 139	2 570	31 709	3 212	626	3 838	25 927	1 944	27 871
55-59	22 936	1 908	24 844	2 674	470	3 144	20 262	1 438	21 700
60-64	21 523	1 865	23 388	2 048	401	2 449	19 475	1 464	20 939
65-69	15 064	1 266	16 330	1 556	302	1 858	13 508	964	14 472
70-74	13 349	1 200	14 549	1 340	239	1 579	12 009	961	12 970
75-79	7 440	644	8 084	713	119	832	6 727	525	7 252
80-84	5 010	480	5 490	465	73	538	4 545	407	4 952
85 et +	4 869	514	5 383	390	88	478	4 479	426	4 905
ND	4 848	394	5 242	794	150	944	4 054	244	4 298
Total	1089 840	96 726	1 186 566	131 851	24244	156 095	957 989	72 482	1 030 471



**Tableau A4 : Répartition de la population par religion et milieu de résidence selon la province**

Milieu de résidence	Religion	Provinces de résidence				Total
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Urbain	Animiste	1 531	301	85	699	2 616
	Musulman	29 449	4 451	20 202	8 313	62 415
	Catholique	46 063	22 248	4 344	2 588	75 243
	Protestant	10 063	1 228	2 002	740	14 033
	Autre	849	302	139	88	1 378
	Sans religion	229	164	7	10	410
	Total	88 184	28 694	26 779	12 438	156 095
Rural	Animiste	107 187	71 687	33 070	25 400	237 344
	Musulman	134 216	57 210	116 899	106 132	414 457
	Catholique	143 789	109 713	22 138	23 564	299 204
	Protestant	28 999	21 824	8 230	7 288	66 341
	Autre	1 684	2 064	673	742	5 163
	Sans religion	1 147	5 844	620	351	7 962
	Total	417 022	268 342	181 630	163 477	1 030 471
Ensemble	Animiste	108 718	71 988	33 155	26 099	239 960
	Musulman	163 665	61 661	137 101	114 445	476 872
	Catholique	189 852	131 961	26 482	26 152	374 447
	Protestant	39 062	23 052	10 232	8 028	80 374
	Autre	2 533	2 366	812	830	6 541
	Sans religion	1 376	6 008	627	361	8 372
	Total	505 206	297 036	208 409	175 915	1 186 566

**Tableau A5 : Répartition de la population par langues parlées et milieu de résidence selon la province**

Milieu de résidence	Langues principales	Provinces de résidence				Total
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Urbain	Mooré	69 627	579	11 480	7 386	89 072
	Lyélé	2 758	24 332	376	74	27 540
	Nuni (Nounouma)	202	47	9 481	2 361	12 091
	Fulfuldé (ou Peulh)	287	4	1 128	774	2 193
	Dagara	226	10	245	16	497
	Autres langues	7 226	455	1 437	238	9 356
	ND	1 596	673	204	316	2 789
	Total	81 922	26 100	24 351	11 165	143 538
Rural	Mooré	351 495	33 966	71 064	95 636	552 161
	Lyélé	9 641	159 196	1 008	147	169 992
	Nuni (Nounouma)	31	34 659	41 196	24 772	100 658
	Fulfuldé (ou Peulh)	3 375	5 721	16 988	18 888	44 972
	Dagara	94	99	11 401	145	11 739
	Autres langues	8 031	3 211	17 687	3 092	32 021
	ND	3 794	3 337	1 344	2 537	11 012
	Total	376 461	240 189	160 688	145 217	922 555
Ensemble	Mooré	421 122	34 545	82 544	103 022	641 233
	Lyélé	12 399	183 528	1 384	221	197 532
	Nuni (Nounouma)	233	34 706	50 677	27 133	112 749
	Fulfuldé (ou Peulh)	3 662	5 725	18 116	19 662	47 165
	Dagara	320	109	11 646	161	12 236
	Autres langues	15 257	3 666	19 124	3 330	41 377
	ND	5 390	4 010	1 548	2 853	13 801
	Total	458 383	266 289	185 039	156 382	1 066 093

**Tableau A6 : Répartition de la population par nationalité et milieu de résidence selon la province**

Milieu de résidence	Principale nationalité	Provinces de résidence				Total
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Urbain	Burkina	87 752	28 608	26 654	12415	155 429
	Mali	13	0	0	2	15
	Niger	19	1	18	0	38
	Côte d'Ivoire	29	8	3	0	40
	Nigeria	127	1	25	1	154
	Benin	9	10	0	0	19
	Ghana	15	0	33	1	49
	Togo	13	1	8	2	24
	Autres nationalités	67	9	33	6	115
	ND	140	56	5	11	212
	Total	88 184	28 694	26 779	12 438	156 095
Rural	Burkina	416 504	267 828	181 258	163 316	1 028 906
	Mali	22	5	3	4	34
	Niger	4	1	3	0	8
	Côte d'Ivoire	18	11	16	4	49
	Nigeria	2	0	1	2	5
	Benin	90	56	22	14	182
	Ghana	0	0	167	3	170
	Togo	1	9	0	9	19
	Autres nationalités	159	78	27	22	286
	ND	222	354	133	103	812
	Total	417 022	268 342	181 630	163 477	1 030 471
Ensemble	Burkina	504 256	296 436	207 912	175 731	1 184 335
	Mali	35	5	3	6	49
	Niger	23	2	21	0	46
	Côte d'Ivoire	47	19	19	4	89
	Nigeria	129	1	26	3	159
	Benin	99	66	22	14	201
	Ghana	15	0	200	4	219
	Togo	14	10	8	11	43
	Autres nationalités	226	87	60	28	401
	ND	362	410	138	114	1 024
	Total	505 206	297 036	208 409	175 915	1 186 566

**Tableau A7 : Répartition de la population par lieu de naissance et milieu de résidence selon la province de résidence**

Lieu de naissance	Milieu de résidence 2006	Provinces de résidence 2006				Total
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Côte d'Ivoire	Urbain	7 748	1947	1 139	548	11 382
	Rural	27 547	13956	5 856	5488	52 847
	Total	35 295	15903	6 995	6036	64 229
Mali	Urbain	74	9	13	8	104
	Rural	25	44	32	14	115
	Total	99	53	45	22	219
Congo	Urbain	16	0	2	1	19
	Rural	57	4	3	4	68
	Total	73	4	5	5	87
Ghana	Urbain	156	80	309	21	566
	Rural	411	694	2 244	302	3 651
	Total	567	774	2 553	323	4 217
Autres pays CEDEAO	Urbain	161	20	77	15	273
	Rural	36	46	46	25	153
	Total	197	66	123	40	426
Autres pays africains	Urbain	22	2	7	1	32
	Rural	11	15	4	5	35
	Total	33	17	11	6	67
pays autres continents	Urbain	25	6	16	5	52
	Rural	5	2	7	4	18
	Total	30	8	23	9	70
Boucle du Mouhoun	Urbain	1 631	176	240	113	2 160
	Rural	727	1 774	1 588	569	4 658
	Total	2 358	1 950	1 828	682	6 818
Cascades	Urbain	284	20	37	12	353
	Rural	167	93	70	71	401
	Total	451	113	107	83	754
Centre	Urbain	2 897	317	887	798	4 899
	Rural	2 730	841	1 611	5 981	11 163
	Total	5 627	1 158	2 498	6 779	16 062
Centre-Est	Urbain	533	35	148	70	786
	Rural	250	100	442	390	1 182
	Total	783	135	590	460	1 968
Centre-Nord	Urbain	275	34	407	1 301	2 017
	Rural	171	164	4 544	6 397	11 276
	Total	446	198	4 951	7 698	13 293
Centre-Ouest	Urbain	68 714	25 612	21 287	7 900	123 513
	Rural	376 070	244 952	145 386	123 950	890 358
	Total	444 784	270 564	166 673	131 850	1 013 871
Centre-Sud	Urbain	351	18	292	348	1 009
	Rural	1 080	90	1 014	4 662	6 846
	Total	1 431	108	1 306	5 010	7 855
Est	Urbain	282	40	75	27	424
	Rural	135	66	148	238	587
	Total	417	106	223	265	1 011
Hauts-Bassins	Urbain	1 521	131	295	136	2 083
	Rural	879	732	899	520	3 030
	Total	2 400	863	1194	656	5 113

Lieu de naissance	Milieu de résidence 2006	Provinces de résidence 2006				Total
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	
Nord	Urbain	1 564	58	540	310	2 472
	Rural	2 023	2 709	7 860	5 065	17 657
	Total	3 587	2 767	8 400	5 375	20 129
Plateau Central	Urbain	374	17	284	487	1 162
	Rural	2 644	259	4 026	5 841	12 770
	Total	3 018	276	4 310	6 328	13 932
Sahel	Urbain	190	20	153	107	470
	Rural	150	156	597	417	1 320
	Total	340	176	750	524	1 790
Sud-ouest	Urbain	482	19	168	48	717
	Rural	261	155	1 785	203	2 404
	Total	743	174	1 953	251	3 121

Tableau A8 : Répartition de la population par groupe d'âges selon l'état matrimonial et le sexe

Groupes d'âges	Sexe	Etat matrimonial					Total
		Célibataire	marié (e)	veuf (ve)	Divorcé/ séparé (e)	Union libre	
12-19	Masculin	102 548	1 800	95	59	47	104 549
	Féminin	87 582	20 328	178	233	269	108 590
	Total	190 130	22 128	273	292	316	213 139
20-29	Masculin	37 622	24 526	102	188	1 232	63 670
	Féminin	12 263	81 539	1 273	983	634	96 692
	Total	49 885	106 065	1 375	1 171	1 866	160 362
30-39	Masculin	5 537	36 149	207	328	1 062	43 283
	Féminin	1 530	62 710	3 592	907	229	68 968
	Total	7 067	98 859	3 799	1 235	1 291	112 251
40-49	Masculin	1 394	28 085	370	272	337	30 458
	Féminin	453	41 459	7 536	609	103	50 160
	Total	1 847	69 544	7 906	881	440	80 618
50-59	Masculin	685	21 120	418	190	169	22 582
	Féminin	265	22 493	10 306	409	41	33 514
	Total	950	43 613	10 724	599	210	56 096
60-69	Masculin	397	15 603	527	125	126	16 778
	Féminin	210	10 656	11 319	233	16	22 434
	Total	607	26 259	11 846	358	142	39 212
70-79	Masculin	192	8 997	477	68	54	9 788
	Féminin	142	3 463	8 675	112	12	12 404
	Total	334	12 460	9 152	180	66	22 192
80-89	Masculin	66	2 667	293	18	15	3 059
	Féminin	69	746	3 715	39	-	4 569
	Total	135	3 413	4 008	57	15	7 628
90-98	Masculin	33	804	123	9	5	974
	Féminin	49	216	1 646	23	1	1 935
	Total	82	1 020	1 769	32	6	2 909
ND	Masculin	246	216	13	6	9	490
	Féminin	201	542	404	8	8	1 163
	Total	447	758	417	14	17	1 653
Total	Masculin	148 720	139 967	2 625	1 263	3 056	295 631
	Féminin	102 764	244 152	48 644	3 556	1 313	400 429
	Total	251484	384119	51 269	4 819	4 369	696 060

**Tableau A.9 : Répartition de la population de 5 ans ou plus par statut d'occupation selon le milieu de résidence et le sexe**

Statut d'occupation	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Occupé	30 447	20 301	50 748	255 527	307 205	562 732	285 974	327 506	613 480
Chômeur	687	346	1 033	473	414	887	1 160	760	1 920
En quête du 1er emploi	2 170	1 311	3 481	965	382	1 347	3 135	1 693	4 828
Retraité	745	86	831	356	117	473	1 101	203	1 304
Occupé au foyer	530	18 437	18 967	2987	51 610	54 597	3 517	70 047	73 564
Elève ou étudiant	24 747	21 159	45 906	71 460	52 326	123 786	96 207	73 485	169 692
Rentier	130	81	211	159	112	271	289	193	482
Autres inactifs	5 710	7 612	13 322	43 618	54 416	98 034	49 328	62 028	111 356
Total	65 166	69 333	134 499	375 545	466 582	842 127	440 711	535 915	976 626

**Tableau A.10 : Répartition de la population active par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe**

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
15-19	3 926	3 034	6 960	37 200	40 810	78 010	41 126	43 844	84 970
20-24	4 688	3 302	7 990	25 109	34 702	59 811	29 797	38 004	67 801
25-29	4 781	3 064	7 845	22 194	32 027	54 221	26 975	35 091	62 066
30-34	4 499	2 542	7 041	18 206	26 895	45 101	22 705	29 437	52 142
35-39	3 597	1 928	5 525	16 053	24 133	40 186	19 650	26 061	45 711
40-44	2 703	1 655	4 358	14 071	20 991	35 062	16 774	22 646	39 420
45-49	1 845	1 352	3 197	11 317	16 732	28 049	13 162	18 084	31 246
50-54	1 493	1 106	2 599	10 470	13 986	24 456	11 963	15 092	27 055
55-59	1 131	822	1 953	8 576	9 981	18 557	9 707	10 803	20 510
60-64	779	539	1 318	8 108	8 836	16 944	8 887	9 375	18 262
65-69	526	363	889	5 860	5 228	11 088	6 386	5 591	11 977
70-74	416	254	670	4 745	3 778	8 523	5 161	4 032	9 193
75 et +	316	193	509	4 281	3 518	7 799	4 597	3 711	8 308
Total	30 700	20 154	50 854	186 190	241 617	427 807	216 890	261 771	478 661

**Tableau A.11 : Répartition de la population occupée par occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe**

Grands groupes d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Exécutif + cadres supérieurs	24	5	29	30	43	73	54	48	102
Intellectuels, scientifique	716	184	900	349	131	480	1 065	315	1380
Professions intermédiaires.	1 730	817	2 547	1 783	818	2601	3 513	1 635	5 148
Cadres subalternes de l'administratio.	753	385	1 138	235	170	405	988	555	1 543
Personnel de service.	5 334	5 691	11 025	4 922	9 911	14 833	10 256	15 602	25 858
Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs	14 563	10 101	24 664	240 761	288 896	529 657	255 324	298 997	554 321
Artisans, ouvriers	5 068	2281	7 349	4 036	5 435	9 471	9 104	7 716	16 820
Conducteurs d'installations	12	5	17	19	3	22	31	8	39
Ouvriers et employés non qualifiés.	501	248	749	178	219	397	679	467	1 146
Autres matières et professions	1128	347	1 475	996	396	1392	2 124	743	2 867
Sans profession, profession non préc.	35 623	49 439	85 062	125 804	159 992	285 796	161427	209431	370 858
Total	65 452	69 503	134 955	379 113	466 014	845 127	444 565	535 517	980 082

**Tableau A.12 : Répartition de la population occupée par situation dans l'occupation principale selon le milieu de résidence et le sexe**

Situation dans l'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
Employeur	815	285	1 100	775	304	1 079	1 590	589	2 179
Indépendant	15 762	7 877	23 639	117 755	68 606	186 361	133 517	76 483	210 000
Salarié employé	4 893	1 854	6 747	3 575	1 005	4 580	8 468	2 859	11 327
Apprenti	2 005	976	2 981	1 008	505	1 513	3 013	1 481	4 494
Aide familial	5 429	8 065	13 494	121 885	224 140	346 025	127 314	232 205	359 519
Autres	413	355	768	7 515	8 718	16 233	7 928	9 073	17 001
ND	1 130	889	2 019	3 014	3 927	6 941	4 144	4 816	8 960
Total	30 447	20 301	50 748	255 527	307 205	562 732	285 974	327 506	613 480

**Tableau A13 : Répartition de la population vivant avec un handicap par type d'handicap et sexe selon la province**

Type du Handicap	Sexe	Provinces				
		Boulkiemdé	Sanguié	Sissili	Ziro	Total
Handicap membre supérieur	Masculin	291	124	95	73	583
	Féminin	45	89	85	293	512
	Total	336	213	180	366	1 095
Handicap membre inférieur	Masculin	1031	430	345	289	2 095
	Féminin	224	281	453	1 070	2 028
	Total	1 255	711	798	1 359	4 123
Déficience mentale	Masculin	821	342	174	149	1 486
	Féminin	148	123	294	761	1 326
	Total	969	465	468	910	2 812
Aveugle	Masculin	649	347	212	142	1 350
	Féminin	125	194	460	754	1 533
	Total	774	541	672	896	2 883
Sourd/muet	Masculin	497	283	190	149	1 119
	Féminin	118	149	223	460	950
	Total	615	432	413	609	2 069
Autres	Masculin	898	627	628	394	2 547
	Féminin	327	473	676	1 075	2 551
	Total	1225	1100	1 304	1 469	5 098
Total	Masculin	4 187	2 153	1 644	1 196	9 180
	Féminin	987	1 309	2 191	4 413	8 900
	Total	5 174	3 462	3 835	5 609	18 080



**Tableau A14 : Répartition de la population par province et commune selon la possession d'un acte de naissance et le sexe**

Provinces	Communes	Possession d'un acte de naissance					
		oui			Non		
		Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fém.	Total
BOULKIEMDE	Bingo	5 218	5 008	10 226	1 587	3 707	5 294
	Imasgho	6 278	6 742	13 020	3 302	5 687	8 989
	Kindi	7 941	7 451	15 392	5 761	10 725	16 486
	Kokologo	12 369	12 236	24 605	4 340	8 694	13 034
	Commune rurale Koudougou	15 044	15 439	30 483	5 931	11 927	17 858
	Nandiala	5 855	5 779	11 634	3 392	7 180	10 572
	Nanoro	9 054	8 906	17 960	5 420	8 877	14 297
	Pella	6 452	6 171	12 623	1 973	4 138	6 111
	Poa	9 514	10 026	19 540	2 891	7 065	9 956
	Ramongo	7 400	8 374	15 774	2 042	4 730	6 772
	Sabou	14 200	14 647	28 847	5 186	10 113	15 299
	Sigle	11 117	11 147	22 264	1 723	4 059	5 782
	Soaw	4 475	4 081	8 556	2 286	4 794	7 080
	Sourgou	4 299	4 455	8 754	1 609	3 094	4 703
	Thyou	7 379	8 176	15 555	2 602	5 429	8 031
Commune urbaine Koudougou	40 968	42 192	83 160	1 012	1 938	2 950	
SANGUIE	Dassa	5 069	4 979	10 048	1 612	2 478	4 090
	Didyr	13 419	13 569	26 988	4 981	7 648	12 629
	Godyr	5 087	4 769	9 856	3 520	5 527	9 047
	Kordié	5 227	5 413	10 640	2 734	4 390	7 124
	Kyon	6 882	6 431	13 313	2 578	4 057	6 635
	Pouni	10 708	9 625	20 333	6 550	11 388	17 938
	Commune rurale Réo	12 987	13 402	26 389	2 312	3 794	6 106
	Tenado	14 196	13 689	27 885	6 048	9 305	15 353
	Zamo	4 677	4 168	8 845	2 404	3 798	6 202
	Zawara	5 232	4 612	9 844	4 538	6 133	10 671
	Commune urbaine Réo	11 718	11 671	23 389	1 745	2 502	4 247
SISSILI	Bieha	9 459	7 741	17 200	5 034	6 873	11 907
	Boura	7 194	5 504	12 698	4 701	6 576	11 277
	Commune rurale Leo	8 467	7 549	16 016	3 212	4 424	7 636
	Nebelianayou	1 606	1 228	2 834	1 767	2 904	4 671
	Niabouri	4 488	3 205	7 693	4 549	6 180	10 729
	Silly	8 401	7 124	15 525	4 781	7 279	12 060
	To	15 099	13 080	28 179	7 282	10 975	18 257
	Commune urbaine Leo	12 100	11 649	23 749	965	1 445	2 410
ZIRO	Bakata	8 100	6 123	14 223	5 001	7 948	12 949
	Bougnounou	4 455	3 383	7 838	4 860	7 770	12 630
	Cassou	11 432	9 213	20 645	7 647	10 352	17 999
	Dalo	2 803	2 393	5 196	2 138	3 248	5 386
	Gao	4 633	3 957	8 590	4 390	6 310	10 700
	Commune rurale Sapouy	10 693	7 697	18 390	9 964	13 005	22 969
	Commune urbaine Sapouy	4 083	3 528	7 611	1 611	2 225	3 836
CENTRE OUEST	Urbain	68 869	69 040	137 909	5 333	8 110	13 443
	Rural	306 909	287 492	594 401	152 648	252 581	405 229
	Total	375 778	356 532	732 310	157 981	260 691	418 672

**Tableau A15 : Répartition de la population de la province du Boulkiemdé par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	8 889	1 679	10 568	64 285	6 106	70 391	73 174	7 785	80 959
5-9	9 098	2 146	11 244	68 780	7 753	76 533	77 878	9 899	87 777
10-14	8 687	2 653	11 340	51 869	6 351	58 220	60 556	9 004	69 560
15-19	9 822	2 955	12 777	37 415	4 200	41 615	47 237	7 155	54 392
20-24	8 372	2 151	10 523	22 182	2 030	24 212	30 554	4 181	34 735
25-29	5 985	1 256	7 241	19 957	1 661	21 618	25 942	2 917	28 859
30-34	4 845	808	5 653	17 838	1 500	19 338	22 683	2 308	24 991
35-39	3 751	582	4 333	16 634	1 427	18 061	20 385	2 009	22 394
40-44	2 807	557	3 364	15 054	1 381	16 435	17 861	1 938	19 799
45-49	2 090	434	2 524	12 727	1 123	13 850	14 817	1 557	16 374
50-54	1 777	431	2 208	11 887	1 023	12 910	13 664	1 454	15 118
55-59	1 424	319	1 743	9 130	737	9 867	10 554	1 056	11 610
60-64	1 106	278	1 384	9 199	789	9 988	10 305	1 067	11 372
65-69	775	200	975	6 591	508	7 099	7 366	708	8074
70-74	645	153	798	5 866	513	6 379	6 511	666	7 177
75-79	314	83	397	3 460	285	3 745	3 774	368	4 142
80-84	225	44	269	2 325	234	2 559	2 550	278	2 828
85 et +	193	52	245	2 467	249	2 716	2 660	301	2 961
ND	474	124	598	1 382	104	1 486	1 856	228	2 084
Total	71 279	16 905	88 184	379 048	37 974	417 022	450 327	54 879	505 206

**Tableau A16 : Répartition de la population de la province du Sanguié par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	3 975	408	4 383	44 675	3 489	48 164	48 650	3 897	52 547
5-9	3 510	555	4 065	42 611	4 371	46 982	46 121	4 926	51 047
10-14	3 250	698	3 948	32 517	4 040	36 557	35 767	4 738	40 505
15-19	3 011	677	3 688	24 295	2 860	27 155	27 306	3 537	30 843
20-24	2 209	397	2 606	17 461	1 433	18 894	19 670	1 830	21 500
25-29	1 665	157	1 822	15 532	945	16 477	17 197	1 102	18 299
30-34	1 444	130	1 574	12 219	742	12 961	13 663	872	14 535
35-39	1 084	106	1 190	10 782	788	11 570	11 866	894	12 760
40-44	921	129	1 050	9 097	824	9 921	10 018	953	10 971
45-49	665	122	787	7 285	740	8 025	7 950	862	8 812
50-54	595	97	692	6 326	596	6 922	6 921	693	7 614
55-59	593	86	679	5 168	463	5 631	5 761	549	6 310
60-64	442	71	513	5 128	461	5 589	5 570	532	6 102
65-69	397	71	468	3 551	324	3 875	3 948	395	4 343
70-74	422	52	474	3 234	322	3 556	3 656	374	4 030
75-79	249	23	272	1 842	188	2 030	2 091	211	2 302
80-84	144	13	157	1 295	134	1 429	1 439	147	1 586
85 et +	136	22	158	1 163	135	1 298	1 299	157	1 456
ND	152	16	168	1 211	95	1 306	1 363	111	1 474
Total	24 864	3 830	28 694	245 392	22 950	268 342	270 256	26 780	297 036

**Tableau A17 : Répartition de la population de la province de la Sissili par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	3 721	306	4 027	34 421	1 050	35 471	38 142	1 356	39 498
5-9	3 459	374	3 833	30 570	1 268	31 838	34 029	1 642	35 671
10-14	2 998	402	3 400	21 255	1 034	22 289	24 253	1 436	25 689
15-19	3 164	385	3 549	17 240	692	17 932	20 404	1 077	21 481
20-24	2 525	248	2 773	14 349	366	14 715	16 874	614	17 488
25-29	1 862	152	2 014	12 426	303	12 729	14 288	455	14 743
30-34	1 443	85	1 528	9 675	254	9 929	11 118	339	11 457
35-39	1 216	116	1 332	8 104	257	8 361	9 320	373	9 693
40-44	965	90	1 055	6 658	251	6 909	7 623	341	7 964
45-49	739	77	816	4 999	216	5 215	5 738	293	6 031
50-54	575	72	647	3 985	173	4 158	4 560	245	4 805
55-59	481	49	530	3 271	133	3 404	3 752	182	3 934
60-64	357	38	395	2 597	134	2 731	2 954	172	3 126
65-69	277	22	299	1 856	69	1 925	2 133	91	2 224
70-74	187	28	215	1 561	75	1 636	1 748	103	1 851
75-79	122	8	130	788	26	814	910	34	944
80-84	74	11	85	507	22	529	581	33	614
85 et +	44	6	50	482	23	505	526	29	555
ND	97	4	101	520	20	540	617	24	641
Total	24 306	2 473	26 779	175 264	6 366	181 630	199 570	8 839	208 409

**Tableau A18 : Répartition de la population de la province du Ziro par groupe d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage**

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
0-4	2 010	136	2 146	30 511	896	31 407	32 521	1 032	33 553
5-9	1 774	174	1 948	28 387	1038	29 425	30 161	1 212	31 373
10-14	1 467	151	1 618	19 812	817	20 629	21 279	968	22 247
15-19	1 314	159	1 473	16 379	552	16 931	17 693	711	18 404
20-24	1 030	99	1 129	12 618	352	12 970	13 648	451	14 099
25-29	870	63	933	10 959	251	11 210	11 829	314	12 143
30-34	740	38	778	8 469	187	8 656	9 209	225	9 434
35-39	556	39	595	6 907	208	7 115	7 463	247	7 710
40-44	445	32	477	5 716	186	5 902	6 161	218	6 379
45-49	281	50	331	4 333	167	4 500	4 614	217	4 831
50-54	265	26	291	3 729	152	3 881	3 994	178	4 172
55-59	176	16	192	2 693	105	2 798	2 869	121	2 990
60-64	143	14	157	2 551	80	2 631	2 694	94	2 788
65-69	107	9	116	1 510	63	1 573	1 617	72	1 689
70-74	86	6	92	1 348	51	1 399	1 434	57	1 491
75-79	28	5	33	637	26	663	665	31	696
80-84	22	5	27	418	17	435	440	22	462
85 et +	17	8	25	367	19	386	384	27	411
ND	71	6	77	941	25	966	1012	31	1 043
Total	11 402	1 036	12 438	158 285	5 192	163 477	169 687	6 228	175 915